



**Nations Unies**

**Fonds de contributions volontaires  
gérés par le Haut-Commissaire  
des Nations Unies pour les réfugiés**

# **Rapport financier et états financiers vérifiés**

**pour l'exercice clos le 31 décembre 2008**

**et**

# **Rapport du Comité des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale  
Documents officiels  
Soixante-quatrième session  
Supplément n° 5E**

**Assemblée générale**  
Documents officiels  
Soixante-quatrième session  
Supplément n° 5E

**Fonds de contributions volontaires  
gérés par le Haut-Commissaire  
des Nations Unies pour les réfugiés**

**Rapport financier et états  
financiers vérifiés**

**pour l'exercice clos le 31 décembre 2008**

**et**

**Rapport du Comité des  
commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2009



*Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi . . . . .		v
I. Principales données financières de l'exercice clos le 31 décembre 2008 . . . . .		1
A. Introduction . . . . .		1
B. Aperçu général . . . . .		1
C. Fonds de financement du programme annuel et Fonds de financement du budget ordinaire . . . . .		4
D. Fonds de roulement et de garantie . . . . .		4
E. Fonds de financement des programmes supplémentaires . . . . .		6
F. Budget unifié . . . . .		7
G. Tous fonds confondus . . . . .		8
H. Autres éléments dignes d'intérêt . . . . .		9
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes . . . . .		11
Résumé . . . . .		11
A. Introduction . . . . .		16
1. Mandat, étendue des vérifications et méthode . . . . .		16
2. Coordination avec les services d'audit interne . . . . .		17
3. Principales recommandations . . . . .		17
B. Constatations et recommandations détaillées . . . . .		18
1. Suite donnée aux recommandations antérieures du Comité . . . . .		18
2. Aperçu général de la situation financière . . . . .		20
3. État des recettes et des dépenses . . . . .		21
4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds . . . . .		27
5. Charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service . . . . .		29
6. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) . . . . .		30
7. Gestion de la trésorerie . . . . .		31
8. Gestion des biens durables . . . . .		32
9. Biens non durables . . . . .		34

10. Gestion des ressources humaines .....	35
11. Gestion des programmes et projets .....	37
12. Audit interne .....	40
13. Constatations de l'audit interne .....	41
14. Passation par profits et pertes .....	42
15. Versements à titre gracieux .....	42
16. Cas de fraude ou de présomption de fraude .....	42
C. Remerciements .....	45
Annexe	
État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 .....	46
III. Opinion des commissaires aux comptes .....	47
IV. Exposé des responsabilités du Haut-Commissaire et approbation des états financiers .....	50
V. États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008 .....	51
État I. État des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de la variation des réserves et des soldes des fonds .....	52
État II. État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 31 décembre 2008 ..	53
État III. État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2008 .....	54
Tableau 1. État au 31 décembre 2008 des contributions aux différents fonds, par programme .....	56
Tableau 2. État au 31 décembre 2008 des contributions non acquittées .....	76
Tableau 3. Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 .....	80
Tableau 4. Fonds de financement des programmes supplémentaires : fonds disponibles au 31 décembre 2008 .....	86
Tableau 5. État au 31 décembre 2008 des engagements, réglés ou non réglés, au titre de projets afférents à des exercices antérieurs .....	90
Annexe à l'état I. État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 .....	98
Annexe à l'état II. État au 31 décembre 2008 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire .....	117
Appendice	
Dons (hors budget) et exposé des objectifs et des activités .....	135
Notes relatives aux états financiers .....	136

---

## Lettres d'envoi

Le 10 juillet 2009

J'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers relatifs aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états, qui ont été soumis par le Haut-Commissaire, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes.

Vous trouverez également ci-joint le rapport du Comité et l'opinion des commissaires sur les comptes susmentionnés.

Le Vérificateur général des comptes  
de la République sud-africaine et  
Président du Comité des commissaires aux comptes  
de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale  
des Nations Unies  
New York

---

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Monsieur,

Conformément aux règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous avons l'honneur de vous transmettre les comptes de l'année 2008, certifiés exacts et approuvés, conformément à l'article 11.4 desdites règles.

Pour autant que nous puissions le savoir et en juger, et nous étant dûment informés auprès d'autres fonctionnaires du Haut-Commissariat, nous confirmons ce qui suit aux fins de la vérification des états financiers du HCR pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 à laquelle vous allez procéder :

1. Nous nous devons d'établir des états financiers qui reflètent fidèlement les activités de l'organisation et de vous communiquer des informations exactes. Toutes les pièces comptables nécessaires ont été mises à votre disposition aux fins de l'audit et toutes les opérations se rapportant à l'exercice considéré ont été dûment consignées et comptabilisées. Tous les autres documents et toutes les informations connexes ont été mis à votre disposition;
2. Les états financiers ont été établis conformément :
  - a) Aux normes comptables du système des Nations Unies;
  - b) Au Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies;
  - c) Aux règles de gestion financière établies par le Haut-Commissaire en consultation avec le Comité exécutif;
  - d) Aux principes comptables de l'organisation, qui sont récapitulés dans la note 2 afférente aux états financiers et qui ont été appliqués sans s'écarter de la pratique des exercices antérieurs;
3. Les biens durables visés par la note 15 afférente aux états financiers appartenaient à l'organisation, n'étant grevés d'aucune charge. Le coût de ces biens au 31 décembre 2008 qui est indiqué dans ladite note correspond à la réalité;
4. Les disponibilités et les soldes interinstitutions comptabilisés n'ont subi aucune perte de valeur et, à notre avis, correspondent à la réalité;
5. Toutes les sommes à recevoir significatives ont été comptées dans les états financiers et correspondent à des créances valables auprès de débiteurs. Mis à part des montants jugés irrécouvrables qui figurent dans la provision pour créances douteuses, toutes les sommes significatives qui étaient à recevoir au 31 décembre 2008 devraient être effectivement encaissées;

Le Président du Comité des commissaires  
aux comptes de l'Organisation des Nations Unies  
New York

- 
6. Toutes les sommes à payer qui étaient connues ont été comptabilisées;
  7. Les engagements non réglés comptabilisés représentent des engagements réels de l'organisation et leur montant a été déterminé conformément aux règles de gestion financière;
  8. Tous les éléments de passif significatifs résultant d'une obligation juridique ou risquant de se matérialiser ont été dûment pris en compte dans les états financiers;
  9. Sauf indication contraire dans les états financiers, les éléments ci-après n'ont pas eu d'effet significatif sur la situation financière de l'organisation :
    - a) Les débits ou crédits se rapportant à des exercices antérieurs;
    - b) Des modifications éventuelles des conventions comptables;
  10. Toutes les dépenses comptabilisées pour la période considérée ont été engagées conformément aux règles financières de l'organisation et aux instructions éventuelles des donateurs;
  11. Tous les engagements imputés sur les ressources d'exercices à venir sont signalés dans les états financiers, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies;
  12. Nous confirmons également que toutes les pertes de numéraire ou d'effets à recevoir, tous les versements à titre gracieux et tous les cas de fraude ou présomption de fraude, où qu'ils se soient produits, ont été signalés au Comité des commissaires aux comptes;
  13. Tous les éléments nécessaires pour que les états financiers donnent une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice ont été dûment indiqués;
  14. Depuis la date d'établissement de l'état de l'actif et du passif, il n'est survenu aucun événement nécessitant une révision des chiffres figurant dans les états financiers ou dans les notes y afférentes.

La Contrôleuse,  
Directrice de la Division de la gestion  
financière et administrative  
(*Signé*) Karen Madeleine **Farkas**

Le Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés  
(*Signé*) António **Guterres**



## Chapitre I

### Principales données financières de l'exercice clos le 31 décembre 2008

#### A. Introduction

1. Le présent exposé des principales données financières vient en complément des comptes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'année 2008. On y trouvera un aperçu des résultats globaux et une analyse des états financiers par fonds, faisant ressortir les tendances et les changements significatifs. Pour permettre de comparer valablement lesdites tendances, l'analyse exclut les résultats financiers du Fonds de financement des prestations dues au personnel, où sont comptabilisées les obligations concernant les prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite, sauf en ce qui concerne l'information donnée aux paragraphes 36, 37 et 42 ci-dessous.

2. Les principales données financières, les états financiers vérifiés et le rapport du Comité des commissaires aux comptes, accompagnés du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, seront présentés à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatrième session.

#### B. Aperçu général

3. Le total des sommes dont a disposé le Fonds de financement du programme annuel en 2008 a dépassé de 6,6 millions de dollars le montant prévu au budget approuvé par le Comité exécutif; il s'agit de contributions volontaires, d'intérêts perçus et de recettes diverses, d'ajustements de change et de virements et ajustements, ainsi que des soldes en début d'exercice. Les sommes disponibles en 2007 avaient aussi atteint un montant supérieur, de 10,4 millions de dollars, à celui prévu au budget approuvé. 2006 avait vu un déficit de financement de 183,2 millions de dollars. Le taux de financement du Fonds de financement du programme annuel s'est établi à 101 % en 2008, comme en 2007, après n'avoir atteint que 84 % en 2006. On peut expliquer ce taux de financement par la fermeté du soutien apporté par les donateurs, qui se traduit par un accroissement des contributions.

4. À sa quarante-deuxième session, en juin 2008, le Comité permanent a approuvé la reconstitution de la réserve opérationnelle à un niveau égal à 10 % du montant des activités programmées pour 2008. Cette augmentation du budget a porté à 1 milliard 163,1 millions de dollars le montant total à financer au moyen du budget-programme annuel de 2008 (sans compter le Programme des administrateurs auxiliaires). La figure I.I compare graphiquement le montant total du budget, les fonds disponibles et l'ensemble des dépenses engagées, ces cinq dernières années, au titre du Fonds de financement du programme annuel, hors Programme des administrateurs auxiliaires.

5. Grâce à une gestion financière toujours aussi rigoureuse et prudente, on est parvenu à une situation financière favorable en 2009. Un montant de 76,3 millions de dollars a été reporté en 2008 au titre du budget du programme annuel, dont 32,4 millions de contributions conditionnelles réservées à certaines fins par les donateurs.

6. Les fonds disponibles en 2008 pour le budget des programmes supplémentaires se sont élevés à 565,5 millions de dollars, contre 374,7 millions en 2007, ce qui correspond à des niveaux de financement égaux à 83,6 % en 2008 et 90 % en 2007. La figure I.II compare le montant total du budget, les fonds disponibles et l'ensemble des dépenses engagées, ces cinq dernières années, au titre du Fonds de financement des programmes supplémentaires.

7. Le montant global des fonds disponibles en 2008 pour le budget du programme annuel (y compris ceux provenant du budget ordinaire de l'ONU) et de celui des programmes supplémentaires a dépassé de 148,9 millions de dollars le montant total des dépenses, contre 110,6 millions en 2007 et 114,2 millions en 2006. Sur les cinq dernières années, l'excédent des fonds disponibles par rapport au total des dépenses a évolué entre 65 et 148,9 millions de dollars. La figure I.III compare, pour les années 2004 à 2008, le budget global, les fonds disponibles et l'ensemble des dépenses des Fonds de financement du programme annuel et pour les programmes supplémentaires.

8. La composition des dépenses du budget unifié est restée stable en 2008. Les dépenses de gestion et d'administration sont restées égales à 4 % du total, comme en 2007. Les dépenses d'appui aux programmes sont passées à 21 %, contre 22 % en 2007, et le coût des programmes, de 74 % à 75 % du budget unifié.

9. Le total des réserves et du solde des fonds de l'organisation (hors Fonds de financement des prestations dues au personnel) a augmenté de 42,9 millions de dollars, passant de 196 millions en 2007 à 238,9 millions en 2008.

Figure I.I

### Chiffres comparatifs concernant le Fonds de financement du programme annuel (2004-2008)

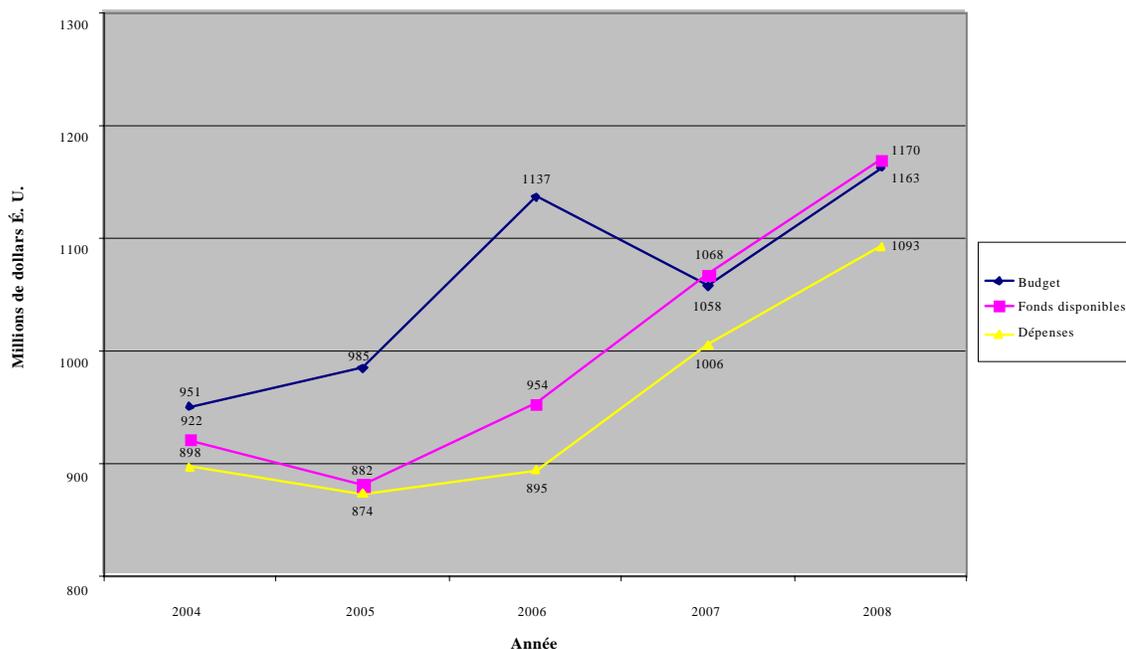


Figure I.II  
**Chiffres comparatifs concernant le Fonds de financement  
 des programme supplémentaires (2004-2008)**

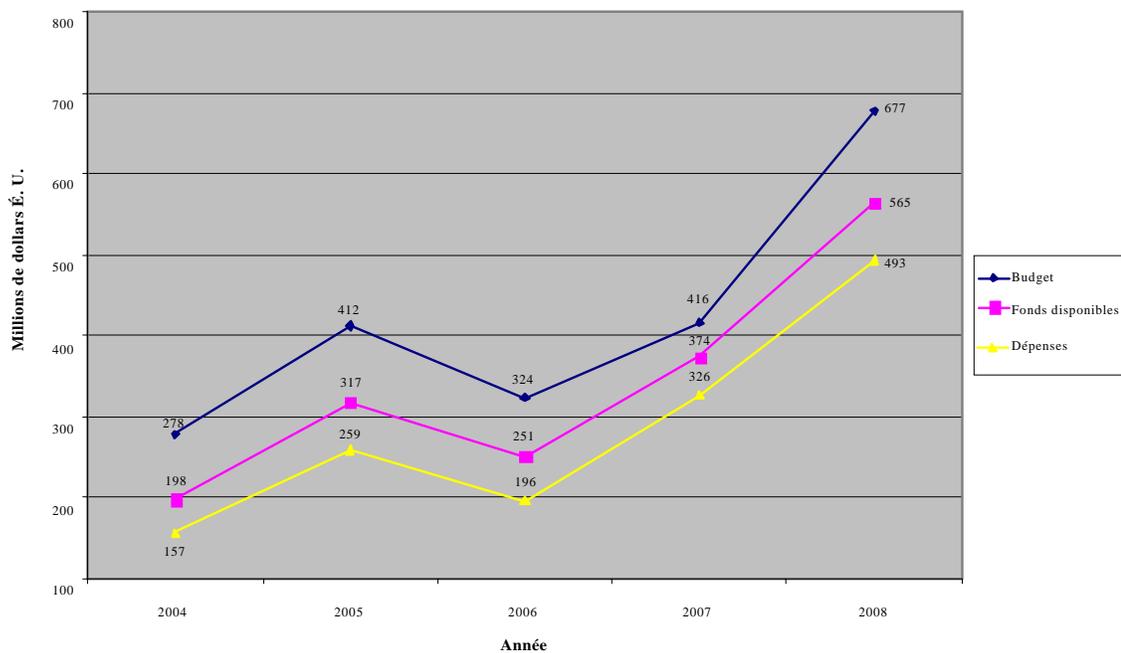
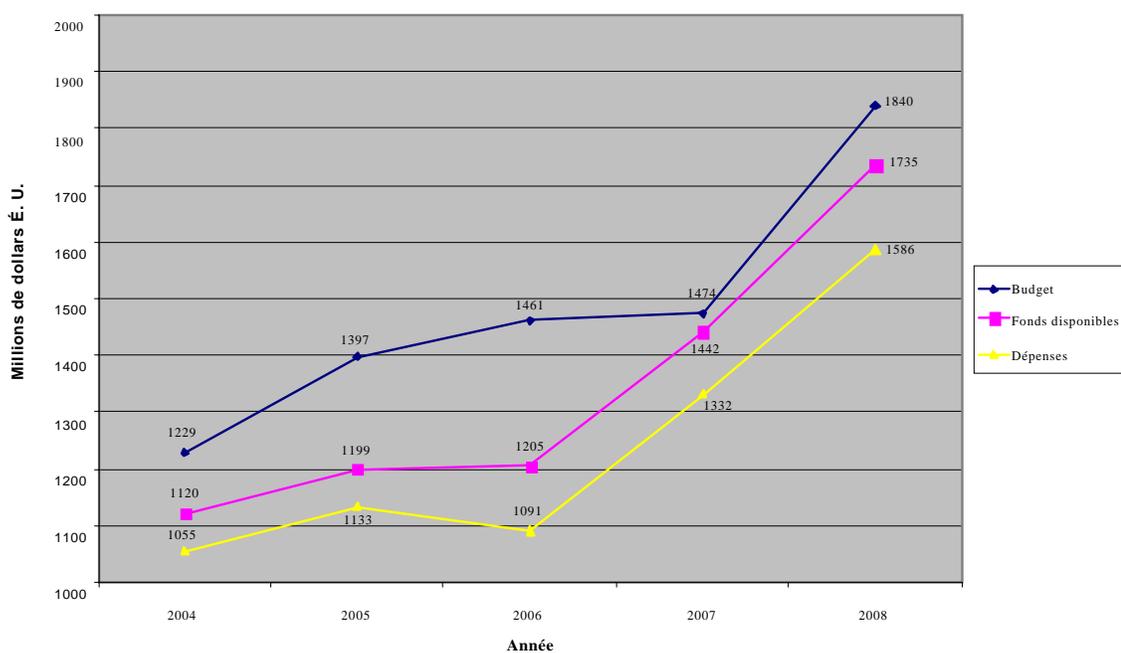


Figure I.III  
**Chiffres comparatifs concernant les Fonds de financement du programme  
 annuel et des programmes supplémentaires (2004-2008)**



## **C. Fonds de financement du programme annuel et Fonds de financement du budget ordinaire**

### **Contributions**

10. Le montant des contributions volontaires reçues par le HCR en 2008 aux fins du financement du budget du programme annuel, y compris en provenance du budget ordinaire, s'est élevé à 1 milliard 70,8 millions de dollars, soit 92,1 % du montant du budget du programme annuel, y compris la réserve pour activités nouvelles ou supplémentaires (liées au mandat). Les chiffres correspondants de 2007 étaient 961 millions de dollars (90,8 %) et ceux de 2006, 897,1 millions (78,9 %). Le montant des contributions volontaires reçues pour le financement du budget du programme annuel a donc augmenté de 109,8 millions de dollars (11,4 %) par rapport à 2007.

### **Dépenses**

11. Les dépenses financées au moyen du Fonds de financement du programme annuel et le Fonds de financement du budget ordinaire en 2008 se sont élevées à 1 milliard 93,4 millions de dollars, contre 1 milliard 6,3 millions en 2007, marquant une hausse de 87,1 millions ou 8,7 %. Les dépenses de 2008 financées au moyen du Fonds de financement du programme annuel ont représenté 94 % du montant du budget du programme annuel.

### **Réserves et solde du fonds**

12. Le montant des réserves et du solde du Fonds de financement du programme annuel s'est élevé en 2008 à 76,3 millions de dollars, dont 43,9 millions de contributions sans affectation particulière et 32,4 de contributions préaffectées, dont 17,1 destinés à la réserve pour activités nouvelles ou supplémentaires (liées au mandat).

### **Soldes de trésorerie**

13. À la fin de 2008, le montant total des liquidités disponibles pour le Fonds de financement du programme annuel s'élevait à 140,3 millions de dollars, contre 149,7 millions à fin 2007; la liquidité du Fonds avait donc légèrement baissé.

## **D. Fonds de roulement et de garantie**

14. Le Fonds de roulement et de garantie a été créé pour reconstituer le Fonds de financement du programme annuel et effectuer les règlements indispensables concernant des projets sans attendre d'avoir reçu les contributions annoncées ou prévues. Ses rentrées sont principalement des recettes qui prennent la forme d'intérêts perçus sur les placements et d'ajustements de change. Son plafond est fixé à 50 millions de dollars.

### **Intérêts perçus**

15. La trésorerie et les dépôts à terme sont la principale source d'intérêts créditeurs du HCR. En 2008, ces intérêts se sont élevés à 7,1 millions de dollars, contre 10,7 millions en 2007, ce qui représente une baisse de 3,6 millions. Celle-ci

tient à la baisse spectaculaire des taux d'intérêt pratiqués par les banques centrales du monde entier. Grâce à l'efficacité de la gestion des liquidités et des placements, le Haut-Commissariat a obtenu en 2008 un rendement moyen de 2,5 % par an sur les sommes investies, ce qui est supérieur au taux de référence correspondant à la courbe des rendements des bons à un mois du Trésor des États-Unis, qui s'est établi, en moyenne, à 1,29 % par an. Capable de suivre les flux de trésorerie opérationnels dans le monde entier, le HCR a tiré parti de l'accroissement de ses liquidités. D'autre part, le fait que les contributions annoncées étaient versées plus rapidement a provoqué un accroissement de la trésorerie disponible.

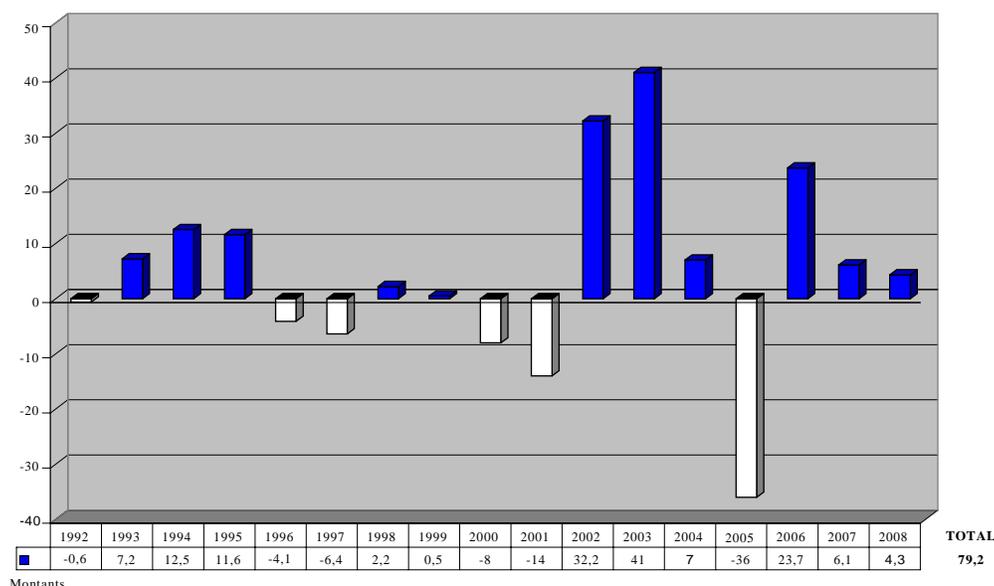
### Ajustements de change

16. La figure I.IV ci-après retrace l'évolution générale des gains et pertes de change du HCR.

Figure I.IV

### Évolution générale des gains et pertes de change (1992-2008)

(En millions de dollars des États-Unis)



17. Les ajustements de change de 2008 ont produit comme résultat net un gain de 4,3 millions de dollars, après la réalisation de gains nets de 6,1 millions en 2007 et de 23,7 millions en 2006. Le chiffre de 2008 se décompose en 18,7 millions de dollars de gains réalisés et 14,4 millions de pertes non matérialisées.

18. Les gains réalisés (18,7 millions de dollars) l'ont été sur les contributions (9,5 millions), sur les comptes créditeurs (1,6 million) et sur des opérations diverses (7,6 millions), par exemple des opérations de change réglées dans le courant de l'année en appliquant le taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'opération.

19. Les pertes non matérialisées (14,4 millions de dollars) sont liées principalement aux effets de la réévaluation de fin d'année des liquidités (7,8 millions), des sommes à encaisser (2,5 millions) et des autres éléments d'actif et de passif à court terme (4,1 millions de dollars).

20. Les taux de change ont été extrêmement volatils en 2008, variant dans des proportions de 20 à 40 % par rapport au dollar des États-Unis. Le gain net sur ajustements de change enregistré en 2008 est le résultat de la baisse continue du dollar contre les grandes monnaies, de janvier jusqu'au début d'octobre, suivie de deux mois au cours desquels le billet vert a regagné entre 20 et 30 %. En particulier vers la fin de l'année, la faiblesse du dollar contre le yen et le franc suisse s'est confirmée. Le tableau I.1 donne une vue générale de la variation des principaux taux de change, en comparant les taux de change par rapport au dollar aux 31 décembre 2008 et 2007.

Tableau I.1

**Variation du taux de change des grandes monnaies par rapport au dollar des États-Unis**

Devise	Nombre d'unités pour 1 dollar		Variation (%)
	31 décembre 2008	31 décembre 2007	
Couronne danoise	5,211	5,11	2,0
Couronne norvégienne	6,949	5,48	26,8
Couronne suédoise	7,69	6,49	18,5
Dollar australien	1,437	1,14	26,1
Dollar canadien	1,219	0,981	24,3
Euro	0,699	0,686	1,9
Franc suisse	1,046	1,1r	-8,2
Livre sterling	0,684	0,502	36,3
Yen japonais	90,3	114,0	-20,8

21. Environ 45 % des contributions volontaires versées au HCR en 2008 étaient libellées en dollars des États-Unis, 27 % en euros, 6 % en couronnes suédoises, 4 % en couronnes danoises, 4 % en yen japonais, 4 % en livres sterling, 3 % en dollars canadiens et les 4 % restants en d'autres devises. La direction continuera de suivre la situation de près et, dans la mesure du possible, d'atténuer les effets défavorables que des variations imprévues de taux de change risquent d'avoir sur les activités de l'organisation.

## E. Fonds de financement des programmes supplémentaires

### Contributions volontaires

22. Le budget des programmes supplémentaires pour 2008 était égal à 676,7 millions de dollars. Les contributions volontaires reçues aux fins de son financement se sont élevées à 543,7 millions, soit 80,3 % du budget. En 2007, le budget des programmes supplémentaires s'élevait à 416,5 millions et le HCR en a

reçu 332,7 en contributions volontaires, ce qui correspond à un taux de financement du budget égal à 79,9 %.

23. Il y a eu 27 programmes supplémentaires en 2008, contre 19 en 2006. Onze visaient à répondre aux besoins de déplacés. Les plus importants ont concerné la situation en Iraq, le retour et la réintégration des réfugiés et déplacés soudanais, la crise du Caucase, la protection et l'assistance à offrir aux réfugiés et déplacés du Darfour, la situation en Somalie, les activités relatives aux personnes déplacées en République démocratique du Congo et la recherche de solutions à long terme pour les Burundais réfugiés en Tanzanie depuis 1972.

#### **Réserves et solde du fonds**

24. Le montant des réserves et du solde du Fonds de financement des programmes supplémentaires s'est élevé en 2008 à 72,6 millions de dollars, contre 48,6 millions en 2007.

#### **Soldes de trésorerie**

25. À fin 2008, le montant total des liquidités disponibles pour le Fonds de financement des programmes supplémentaires s'élevait à 93 millions de dollars, contre 67,3 millions à fin 2007.

## **F. Budget unifié**

26. Les données du budget unifié portent sur les résultats globaux du Fonds de financement du programme annuel (hors budget ordinaire et Programme des administrateurs auxiliaires) et du Fonds de financement des programmes supplémentaires.

#### **Structure des dépenses du budget unifié**

27. En 2008, le montant total des dépenses consacrées aux activités programmées au titre du budget unifié a atteint 1 milliard 552,6 millions dollars, contre 1 milliard 295,4 millions en 2007, ce qui représente une augmentation de 257,2 millions ou 20 %. Le montant global des dépenses des Fonds pour le financement du programme annuel et des programmes supplémentaires a correspondu à 91 % des fonds disponibles en 2008, contre 92 % en 2007. La composition des dépenses du budget unifié, en ce qui concerne la part relative des dépenses d'appui aux programmes et des dépenses consacrées directement aux programmes, a légèrement évolué par rapport à 2007. Le tableau I.2 compare les résultats de 2008 à cet égard à ceux des quatre années précédentes.

Tableau I.2

#### **Structure en pourcentage des dépenses du budget unifié, hors contributions provenant du budget ordinaire de l'ONU**

	2004	2005	2006	2007	2008
Gestion et administration	5	4	5	4	4
Appui aux programmes	24	24	24	22	21
Programme	71	72	71	74	75

### **Dépenses des partenaires opérationnels**

28. En 2008, le HCR a dépensé ou dépensé au total 531,5 millions de dollars, soit 34 % du budget unifié, par l'intermédiaire de partenaires opérationnels. Les chiffres correspondants de 2007 étaient 432 millions et 33 %.

## **G. Tous fonds confondus**

29. Hormis celle donnée plus bas aux paragraphes 36 et 37, l'information contenue dans la présente section ne tient pas compte des résultats financiers du Fonds de financement des prestations dues au personnel.

### **Contributions volontaires**

30. En 2008, par rapport à un budget révisé s'élevant au total à 1 milliard 850,9 millions de dollars, le montant des contributions volontaires a atteint 1 milliard 628,3 millions de dollars, contre 1 milliard 305,3 millions de dollars en 2007, marquant ainsi une progression de 323 millions de dollars (24,7 %).

### **Dépenses**

31. Le montant total des dépenses de 2008 s'est élevé à 1 milliard 602,2 millions de dollars, contre 1 milliard 345,8 millions de dollars en 2007, soit une augmentation de 256,4 millions de dollars (19,1 %). Le montant de 2008 correspond à 86,6 % du montant total des fonds disponibles pour l'année.

### **Réserves et soldes des fonds**

32. Le montant total des réserves et des soldes des fonds du HCR s'élevait fin 2008 à 238,9 millions de dollars, dont 50 millions pour le Fonds de roulement et de garantie, 76,3 millions pour le Fonds de financement du programme annuel, 72,6 millions pour le Fonds de financement des programmes supplémentaires, 8,5 millions pour le Programme des administrateurs auxiliaires et 31,5 millions pour le Fonds de financement du régime d'assurance maladie.

33. Fin 2007, le montant total des réserves et des soldes des fonds du HCR s'élevait à 196 millions de dollars, dont 50 millions pour le Fonds de roulement et de garantie, 62 millions pour le Fonds de financement du programme annuel, 48,6 millions pour le Fonds de financement des programmes supplémentaires, 7,3 millions pour le Programme des administrateurs auxiliaires et 28,1 millions pour le Fonds de financement du régime d'assurance maladie.

34. Le montant des réserves en fin d'année et les soldes de l'ensemble des fonds a augmenté de 42,9 millions de dollars en 2008 par rapport à 2007. Les réserves et les soldes des fonds disponibles pour financer des activités de programme ont augmenté de 38,3 millions, pour atteindre 198,9 millions (réserves et soldes des fonds disponibles pour le Fonds de roulement et de garantie, le Fonds de financement du programme annuel et le Fonds de financement des programmes supplémentaires).

### **Soldes de trésorerie**

35. Le montant total des disponibilités est passé de 300,8 millions de dollars fin 2007, à 322,8 millions fin 2008; fin 2006, il était égal à 225,3 millions.

**Passif non provisionné**

36. Un actuaire-conseil a estimé à 307,8 millions de dollars au 31 décembre 2008 le passif accumulé par le HCR au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Il a calculé qu'à la même date, le passif relatif à la prime de rapatriement, aux voyages et au déménagement s'élevait à 27,7 millions. Quant aux journées de congé annuel accumulées par le personnel, la charge à payer a été estimée à 33,5 millions.

37. Actuellement, ce passif, comptabilisé dans le Fonds de financement des prestations dues au personnel, n'est pas provisionné. Le HCR poursuit ses consultations avec le Secrétariat de l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies ayant le même genre de passif non provisionné sur l'élaboration d'une méthode de financement adaptée au cas des organisations financées au moyen de contributions volontaires.

**Engagements non réglés**

38. Le montant des engagements non réglés a augmenté en 2008, mais leur pourcentage par rapport au total des dépenses a diminué. À fin 2008, les engagements non réglés représentaient 120,5 millions de dollars, soit 7,5 % du total des dépenses, contre 108 millions (8 %) fin 2007 et 84,1 millions (7,6 %) en 2006.

**Annulation d'engagements d'exercices antérieurs**

39. Le montant des engagements annulés en 2008 s'est élevé à 15,9 millions de dollars, ce qui correspond à 14,7 % du montant des engagements non réglés à fin 2007. Les chiffres des années précédentes sont 9,1 millions (10,8 %) pour 2007 et 14,8 millions (18 %) pour 2006. La direction continue de suivre de près les montants comptabilisés comme engagements non réglés.

**Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires**

40. En 2008, le HCR n'a pas emprunté au Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, que l'Assemblée générale a créé en 1992 à l'intention des organisations à caractère opérationnel, qui peuvent y avoir recours dans les premiers temps d'une situation d'urgence. Il a néanmoins reçu dans l'année des contributions, sous forme de dons, pour un montant de 45,7 millions de dollars.

**H. Autres éléments dignes d'intérêt****Dispositif et principes de gouvernance et de responsabilité**

41. Le Bureau du Contrôleur a lancé une opération pilote consistant à organiser des séminaires de préparation aux audits pour les membres de l'équipe qui se trouve en Iraq. Le but est de renforcer les connaissances et l'expérience des intéressés, leur faisant mieux comprendre les mécanismes d'audit et de contrôle qui existent au HCR. On aide les équipes à bâtir leur matrice d'évaluation des risques, à savoir quels sont les risques et à trouver des moyens d'en atténuer les conséquences. De plus, ceux qui ont reçu cette formation sont censés être plus efficaces comme interlocuteurs désignés pour les audits, faire preuve d'un meilleur esprit de coopération, traiter avec plus de respect les missions d'audit et les demandes des auditeurs et adopter une attitude et un point de vue plus positifs vis-à-vis des

mécanismes d'audit, notamment en ce qui concerne la formulation de réponses appropriées. On attend également d'eux qu'ils communiquent ce qu'ils ont appris aux autres membres de leur équipe. Une fois pleinement mis au point, ce type de formation sera intégré comme module d'autoformation dans le programme de perfectionnement du HCR.

#### **Programme de départs volontaires**

42. Le Haut-Commissaire a lancé en février 2006 un processus d'évolution des structures et des méthodes de gestion dont le but est d'aboutir à des modes d'organisation, des méthodes de travail et une composition des effectifs du Haut-Commissariat qui permettent une utilisation rationnelle et économique de ses ressources et d'en consacrer la plus grande part possible à l'amélioration du sort des populations visées. Dans le cadre des mesures prises pour atténuer les effets de l'examen des structures et modes de fonctionnement au siège et sur le terrain, un programme de départs volontaires a été institué en août 2008. Le coût total en est de 21,5 millions de dollars, dont 2,6 versés en 2008 et 18,9 mis de côté dans le Fonds de financement des prestations dues au personnel pour 164 fonctionnaires qui ont décidé de se prévaloir du programme.

#### **Centre de services mondial de Budapest**

43. En 2008, la Section du contrôle financier, qui est chargée d'établir et de communiquer l'information financière concernant l'organisation et d'apporter un appui aux unités du siège et des bureaux extérieurs en matière de comptabilité et de questions touchant aux finances, est devenue pleinement opérationnelle dans sa nouvelle implantation, le Centre de services mondial de Budapest. Elle a collaboré avec le Service des budgets des programmes, les derniers mois de 2008, à la préparation du transfert dans le Centre d'autres services, chargés de la maintenance des systèmes et du traitement de données.

## Chapitre II

### Rapport du Comité des commissaires aux comptes

#### *Résumé*

Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les activités financières et vérifié les états financiers du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. À cette fin, il s'est rendu dans les bureaux du HCR au Costa Rica, en Croatie, au Kirghizistan, au Panama et en République bolivarienne du Venezuela, et a examiné les opérations et activités financières au siège, à Genève et au Centre de services mondial de Budapest.

Le Comité a également donné suite à certaines demandes particulières du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale.

Le Comité a émis une opinion assortie d'une réserve sur les états financiers de l'exercice considéré, que l'on trouvera au chapitre III. La réserve a trait à l'inclusion dans le montant total des dépenses figurant dans l'état financier I, soit 1 milliard 628 millions de dollars, du montant des dépenses engagées par le HCR pour des projets mis en œuvre par ses partenaires opérationnels, soit un total de 498,6 millions de dollars. Ces dépenses devaient faire l'objet d'audits indépendants réalisés par des auditeurs tiers. Cependant, au 29 juin 2009, sur ce montant de 498,6 millions de dollars, 252 millions, soit 50,5 % du total, n'étaient pas couverts par des attestations de vérification, lesquelles, pour la plupart, devaient être soumises au plus tard le 30 avril 2009. De plus, pour les années précédentes, à la même date du 29 juin 2009, environ 10 % des dépenses de l'année 2005 n'étaient pas encore couverts par des attestations de vérification. De même, pour les années 2006 et 2007, 14 % et 17 % des dépenses, respectivement, n'étaient toujours pas couverts par des attestations. En outre, s'agissant des attestations reçues par le HCR pour l'année 2008, des dépenses d'un montant de 29,5 millions de dollars, soit 12 % de leur valeur totale, avaient donné lieu à des opinions assorties de réserves. Dans ces circonstances, le Comité n'a pas été en mesure de vérifier avec une assurance suffisante la validité d'une part importante des dépenses engagées par l'intermédiaire des partenaires opérationnels. Le Comité avait appelé l'attention sur ce problème dans ses précédents rapports et avait recommandé des améliorations à apporter aux mécanismes de contrôle de la gestion des dépenses engagées par les partenaires opérationnels.

Dans son opinion, le Comité a également appelé l'attention sur les constatations suivantes :

a) La note 15 de l'état financier indique la valeur des biens durables. Celle-ci repose sur une base de données dont les lacunes ont été soulignées dans les précédents rapports du Comité. Bien que des progrès aient été constatés, plusieurs anomalies n'ont pas été rectifiées. Le Comité est préoccupé par l'impact de ces anomalies sur l'exactitude du montant indiqué;

b) La valeur des stocks de biens non durables n'a été indiquée ni dans les états financiers ni dans les notes, contrairement à ce qui est stipulé dans les Normes comptables du système des Nations Unies. Le HCR a estimé la valeur des biens non durables au 2 mars 2009 à 109,3 millions de dollars, mais le Comité a conclu que la base de données des biens non durables n'était pas fiable;

c) En raison de l'inscription dans les comptes des charges à payer au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite, y compris l'assurance maladie, les réserves et les soldes des fonds accusaient un déficit de 130,1 millions de dollars. Cette situation illustre la nécessité pour le HCR de mobiliser des ressources pour provisionner ces charges.

Dans son rapport précédent, le Comité a appelé l'attention, dans son opinion, sur trois questions : a) les dépenses engagées par le HCR par l'intermédiaire de partenaires opérationnels et la nécessité pour le HCR d'accélérer la soumission des attestations de vérification; b) les insuffisances constatées dans la gestion des biens durables; c) l'absence de ressources pour provisionner les prestations dues à la cessation de service.

#### **Coordination avec les services d'audit interne**

Le Comité a organisé ses vérifications en coordination avec le Bureau des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activités. Il a aussi examiné l'étendue de l'audit interne des activités du Bureau pour déterminer dans quelle mesure il pouvait se fier à ses travaux.

#### **Suite donnée aux recommandations antérieures**

Comme l'avait demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et conformément au paragraphe 7 de la résolution 59/264 A de l'Assemblée générale, le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été mises en œuvre et indiqué au cours de quel exercice elles avaient été faites pour la première fois. Sur un total de 21 recommandations, 7 avaient été intégralement appliquées (33 %), 11 l'avaient été partiellement (53 %) et 3 n'avaient pas été appliquées (14 %).

#### **Aperçu général de la situation financière**

Le montant total des recettes en 2008 s'est élevé à 1 milliard 652 millions de dollars et le montant total des dépenses s'est établi à 1 milliard 628 millions de dollars, d'où un excédent (avant ajustements) de 23,7 millions de dollars. Si la charge de 26 millions de dollars correspondant aux prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite n'avait pas été inscrite dans les comptes, l'excédent aurait été de 49,7 millions de dollars.

Le ratio liquidités/passif s'établissait à 0,58. Comme en 2007, ce chiffre était beaucoup plus bas que les années précédentes, en raison de la prise en compte des charges au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite.

#### **État des recettes et des dépenses**

Au 31 décembre 2008, le montant des engagements non réglés s'élevait à 120,5 millions de dollars, ce qui représentait 7,4 % des dépenses de l'année. Bien que des mesures aient été prises par le HCR pour vérifier la validité des engagements, le Comité a constaté que certains engagements, représentant un montant total de 1,4 million de dollars, ne se rattachaient pas à l'exercice 2008, ce qui donne à penser que les vérifications ne sont toujours pas faites avec une précision suffisante pour écarter tout risque de surestimation des dépenses.

**État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds**

L'actif du HCR a atteint 458,3 millions de dollars au 31 décembre 2008, contre 401,5 millions de dollars à la fin de l'année 2007, soit une augmentation de 14,1 %. Le passif s'élevait à 588,4 millions de dollars au 31 décembre 2008, contre 579,5 millions de dollars à la fin de l'année 2007, soit une augmentation de 1,5 %. Le passif a toutefois augmenté de 338 % par rapport à sa valeur de 2006, du fait de la comptabilisation depuis 2007 des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite, en particulier l'assurance maladie après la cessation de service, pour un montant de 369 millions de dollars au 31 décembre 2008. Le mode de financement des charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, et des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite n'a pas encore été déterminé.

Des changements apportés à la méthode d'enregistrement des recettes après la délocalisation de la section des finances à Budapest ont perturbé l'enregistrement des contributions. Des paiements reçus en 2008 étaient encore enregistrés dans des comptes en attente servant à enregistrer les contributions reçues d'avance, dans l'attente de leur rattachement aux contributions correspondantes à recevoir, inscrites à l'actif. En conséquence, les contributions reçues d'avance et les contributions à recevoir ont été surestimées, respectivement de 29,9 millions de dollars et de 28,6 millions de dollars. Des corrections ont été faites lorsque les erreurs ont été décelées.

**Prestations dues au titre de l'assurance maladie après la cessation de service**

Le montant des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, calculé par évaluation actuarielle, s'élevait à 307,8 millions de dollars au 31 décembre 2008. Conformément à la résolution 61/264 de l'Assemblée générale, le Comité a validé le calcul de la valeur de ces charges effectué par les actuaires.

**Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)**

Le Comité a noté que la mise en œuvre du plan de transition vers les IPSAS avait peu progressé. Le Comité est préoccupé par le manque de ressources humaines pour ce projet. En outre, le HCR n'a pas encore achevé la mise au point de la stratégie requise pour l'adaptation de son progiciel de gestion intégré aux IPSAS.

**Gestion de la trésorerie**

Comme dans ses rapports précédents, le Comité a constaté que certains comptes bancaires inactifs n'avaient pas été clôturés et que les comptes de petite caisse présentaient des soldes négatifs du fait d'erreurs de conversion des monnaies locales ou d'erreurs de comptabilité.

**Gestion des biens durables**

Dans son rapport précédent, le Comité avait mis en exergue les insuffisances constatées dans la gestion des biens durables. En conséquence, le HCR a continué d'assainir la base de données concernant ses biens durables. Le fait que des anomalies subsistaient donne à penser que ce travail n'est pas achevé. Le Comité a relevé un écart entre la valeur nette comptable des biens durables inscrite dans les états financiers et la valeur qu'il a lui-même calculée à partir des données communiquées par le HCR.

**Biens non durables**

La valeur des biens non durables détenus à la fin de l'année n'était présentée ni dans les états financiers, ni dans une note, bien que cette valeur fût très élevée. Au 2 mars 2009, le HCR l'estimait à 109,3 millions de dollars.

**Gestion des ressources humaines**

Après avoir augmenté régulièrement de 2005 à 2007, le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation est tombé de 172 à 149 entre 2007 et 2008, soit une baisse de 13,4 % imputable principalement à des départs volontaires. Au 31 décembre 2008, selon les statistiques du HCR, 99 fonctionnaires en attente d'affectation (soit 66,4 % du total) avaient bénéficié d'une affectation temporaire. Les 50 autres (33,6 %) étaient en congé spécial à plein traitement. Pour encourager le personnel en attente d'affectation à accepter un emploi, une instruction d'octobre 2008 prévoit que les agents qui refuseraient trois offres d'emploi successives seraient mis en congé sans solde.

**Gestion des programmes et des projets**

Une baisse du taux de réception des rapports de suivi des sous-projets émanant des partenaires opérationnels a été constatée. Au 31 décembre 2008, il était tombé à 65,3 %, contre 76,4 % à la fin de l'année 2007.

Au 29 juin 2009, les attestations de vérification des auditeurs tiers n'avaient pas été reçues pour des dépenses dont le montant atteignait 252 millions de dollars, soit 50,5 % du montant total des dépenses pour 2008 (498,6 millions de dollars). Si l'on exclut les projets pour lesquels la prolongation de la période de liquidation a été approuvée, le taux de conformité était de 58,1 % (224 millions de dollars sur 385,7 millions de dollars).

Le Comité a aussi relevé que les versements non régularisés aux partenaires opérationnels, en attente de justification depuis plus d'un an, représentaient encore à 4,8 millions de dollars.

**Audit interne**

Sur 19 audits des opérations ou bureaux extérieurs du HCR prévus par le Bureau des services de contrôle interne pour 2008, 13 ont été réalisés au cours de l'année (68 % du total). Par ailleurs, sur les 19 postes d'auditeur affectés à l'équipe d'audit du HCR, huit sont restés vacants pendant au moins trois mois. Les principales conclusions du Bureau figurent dans le corps du rapport.

**Passation par profits et pertes**

Conformément à l'article 6.4 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et à l'article 10.6 des règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le HCR, ce dernier a soumis au Comité un état des montants passés par profits et pertes. Le HCR a passé par profits et pertes des actifs liquides et des biens durables représentant 117 713 dollars et 818 642 dollars respectivement.

**Versements à titre gracieux**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, le Haut-Commissaire a approuvé un paiement de 216 036 dollars pour le versement d'indemnités aux agents ou aux membres de leur famille, qui avaient été victimes des attentats du 11 décembre 2007 à Alger.

**Cas de fraude ou de présomption de fraude**

Conformément au paragraphe 6 c) i) de l'annexe au Règlement financier et règles de gestion financières de l'ONU, le Comité a pris note des cas de fraude ou de présomption de fraude intervenus en 2008 qui ont lui été communiqués par le HCR. Le nombre des rapports d'enquête et de rapports sur les cas de fraudes a été plus faible en 2008 qu'en 2007, bien que le nombre de cas ait augmenté. Le Comité a estimé que la baisse du nombre de rapports d'enquête envoyés par le Bureau de l'Inspecteur général pouvait s'expliquer par des vacances de poste, par la dispersion de ses activités et par une coopération insuffisante avec le Bureau des services de contrôle interne.

**Recommandations**

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Les principales figurent au paragraphe 9 du présent rapport.

## **A. Introduction**

### **1. Mandat, étendue des vérifications et méthode**

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers des fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dont il a examiné les opérations pour la période d'un an terminée le 31 décembre 2008, conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale. La vérification a été menée conformément à l'article VII du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et de leurs annexes, ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que les contrôles effectués par le Comité soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au 31 décembre 2008 et les résultats des activités de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément aux règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugé nécessaire pour former une opinion sur les états financiers.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes du HCR et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion de ses activités. L'Assemblée générale avait également demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées aux paragraphes 10 à 18 ci-après.

4. Au cours de son examen des rapports du Comité concernant l'exercice clos le 31 décembre 2007, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) a formulé certaines demandes dans son rapport (voir A/63/474). Des informations sur la suite donnée à ses demandes sont données aux paragraphes 17, 116 et 144 du présent rapport.

5. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à l'Administration dans des lettres d'observations détaillant ses observations et recommandations, cette pratique a donné lieu à des échanges suivis avec l'Administration. Cinq lettres d'observations ont été envoyées pour la période considérée.

6. Lorsque les observations figurant dans le présent rapport font référence à des lieux spécifiques, elles ne s'appliquent qu'à ces lieux. Cela ne signifie pas, toutefois, qu'elles soient applicables à d'autres lieux ni, à l'inverse, qu'elles ne le soient pas.

7. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions du Comité ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient dans le rapport.

## **2. Coordination avec les services d'audit interne**

8. Le Comité continue d'organiser ses vérifications en coordination avec le Bureau des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux des auditeurs internes. Les résultats de l'examen des activités d'audit interne par le Comité sont présentés plus loin, à la section B.13.

## **3. Principales recommandations**

9. Le Comité recommande principalement au HCR de faire ce qui suit :

a) **Se conformer aux dispositions relatives à l'annulation d'engagements non réglés et renforcer ses mécanismes de contrôle afin d'être en mesure de vérifier la validité des engagements (par. 37);**

b) **Mettre en place un financement spécifique pour les charges à payer à la cessation de service et après le départ à la retraite, notamment au titre des prestations dues après la cessation de service (par. 61);**

c) **Assurer le traitement comptable rapide des contributions reçues en soldant les comptes d'attente (par. 66);**

d) **Approuver un plan révisé pour le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) accompagné d'un budget révisé afin d'inclure le coût de la modernisation du logiciel (par. 80);**

e) **Examiner, dans le cadre des préparatifs de la mise en application des normes IPSAS, les insuffisances de contrôle constatées concernant l'enregistrement des biens durables (par. 91);**

f) **Poursuivre les efforts entrepris pour nettoyer sa base de données concernant les bien durables et établir un mécanisme de contrôle permettant de retracer toutes les corrections apportées à la base de données lors d'un exercice annuel donné (par. 96);**

g) **Déclarer dans ses états financiers futurs la valeur des biens non durables non utilisés à la fin de l'année, dans le but de rendre compte de ses actifs de façon plus complète et exacte (par. 106);**

h) **Poursuivre ses efforts pour réduire le nombre de fonctionnaires qui sont en attente d'affectation et n'ont pas d'affectation temporaire (par. 116);**

i) **Poursuivre ses efforts pour améliorer le taux de justification en temps utile des avances faites aux partenaires opérationnels (par. 123);**

j) **Contrôler les versements aux partenaires opérationnels qui sont en attente de justification depuis plus d'un an et prendre des mesures appropriées en vue de leur régularisation ou de leur remboursement par les partenaires opérationnels (par. 127).**

k) **Redoubler d'efforts pour obtenir les attestations de vérification de la part de ses partenaires opérationnels avant le 30 avril de chaque année (par. 132);**

l) **Redoubler d'efforts pour mener à bien une analyse approfondie des attestations de vérification, afin d'opérer les ajustements qui pourraient être requis en ce qui concerne les dépenses des exercices antérieurs enregistrés dans les états financiers (par. 135);**

m) **Prendre en collaboration avec le Bureau des services de contrôle interne, des mesures appropriées afin de réduire le temps requis pour pourvoir les postes vacants d'auditeur interne (par. 144).**

10. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 44, 47, 68, 83, 86 et 166.

## **B. Constatations et recommandations détaillées**

### **1. Suite donnée aux recommandations antérieures du Comité**

11. Conformément au paragraphe 7, section A, de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, le Comité a examiné les mesures prises par le HCR pour donner suite aux recommandations formulées dans son rapport pour l'année achevée le 31 décembre 2007<sup>1</sup>. Sur un total de 21 recommandations, 7 avaient été appliquées intégralement (33 %), 11 partiellement (53 %) et 3 ne l'avaient été (14 %). Des informations plus détaillées à ce sujet sont présentées dans l'annexe au présent chapitre.

#### **Recommandations partiellement mises en œuvre**

12. Concernant les 11 recommandations qui n'ont pas été appliquées intégralement, le Comité a noté que dans certains cas, leur mise en œuvre dépendait de projets à moyen terme impliquant des réformes de fond (provisionnement des charges à payer à la cessation de service et après le départ à la retraite, par exemple). Dans d'autres cas, elle dépendait de la mise à jour en cours de bases de données informatisées (analyse des attestations de vérification, suivi du coût du personnel en attente d'affectation, gestion des biens durables, par exemple). La recommandation relative à l'évaluation des effets de la délocalisation se poursuivant étant donné que celle-ci était toujours en cours.

13. Toutefois, deux recommandations auraient pu, d'après le Comité, être intégralement mises en œuvre si elles avaient été considérées comme prioritaires : la vérification de la validité des engagements non réglés et la mise à jour régulière du plan relatif à l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public. Ces questions font l'objet d'observations plus détaillées dans les sections

---

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 5E (A/63/5/Add.5), chap. II.*

pertinentes du présent rapport. Le HCR a déclaré qu'il s'efforcera de mettre en œuvre les recommandations qui n'avaient pas été intégralement appliquées et que des ressources supplémentaires seraient affectées à l'application des recommandations prioritaires.

#### **Recommandations non appliquées**

14. Les trois recommandations n'ayant pas encore été appliquées concernent l'obligation de déclarer la valeur des biens non durables dans les états financiers, la clôture de comptes bancaires et le contrôle des comptes de petite caisse. Ces questions reviennent régulièrement à la surface depuis plusieurs années.

15. Concernant les biens non durables, il est stipulé à l'alinéa iv) du paragraphe 49 et les appendices connexes des normes comptables du système des Nations Unies que la valeur des stocks autres que les biens durables, le mobilier et les véhicules motorisés doit être déclarée dans les états financiers. Le HCR a expliqué que sa décision de ne pas déclarer la valeur des biens non durables dans les états financiers était conforme à la politique régulièrement suivie par plusieurs organismes des Nations Unies. Néanmoins, le Comité est revenu sur la question dans le présent rapport.

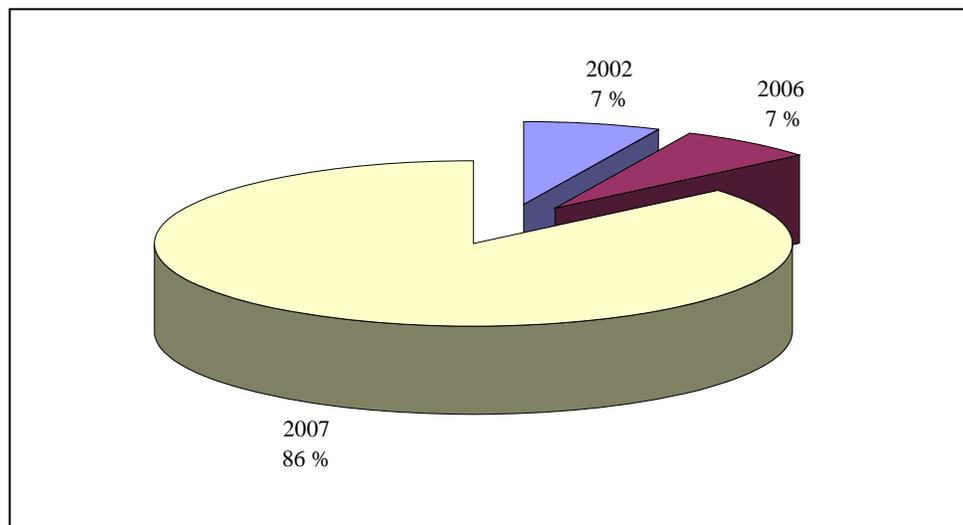
16. Concernant la gestion de la trésorerie, le Comité a fait observer au cours de plusieurs vérifications que des comptes bancaires demeuraient inactifs pendant plusieurs années avant d'être clos et que des comptes de petite caisse présentaient des soldes négatifs. Le Comité est également revenu sur cette question dans le présent rapport.

#### **Ancienneté des recommandations antérieures**

17. Comme l'avait demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/59/736, par. 8), le Comité a analysé l'ancienneté de ses recommandations précédentes qui n'avaient été mises en œuvre que partiellement ou ne l'avaient pas été. Les exercices au cours desquels ces recommandations avaient été faites pour la première fois sont indiqués dans l'annexe au présent chapitre.

18. Sur les 11 recommandations partiellement mises en œuvre et les trois qui n'ont pas été appliquées, 1 (7 %) remonte à 2002, 1 autre (7 %) à 2006 et 12 (86 %) à 2007, comme le montre la figure II.I. Quant aux trois recommandations n'ayant pas été appliquées, l'une remonte à 2006 et les deux autres à 2007.

Figure II.I  
Ancienneté des recommandations n'ayant été mises en œuvre que partiellement ou n'ayant pas été appliquées



## 2. Aperçu général de la situation financière

### Principaux indicateurs financiers

19. Les états financiers faisaient apparaître un excédent des recettes sur les dépenses et une augmentation des liquidités. L'analyse des principaux ratios financiers est présentée dans le tableau II.1. Elle montre une légère amélioration du ratio liquidités/passif, qui a notablement baissé en 2007 (0,52 contre 1,68 au 31 décembre 2006) en raison de la prise en compte dans les états financiers, pour la première fois en 2007, des charges à payer lors de la cessation de service et après le départ à la retraite.

Tableau II.1  
Principaux ratios financiers

	Exercice clos le 31 décembre				Dividende et diviseur du ratio de 2008 <sup>a</sup>
	2005	2006	2007	2008	
Contributions à recevoir/total de l'actif <sup>b</sup>	0,32	0,20	0,17	0,18	81 585/458 320
Encaisse et dépôts à terme/total de l'actif <sup>c</sup>	0,54	0,68	0,75	0,75	342 127/458 320
Encaisse et dépôts à terme/total du passif <sup>d</sup>	1,19	1,68	0,52	0,58	342 127/588 430
Engagements non réglés/total du passif <sup>e</sup>	0,73	0,63	0,18	0,20	120 482/588 430

<sup>a</sup> En milliers de dollars des États-Unis.

<sup>b</sup> Mesure la santé financière.

<sup>c</sup> Mesure la santé financière.

<sup>d</sup> Mesure la solvabilité.

<sup>e</sup> Mesure la solvabilité.

20. Cette situation résulte d'une modification apportée aux principes comptables, qui a eu des incidences sur le passif du HCR. Depuis 2007, l'Organisation des Nations Unies a modifié le mode de présentation des charges à payer lors de la cessation de service et après le départ à la retraite. Alors qu'auparavant ces charges étaient uniquement indiquées dans une note annexée aux états financiers, elles sont dorénavant déclarées dans les états financiers eux-mêmes. Cette question est abordée plus en détail dans les sections pertinentes du présent rapport.

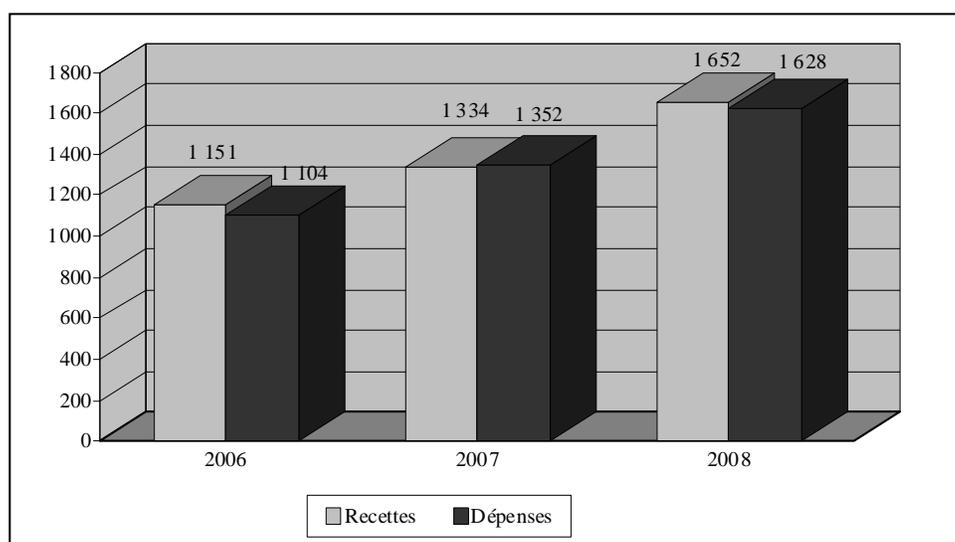
### 3. État des recettes et des dépenses

21. Le montant total des recettes de l'exercice 2008 s'est élevé à 1 milliard 652 millions de dollars et celui des dépenses à 1 milliard 628 millions de dollars, d'où un excédent (avant ajustement) de 23,7 millions de dollars. Cet excédent prenait en compte un montant de 26 millions de dollars représentant les prestations dues lors de la cessation de service et après le départ à la retraite qui lui avait été communiqué pour l'année. Les données correspondantes sont présentées dans la figure II.II.

Figure II.II

#### Évolution comparée des recettes et des dépenses 2005-2007

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : États financiers du HCR.

22. En raison de la prise en compte des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite pour lesquelles des ressources n'avaient pas été expressément prévues et qui jusqu'alors n'avaient pas été provisionnées par le HCR, un ajustement au titre de ces charges supplémentaires a été opéré au 31 décembre 2007 et porté au compte des réserves et du solde des fonds, qui a accusé de ce fait un déficit de 178,1 millions de dollars en fin d'exercice. En 2008, en raison d'un excédent des recettes par rapport aux dépenses (après ajustements) de 31,8 millions de dollars et de l'annulation d'engagements non réglés des exercices précédents

pour un total de 16,2 millions de dollars, le déficit des réserves et du solde des fonds a été ramené de 178,1 à 130,1 millions de dollars.

23. Les recettes totales, d'un montant de 1 milliard 652 millions de dollars pour 2008 contre 1 milliard 334 millions en 2007, ont augmenté de 23,8 %, ce qui s'explique principalement par l'accroissement des contributions volontaires reçues par le HCR pour ses programmes supplémentaires. Les contributions volontaires représentent 98,6 % des recettes totales du HCR. Les recettes du Fonds du programme annuel ont atteint 1 milliard 43 millions de dollars pour 2008 contre 929,3 millions en 2007, soit une augmentation de 12,3 %. De leur côté, les ressources du Fonds des programmes supplémentaires atteignaient 543,8 millions de dollars contre 332,8 millions en 2007, soit une augmentation de 63,4 %. Les principales opérations financées à l'aide des ressources supplémentaires en 2008 étaient les opérations en République arabe syrienne (107 millions de dollars), au Soudan (70,8 millions), en Iraq (50,4 millions), en Jordanie (44,5 millions), en République démocratique du Congo (25,2 millions) et en Géorgie (15,5 millions).

24. Dans le cadre des contributions volontaires, le montant alloué au titre du budget ordinaire de l'ONU était de 33,9 millions de dollars (2,1 % des recettes totales du HCR), alors qu'il était de 37 millions de dollars (2,8 % des recettes totales) en 2007. La tendance, observée depuis plusieurs années, à la réduction de la contribution prévue au budget ordinaire de l'ONU (3,4 % des ressources totales en 2005, 2,8 % en 2006 et 2,8 % en 2007) se poursuit.

25. Les dépenses ont été de 1 milliard 628 millions de dollars en 2008, contre 1 milliard 352 millions en 2007, soit une augmentation de 20,4 %. Le tableau II.2, tiré de la note 5 jointe aux états financiers, présente la ventilation des dépenses par catégorie de fonds (Fonds du programme annuel, budget ordinaire de l'ONU, Fonds des programmes supplémentaires, Fonds des administrateurs auxiliaires, Fonds de l'assurance maladie, Fonds de roulement et de garantie, Fonds de financement des prestations dues au personnel).

Tableau II.2  
**Répartition des dépenses**

(En milliers de dollars É.-U.)

<i>Fonds</i>	<i>Programme</i>	<i>Appui au programme</i>	<i>Gestion et administration</i>	<b>Total</b>
Programme annuel	703 847	292 804	62 961	<b>1 059 612</b>
Programmes supplémentaires	467 248	25 700	–	<b>492 948</b>
Budget ordinaire de l'ONU	–	–	33 854	<b>33 854</b>
<b>Total partiel</b>	<b>1 171 095</b>	<b>318 504</b>	<b>96 815</b>	<b>1 586 414</b>
Administrateurs auxiliaires	–	–	–	<b>11 060</b>
Plan d'assurance maladie	–	–	–	<b>3 111</b>
Fonds de roulement et de garantie	–	–	–	<b>1 704</b>
Prestations dues au personnel	–	–	–	<b>25 983</b>
<b>Total général</b>	<b>1 171 095</b>	<b>318 504</b>	<b>96 815</b>	<b>1 628 272</b>

Source : Note 5 des états financiers du HCR.

26. Globalement, les dépenses courantes au titre du programme ont augmenté de 22,6 % (1 milliard 171 millions de dollars en 2008 contre 955,5 millions en 2007), les dépenses d'appui de 10,3 % (318,5 millions contre 288,8 millions de dollars) et celles de gestion et d'administration de 9,9 % (96,8 millions contre 88,1 millions de dollars).

27. Sachant que les partenariats sont le mode d'action préféré du HCR pour ses opérations sur place, il est logique que l'augmentation des dépenses courantes au titre du programme entraîne une augmentation des paiements aux partenaires d'exécution. Cette augmentation a été de 36,9 % en 2007 par rapport à 2006. Au 31 décembre 2008, ces paiements se sont élevés à 531,5 millions de dollars, soit 23,1 % de plus qu'en 2007 (431,8 millions). Ils ont représenté 32,6 % des dépenses totales du HCR pour 2008. Toutefois, la part des sommes versées aux partenaires que ces derniers ont déclaré avoir dépensées en fournissant les justificatifs appropriés (347,2 millions de dollars au 31 décembre 2008) a baissé, après avoir régulièrement augmenté au cours des dernières années. Après avoir augmenté de 64,4 % en 2005, de 63 % en 2006 puis de 76,4 % en 2007, le taux des avances utilisées et justifiées selon les rapports de suivi des sous-projets est tombé à 65,3 %, comme il ressort des chiffres indiqués dans la note 5 des états financiers.

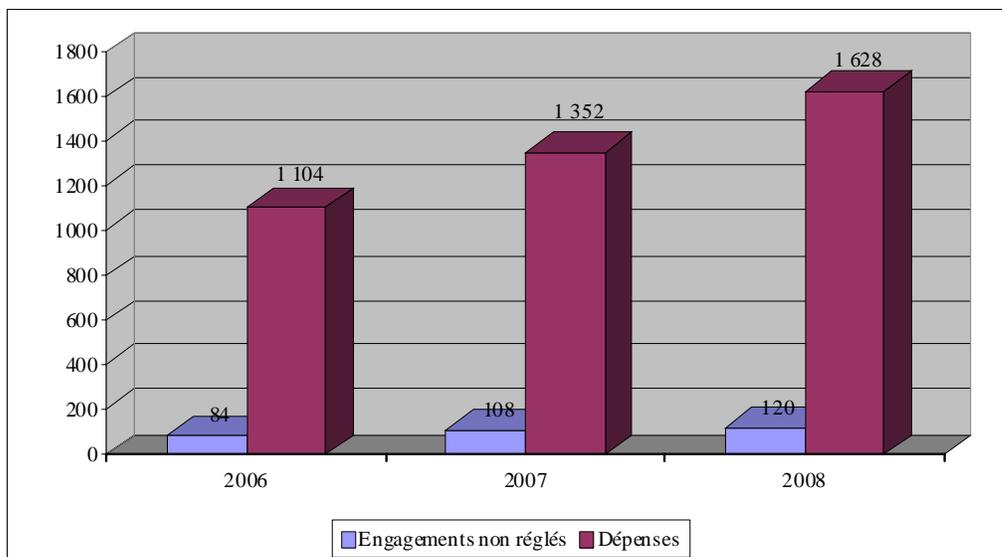
28. Le taux d'utilisation effective par les partenaires opérationnels des avances versées par le HCR indique que les avances ont servi à exécuter ses programmes. Le ralentissement constaté ci-dessus doit être rapporté à la forte augmentation des ressources allouées aux programmes, surtout dans le cadre des programmes supplémentaires, au cours de l'année. Ce renversement de tendance inquiète le Comité et fait l'objet d'une recommandation au paragraphe 123 du présent rapport.

#### **Engagements non réglés**

29. Au 31 décembre 2008, le montant des engagements non réglés s'élevait à 120,5 millions de dollars, ce qui représente 7,4 % du total des dépenses du HCR en 2008. Bien que les engagements non réglés aient augmenté de 11,6 % par rapport à l'exercice précédent (108 millions de dollars), leur part des dépenses totales a légèrement baissé, tombant de 8 % à 7,4 %. Dans la figure II.III, les engagements non réglés sont comparés au montant total des dépenses pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

Figure II.III  
**Évolution comparée des engagements non réglés et des dépenses, 2006-2008**

(En millions de dollars des É.-U.)



Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

30. Le paragraphe 39 des normes comptables du système des Nations Unies définit les engagements comme les montants correspondant aux commandes passées aux contrats conclus, aux services reçus ou autres opérations constituant des charges de l'exercice en cours et devant être payées pendant cet exercice ou un exercice ultérieur.

31. De plus, la règle de gestion financière 105.9 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU stipule qu'un engagement de dépenses doit être fondé sur un marché, accord, bon de commande ou autre engagement officiel, ou sur une dette reconnue par l'ONU, tous les engagements de dépenses devant être étayés par un document d'engagement de dépenses en bonne et due forme.

32. En réponse à la recommandation faite par le Comité dans son précédent rapport<sup>2</sup>, le HCR avait déclaré qu'il poursuivrait ses efforts pour améliorer le contrôle de la validité de différents engagements non réglés à la fin de l'année, en particulier en effectuant des examens mensuels des commandes non réglées. Par conséquent, le Comité a examiné dans les paragraphes suivants les effets de ces efforts.

33. Le montant des engagements comptabilisés avant 2008 et annulés par le HCR en 2008 était de 16,2 millions de dollars par rapport à 9,1 millions en 2007. Ces annulations représentaient 13,4 % des engagements non réglés comptabilisés en 2008, contre 10,8 % pour 2007. Cette augmentation de 78 % des annulations d'engagements non réglés donne à penser que toutes les règles n'ont peut-être pas

<sup>2</sup> Ibid., par. 36.

été strictement suivies lorsque ces engagements ont été comptabilisés initialement, mais montre également que le HCR a fait des efforts pour améliorer le contrôle de la validité des engagements en fin d'année, entraînant ainsi l'annulation d'engagements non réglés.

34. Le Comité a toutefois établi que des bons de commandes pour une valeur totale de 351 953 dollars n'auraient pas dû demeurer dans les comptes au 31 décembre 2008 étant donné que les engagements correspondants avaient été annulés par les bureaux extérieurs.

35. Ces observations montraient que le HCR devrait redoubler d'efforts pour vérifier la validité des engagements comptabilisés. Le HCR a indiqué qu'à la suite de l'audit du Comité, il avait annulé les engagements en question et passé en revue tous les bons de commande qui pouvaient figurer par erreur dans les comptes alors même qu'ils avaient été annulés. Les résultats de cet examen ont conduit le HCR à annuler un montant total de 1,4 million de dollars d'engagements non réglés pour 2008, ce que reflètent les comptes corrigés.

36. Le Comité a noté que des mesures avaient été prises pour éviter des erreurs à la date d'arrêt des comptes et vérifier la validité des engagements. Toutefois, au vu des résultats susmentionnés, le Comité estime que ces opérations n'ont pas encore été réalisées avec suffisamment de précision pour exclure entièrement le risque de surestimation des engagements non réglés, et par conséquent des dépenses du HCR.

**37. Le Comité réitère sa recommandation tendant à ce que le HCR se conforme aux dispositions relatives à l'annulation d'engagements non réglés et renforce ses mécanismes de contrôle afin d'être en mesure de vérifier la validité des engagements.**

#### **Recettes provenant des contributions volontaires**

38. Au 31 décembre 2008, les contributions volontaires, d'un montant total de 1 milliard 628 millions de dollars, représentaient 98,6 % des recettes totales du HCR. Elles ont augmenté de 24,8 % par rapport au chiffre de 2007 (1 milliard 305 millions de dollars).

39. Dans son précédent rapport<sup>3</sup>, le Comité a fait observer que la note 2 f) des états financiers faisait une distinction entre les contributions annoncées par des gouvernements et celles d'autres donateurs, les premières étant comptabilisées à leur valeur entière, les autres uniquement à raison de 50 % dans l'esprit d'une gestion financière prudente. Conformément au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies, les contributions volontaires ne devraient pas être traitées différemment selon qu'elles proviennent de gouvernements ou d'autres donateurs, mais il faudrait par contre envisager la constitution de provisions en cas de besoin, lorsque les contributions sont payées avec retard ou ne sont pas payées intégralement.

40. Il est dit au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies que les contributions volontaires officiellement annoncées représentent un engagement de bonne foi de la part du contribuant pour l'exercice ou le programme auquel elles se rapportent. Elles doivent donc être comptabilisées comme recettes de l'exercice correspondant. Toutefois, conformément au principe de prudence, des

<sup>3</sup> Ibid., par. 53 à 56.

provisions pourront être constituées si le recouvrement de ces recettes paraît douteux; si la contribution annoncée est jugée irrécouvrable, il faudra passer par profits et pertes la somme correspondante. Une autre méthode consiste à attendre d'avoir reçu les fonds pour comptabiliser les recettes.

41. Le Comité avait donc recommandé que le HCR revoie ses principes comptables relatifs à la comptabilisation des contributions volontaires afin de s'aligner sur le paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies<sup>4</sup>.

42. C'est pourquoi le HCR a modifié en 2008 la note en question [l'actuelle note 2 d)] en éliminant la dernière phrase du premier paragraphe. Cela signifie que toutes les contributions, quelle qu'en soit l'origine, sont comptabilisées à leur valeur totale.

43. Toutefois, la note 2 d) mentionne toujours que les contributions annoncées par les gouvernements sont comptabilisées en recettes pour leur montant total au moment où elles sont acceptées. Par conséquent, le Comité estime que la note ne reflète pas en totalité le changement apporté, bien que la nouvelle règle ait été intégralement appliquée par le HCR.

**44. Le Comité recommande que le HCR : a) mentionne toute modification apportée aux principes comptables dans les notes relatives à l'exercice au cours duquel la modification a été apportée, et b) fasse connaître l'effet des modifications apportées aux principes comptables conformément aux paragraphes 18 et 19 des normes comptables du système des Nations Unies.**

45. Bien que le Comité ait recommandé de constituer par prudence des provisions, si nécessaire, pour se conformer au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies, le HCR n'a pas constitué de provision pour les contributions dont le recouvrement était douteux. Il estimait que pour les contributions comptabilisées en recettes, mais restées impayées depuis longtemps, la constitution d'une provision n'était pas nécessaire. Sa politique concernant les contributions irrécouvrables était énoncée dans la note 2 d) des états financiers, où il est précisé que les contributions annoncées et non acquittées sont passées par profits et pertes au bout de cinq ans, sauf si le donateur a confirmé son annonce par écrit dans les 18 mois précédant la fin de l'exercice. Aucune contribution n'a été passée par profits et pertes en 2008, alors qu'un montant de 2,8 millions de dollars l'avait été en 2007.

46. Le Comité estime que pour se conformer au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies, le HCR, au lieu d'attendre cinq ans pour passer par profits et pertes les contributions irrécouvrables, devrait constituer une provision chaque année au titre des contributions à recevoir pour les exercices précédents, lorsque le recouvrement est douteux.

**47. Le Comité recommande que le HRC revoie ses principes comptables relatifs aux contributions volontaires irrécouvrables, pour se conformer au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies.**

48. Le HCR a répondu qu'il n'estimait pas nécessaire de constituer des provisions au titre des contributions volontaires irrécouvrables, l'expérience ayant montré que

---

<sup>4</sup> Ibid., par. 57.

les cas de non-versement de contributions volontaires au-delà d'une période de cinq ans étaient très rares.

#### **4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds**

49. L'actif du HCR est passé de 401,5 millions de dollars à fin 2007 à 458,3 millions au 31 décembre 2008, soit 14,1 % d'augmentation. La croissance ainsi enregistrée en 2008 était principalement une augmentation due d'environ 13,8 % de l'encaisse et des dépôts à terme.

50. Au 31 décembre 2008, le passif du HCR (588,4 millions de dollars) faisait apparaître une augmentation de 1,5 % par rapport à 2007 (579,5 millions de dollars), et de 338 % par rapport à 2006 (134,4 millions de dollars). Comme mentionné précédemment, cette augmentation s'explique principalement par la prise en compte des charges dues lors de la cessation de service et après le départ à la retraite soit un total de 369 millions de dollars au 31 décembre 2008.

51. Le passif du Fonds de financement des prestations dues au personnel s'élevait à 388,4 millions de dollars au 31 décembre 2008 contre 374 millions au 31 décembre 2007. Outre les prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite, qui s'élevaient à 369 millions de dollars au 31 décembre 2008 et comprenaient les charges d'assurance maladie après la cessation de service (307,8 millions de dollars), les indemnités de rapatriement (27,7 millions de dollars) et le paiement des jours de congés non utilisés (33,5 millions de dollars), le HCR a comptabilisé un montant de 19,4 millions au titre des charges liées aux deux plans de départ volontaire établis pour les fonctionnaires du HCR.

#### **Dépenses liées aux départs volontaires**

52. Les deux plans de départ volontaire formulés en 2007 et 2008 découlaient de la décision du HCR de réduire ses effectifs afin de maîtriser les dépenses de personnel qu'il estimait trop élevées. Les dépenses au titre des départs volontaires s'élevaient à 6,6 millions de dollars au 31 décembre 2007, ceci pour le premier plan, formulé en 2007. Un second plan concernant 164 personnes a été décidé pour 2008, dont le coût est estimé à 21,5 millions de dollars.

#### **Prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite**

53. Sans prendre en compte les départs volontaires, le montant des charges à payer au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite a à peine changé de 2007 à 2008, et n'accuse qu'une faible augmentation, passant de 367,5 à 369 millions de dollars.

54. Les normes comptables du système des Nations Unies exigent que figurent dans les états financiers les montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite, compte tenu ce faisant des principes de gestion financière de l'organisation. Jusqu'en 2006, conformément à ces normes, le HCR indiquait le montant de ces charges dans les notes accompagnant les états financiers. À la suite de nombreuses observations concernant cette pratique, jugée irrégulière, en particulier par le Comité, l'Assemblée générale a décidé de comptabiliser ces charges (voir la section III de sa résolution 60/255). Par conséquent, elles ont été comptabilisées pour la première fois dans les états financiers eux-mêmes dans les comptes de l'année 2007.

55. L'enregistrement des charges a été fait, mais le financement nécessaire n'a pas été mis en place simultanément, ce qui est l'une des principales causes du solde négatif de 130,1 millions de dollars des fonds et réserves constaté au 31 décembre 2008.

56. Dans son précédent rapport<sup>5</sup>, le Comité avait noté qu'à l'occasion de l'examen du rapport du Secrétaire général sur les engagements liés à l'assurance maladie après la cessation de service et les propositions de financement y afférentes, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait considéré que l'utilisation à des fins totalement différentes des soldes constatés et des économies réalisées ne constituait pas une pratique de gestion financière appropriée (A/61/791, par. 12).

57. Le Comité avait également relevé que le HCR ne pouvait pas utiliser les fonds disponibles dès lors que leur emploi était spécifiquement limité selon les règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire et que ces règles ne contenaient aucune disposition relative au financement des prestations dues à la cessation de service.

58. De plus, à supposer que le HCR utilise des fonds non affectés pour financer les prestations dues après la cessation de service, cela ne serait pas suffisant pour couvrir en totalité le coût des prestations en question.

59. Le Comité recommande par conséquent que le HCR mette en place sans tarder un mode de financement spécifique, afin d'équilibrer dans ses comptes l'impact des charges à payer au personnel après la cessation de service, notamment au titre de l'assurance maladie. Le HCR a expliqué qu'il se conformerait à l'approche suivie par l'Organisation des Nations Unies concernant le provisionnement des charges liées aux prestations dues à la cessation de service et après le départ à la retraite.

60. En mars 2009, aucune nouvelle décision n'avait été prise par l'Assemblée générale sur cette question, ce qui signifie que le HCR n'avait de son côté pris aucune décision. D'après le HCR, des scénarios de financement seraient examinés à la réunion du Comité permanent plénier en juin 2009.

**61. Le Comité réitère sa recommandation tendant à ce que le HCR mette en place un financement spécifique pour les charges à payer à la cessation de service et après le départ à la retraite, notamment au titre des prestations dues après la cessation de service.**

62. Les observations du Comité sur l'évaluation des charges au titre de l'assurance maladie après la cessation de service sont présentées à la section 5 ci-après.

#### **Contributions comptabilisées à l'actif et au passif**

63. Les contributions sont enregistrées dans les états financiers du HCR en deux étapes. Lorsqu'une contribution est annoncée par un donateur, elle est enregistrée, avant d'être payée, en tant que recette et, simultanément, dans la partie « Actif » du bilan en tant que contribution à recevoir. Lorsque cette contribution est effectivement payée par le donateur, son montant est enregistré en trésorerie et la contribution à recevoir correspondante doit être annulée. En attendant, le rattachement du paiement reçu à la contribution à recevoir correspondante, le

---

<sup>5</sup> Ibid., par. 38 à 43.

paiement est temporairement inscrit dans les comptes d'attente également utilisés pour les contributions reçues en avance. À la fin de l'exercice annuel, les comptes d'attente doivent être soldés ainsi que les contributions à recevoir ayant été encaissées. Tout retard dans le rattachement d'un paiement à la contribution correspondante se traduit par une surestimation des actifs et des passifs.

64. Au 31 décembre 2008, les comptes d'attente mentionnés ci-dessus auraient dû présenter un solde nul. Cela n'était pourtant pas le cas, en raison de retards dans le traitement des paiements reçus. Par conséquent, les versements enregistrés dans ces comptes d'attente en attendant leur rattachement aux contributions correspondantes ont été inscrits en tant que contributions reçues à l'avance alors qu'il s'agissait en fait de paiements effectués pour des contributions concernant l'année 2008. En même temps, les contributions pour lesquelles des paiements avaient été reçus figuraient toujours parmi les contributions à recevoir au 31 décembre 2008. Il en a découlé une surestimation à la fois de l'actif et du passif.

65. Suite aux observations faites par le Comité au moment de l'audit, le montant des contributions à recevoir comptabilisées à l'actif a été corrigé par le HCR et ramené de 110,2 à 81,6 millions de dollars, soit une diminution de 28,6 millions de la valeur de l'actif. Le montant des contributions reçues à l'avance a été corrigé et ramené de 78,8 à 48,9 millions de dollars, c'est-à-dire une diminution de 29,9 millions de la valeur du passif.

**66. Le Comité recommande que le HCR assure le traitement comptable rapide des contributions reçues en soldant les comptes d'attente.**

67. Le Comité a également observé plusieurs cas d'écritures erronées (paiement entré deux fois, montants inexacts), ce qui démontre les difficultés rencontrées par le HCR pour rattacher les versements reçus aux contributions correspondantes et explique les retards dans le traitement des comptes d'attente. Les insuffisances ainsi constatées concernant l'enregistrement des recettes au titre des contributions doivent faire l'objet de mesures correctives à titre prioritaire.

**68. Le comité recommande que le HCR mette en place des procédures de contrôle interne appropriées afin d'éviter les erreurs d'écriture lors de l'enregistrement des contributions et d'assurer la fiabilité du système d'enregistrement des recettes.**

## **5. Charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service**

69. Après leur cessation de service, les fonctionnaires remplissant certaines conditions ont droit à des prestations d'assurance maladie. La charge totale liée à ces prestations, calculée par un actuaire, s'élevait à 307,8 millions de dollars au 31 décembre 2008 (308 millions au 31 décembre 2007).

70. Suite à la demande faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/264, le Comité a examiné l'évaluation des charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Il a examiné la procédure d'évaluation du montant et en particulier le rapport de l'Actuaire-conseil. Le HCR a évalué la charge en utilisant la méthode actuarielle stipulée dans les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS 25), conformément à la demande formulée par l'Assemblée au paragraphe 10 de la résolution susmentionnée.

71. Le Comité a examiné les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation. Il a observé que le taux d'actualisation choisi pour le montant déterminé au 31 décembre 2008 était de 5,5 % – le même que pour l'évaluation précédente, en dépit de la diminution des taux d'intérêt de référence au cours de l'exercice. Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, le taux d'intérêt à 30 ans du bon du Trésor à des États-Unis est tombé de 4,45 % à 2,69 % (soit une baisse de 176 points de base),

72. Choisir de maintenir le taux d'actualisation à 5,5 % permettrait une meilleure comparaison de la charge dans le temps. Si la valeur réelle des taux à long terme demeurait en deçà de cette valeur de 5,5 % sur le long terme, cela pourrait entraîner une réévaluation des prestations à payer. L'impact serait important, comme en témoigne l'analyse de sensibilité effectuée par l'actuaire au 31 décembre 2008. Une baisse d'un point dans le taux d'actualisation correspondrait à une augmentation de 22 % de la valeur de la charge.

## **6. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)**

73. En application de la résolution 61/233 A de l'Assemblée générale comme suite aux observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport (A/63/474), le Comité a poursuivi l'examen des efforts entrepris par le HCR pour préparer le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et adapter son système progiciel de gestion intégré.

74. Le HCR s'est fixé pour objectif de produire des états financiers conformes aux normes comptables IPSAS au 31 décembre 2010. Pour ce faire, les procédures et systèmes informatiques doivent avoir été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2010 au plus tard. À cette fin, le plan de mise en œuvre des normes comptables IPSAS a été approuvé par le Haut-Commissaire adjoint en juin 2008. Le HCR a évalué le coût total de la mise en œuvre des normes comptables IPSAS à 3,2 millions de dollars pour la période 2007-2009. Ce montant a été calculé en prenant en compte les coûts de formation, les services de consultant, les dépenses de personnel ainsi que le coût des services informatiques et de logistique.

75. Le plan de mise en œuvre des normes comptables IPSAS a été mis à jour en février 2009 et spécifie les tâches assignées aux différentes équipes responsables du projet. Il contient également des précisions sur la répartition des tâches, le calendrier de réalisation et les taux d'achèvement constatés en février 2009, ainsi que le taux global d'avancement du projet. Le Comité a constaté que peu de progrès avaient été faits dans la mise en œuvre de l'ensemble des actions programmées. En effet, seul la phase de planification du projet a montré une progression significative (67 % des tâches ont été menées à bien). Pour les autres tâches réalisées par les 10 groupes de travail, le taux d'achèvement allait de 0 à 7 %.

76. Le HCR a évalué le risque d'échec du plan de transition vers les normes comptables IPSAS. Cette évaluation a permis de déceler 10 risques, dont 5 problèmes à très haut risque et 3 à haut risque. Le risque principal concernait l'insuffisance des ressources humaines affectées au projet.

77. Le HCR a indiqué que jusqu'en février 2009, un fonctionnaire seulement travaillait à temps plein sur ce projet et que trois autres fonctionnaires y avaient été

affectés en mars 2009. Au total, quatre fonctionnaires travaillaient à plein temps sur le projet et 26 à temps partiel. Pour la plupart des tâches spécifiées dans le plan, aucune affectation de fonctionnaire n'avait eu lieu jusqu'à présent.

78. En 2004, le HCR a modifié son système d'information financière et mis en place un nouveau progiciel de gestion intégré (PeopleSoft Management Systems Renewal Project). Le HCR a fait valoir que ce progiciel serait compatible avec les normes comptables IPSAS, sous réserve de certaines modifications.

79. Le HCR a expliqué que quelques modifications et changements de configuration seraient nécessaires pour aligner le progiciel sur les normes IPSAS. Le travail des équipes consiste à examiner le système existant pour déterminer les changements à opérer et à faire en sorte que le nécessaire soit fait à cet égard. En outre, le HCR a informé le Comité que la comparaison des systèmes et procédures existants et la détermination des modifications requises étaient en cours. Les résultats de ce travail étaient attendus pour la fin du mois d'avril 2009 et seraient utilisés pour l'adoption d'une stratégie et d'un plan révisé. Le budget de ce projet devait également être revu au vu de la stratégie adoptée.

**80. Le Comité recommande que le HCR approuve un plan révisé pour le passage aux Normes comptables internationales pour le secteur public, accompagné d'un budget révisé afin d'inclure le coût de la modernisation du logiciel.**

## 7. Gestion de la trésorerie

81. Au 31 décembre 2008, le HCR répertoriait 515 comptes bancaires de dépôt ouverts, en espèces et à terme. La règle 4.1.1.8 du manuel financier du HCR établit qu'un compte bancaire inutilisé pendant au moins six mois doit être clôturé. Le Comité a noté que, à l'instar des années 2006 et 2007, un certain nombre de comptes bancaires inactifs étaient encore ouverts : 22 comptes bancaires avec un solde total de 94 423 dollars au 31 décembre 2008 étaient inactifs depuis un, deux ou trois ans.

82. Dans son rapport précédent<sup>6</sup>, le Comité avait de nouveau recommandé que le HCR suive la question de la clôture des comptes bancaires et mette en place des mécanismes de contrôle permettant de surveiller de façon efficace les comptes bancaires des bureaux extérieurs. Le HCR a indiqué que les systèmes de vérification touchant l'ouverture et la clôture des comptes bancaires avaient été améliorés et que la plupart des comptes bancaires inactifs avaient été clôturés en 2008. En mars 2009, le Comité a néanmoins conclu que sa recommandation n'avait pas été suivie d'effet.

**83. Le Comité réitère une fois de plus sa recommandation visant à ce que le HCR surveille la clôture des comptes bancaires et mette en place des mécanismes de contrôle permettant de surveiller de façon efficace les comptes bancaires des bureaux extérieurs.**

84. Le HCR a répondu qu'il avait commencé à prendre des mesures à ce sujet et que 50 comptes bancaires inactifs avaient été clôturés. Cependant, le Comité est d'avis que les mesures prises ne répondaient pas totalement à sa recommandation.

<sup>6</sup> Ibid., par. 65.

85. Dans ses rapports 2006 et 2007<sup>7</sup>, le Comité a noté l'existence de comptes de petite caisse présentant un solde négatif. Un examen de la balance préliminaire de 2008 a montré que neuf comptes de petite caisse présentaient un solde négatif au 31 décembre 2008 pour un montant total de 39 442 dollars. En 2007, le même constat s'appliquait à 14 comptes de petite caisse pour un montant total de 62 446 dollars. En 2006, 19 comptes de petite caisse étaient concernés, le solde négatif s'élevant à 27 011 dollars. La plupart de ces soldes négatifs résultaient de la conversion erronée de devises locales ou d'erreurs de comptabilité.

**86. Le Comité réitère une fois de plus sa recommandation visant à ce que le HCR instaure des contrôles afin d'éviter que les comptes de petite caisse ne fassent apparaître des soldes négatifs.**

## 8. Gestion des biens durables

87. Dans son précédent rapport<sup>8</sup>, le Comité a insisté sur la question de la gestion des biens durables. Il s'est dit préoccupé quant à l'impact des insuffisances constatées sur l'exactitude du montant des biens du HCR. Cette situation est liée à des insuffisances du système de suivi de la gestion des biens durables. Le Bureau des services de contrôle interne a également relevé dans ses rapports de 2008 que la gestion des biens durables restait inefficace.

88. Conformément à la note 2 m) des états financiers, les biens durables comprennent les actifs dont le coût d'achat initial est égal ou supérieur à 1 500 dollars et la durée de vie utile égale ou supérieure à cinq ans, ainsi que tous les articles spéciaux. Ces derniers comprennent les véhicules, les équipements informatiques, les immobilisations de production, les installations de télécommunication, les équipements de sécurité et les générateurs d'une valeur d'acquisition minimale de 100 dollars. Selon la note 15 des états financiers, au 31 décembre 2008, la valeur d'achat des biens durables du HCR s'élevait à 350,3 millions de dollars et leur valeur nette à 110,7 millions de dollars, contre 330,2 millions de dollars et 96,6 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2007.

89. Au cours de l'audit, la valeur d'achat des biens durables a été enregistrée en premier lieu dans la note 15 des états financiers pour une valeur de 334,6 millions de dollars au lieu de 350,3 millions de dollars, soit un écart de 15,7 millions de dollars, et la valeur comptable nette pour un montant de 104,7 millions de dollars au lieu de 110,7 millions de dollars, soit un écart de 6 millions de dollars.

90. Ces erreurs découlaient de l'enregistrement incomplet des biens durables. Certains avaient été endommagés, d'autres avaient été reçus mais n'avaient pas encore été mis en service. Le HCR a modifié en conséquence les montants indiqués à la note 15 des états financiers. Le Comité a mis l'accent sur la nécessité pour le HCR de veiller à l'enregistrement complet et exact des biens durables ainsi qu'à leur compilation, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU. Le HCR a reconnu les faiblesses actuelles du système de gestion des biens durables, mais a expliqué que le règlement de ce problème était lié à la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public.

<sup>7</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 5E* (A/63/5/Add.5), chap. II, par. 69.

<sup>8</sup> *Ibid.*, chap. III.

91. **Le Comité recommande que le HCR, dans le cadre des préparatifs de la mise en application des Normes comptables internationales pour le secteur public, examine les insuffisances de contrôle constatées concernant l'enregistrement des biens durables.**

92. Le Comité a relevé des écarts entre le coût d'acquisition des biens durables au 31 décembre 2008 et celui mentionné dans la note 15 aux états financiers. Des écarts ont également été mis en évidence concernant la valeur nette des biens durables. Des écarts semblables avaient été relevés à la fin de 2007.

93. Le HCR a poursuivi ses efforts pour corriger les données erronées dans la base de données qu'il utilise pour l'enregistrement des biens durables, conformément aux recommandations formulées par le Comité lors de ses précédents audits, dans lesquelles il avait appelé l'attention sur les insuffisances constatées dans le précédent système (doubles saisies, données erronées et anomalies dans les taux d'amortissement utilisés).

94. Conformément à une précédente recommandation du Comité<sup>9</sup>, le Groupe de la gestion des actifs a été renforcé en octobre 2008. Il était composé de cinq personnes à Budapest depuis le 1<sup>er</sup> mars 2009 et d'un fonctionnaire à Genève, fournissant principalement des services de secrétariat au Comité de gestion des actifs. Afin de nettoyer la base de données relative aux biens durables, un système de contrôle a été mis en place en coordination avec les différents responsables pour repérer les biens qui n'avaient jamais fait l'objet d'une vérification physique annuelle. Un rapport d'inventaire a été envoyé chaque mois au Comité de gestion des actifs du siège depuis janvier 2009.

95. Le Comité reconnaissait les efforts déployés par le HCR pour renforcer le Groupe de gestion des actifs, établir un système de suivi des actifs dans les différents bureaux et dresser un tableau plus exact de la situation à cet égard. Cependant, des écarts demeurent. Le système de gestion des biens durables ne permet pas au HCR de s'assurer que toutes les sorties d'inventaire dans la base de données faites par chacun des bureaux régionaux fassent suite à une décision du Comité de gestion des actifs, seul organe officiellement habilité à autoriser les sorties d'inventaire et à inscrire les passations par pertes et profits dans les comptes. En conséquence, le HCR n'a pas été en mesure de retracer toutes les corrections apportées en 2008 à la base de données des biens durables.

96. **Le Comité recommande que le HCR poursuive les efforts entrepris pour nettoyer sa base de données concernant les biens durables et établisse un mécanisme de suivi permettant de retracer toutes les corrections apportées à la base de données lors d'un exercice annuel.**

97. Les locaux du HCR sont loués ou sont mis gratuitement à sa disposition. Toutefois, le HCR a acquis en 2008 un bâtiment pour son bureau de pays à Kinshasa pour un montant de 3,6 millions de dollars, conformément à un contrat de vente daté du 5 décembre 2008. Cet achat a été comptabilisé en dépense.

98. Le Comité estime que la valeur du bâtiment devrait être comptabilisée à l'actif. Le paragraphe 49 v) des Normes comptables du système des Nations Unies stipule que la valeur d'un tel bien devrait être déclarée et la méthode d'évaluation (prix payé, valorisation ou valeur nominale) clairement indiquée. Compte tenu de la

---

<sup>9</sup> Ibid., chap. II, par. 81.

préoccupation exprimée par le Comité à cet égard, la note 18 a été ajoutée aux états financiers pour présenter des informations sur les terrains et bâtiments que possède le HCR. Cette initiative constituait certes une amélioration par rapport à la situation précédente, mais le résultat final n'était pas pleinement satisfaisant. En effet, la note 18 ne portait que sur un seul élément d'actif et, en outre, conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies, ces actifs devraient être déclarés dans l'état de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds.

99. Le HCR a répondu que les organismes des Nations Unies ont pour pratique de considérer l'acquisition de terrains et de bâtiments comme des charges car ce traitement est autorisé aux termes du paragraphe 1 de l'avant-propos des Normes comptables du système des Nations Unies où l'on peut dire ce qui suit :

« Si les normes proposées s'écartent parfois des normes comptables internationales, c'est en raison du caractère généralement non commercial des activités des organisations. On notera aussi qu'étant donné le rôle central du budget approuvé dans le fonctionnement des organisations, les normes mettent l'accent sur la nécessité de comptabiliser les recettes et les dépenses par référence audit budget. »

Pour cette raison, les dépenses en question sont considérées comme des charges procédant du budget.

100. Le Comité reviendra sur ce sujet lors de son prochain rapport sur le HCR.

## 9. Biens non durables

101. Comme indiqué dans la note 2 m) des états financiers, les biens non durables sont le matériel dont la valeur d'achat n'atteint pas 1 500 dollars au moment de l'achat et dont la durée de vie utile est inférieure à cinq ans.

102. Afin de s'acquitter de sa mission, le HCR conserve, aux fins de distribution aux réfugiés, des articles qui appartiennent, de par leur nature, à la catégorie des biens non durables.

103. Dans le choix et l'application des méthodes comptables, le paragraphe 5 des Normes comptables du système des Nations Unies impose le respect des principes de prudence, de la primauté de la substance sur la forme et du caractère significatif de l'information. En outre, le paragraphe 49 et les appendices y afférents établissent que la valeur des stocks (hors biens durables, mobilier et véhicules à moteur) doit être déclarée en fin d'exercice à l'actif dans les états financiers.

104. Dans son rapport précédent, le Comité avait noté que la valeur des biens non durables n'était indiquée ni dans les états financiers, ni dans les notes y afférentes. Il reste préoccupé quant à l'impact de cet état de choses sur la présentation des informations concernant les biens du HCR et sur la gestion de ses actifs. Le HCR a expliqué que la décision de ne pas déclarer la valeur des biens non durables dans les états financiers était une décision de principe systématiquement appliquée et que cette approche avait été également adoptée par d'autres organismes des Nations Unies.

105. Le HCR a indiqué qu'il travaillait à la mise au point d'un système d'évaluation des stocks en fin d'année, dans la perspective de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public. Toutefois, il ne pouvait actuellement qu'indiquer la valeur estimative des biens non durables en sa possession, aux fins de

distribution aux réfugiés. Le HCR en estimait la valeur à 109,3 millions de dollars à la date du 2 mars 2009.

**106. Le Comité réitère sa recommandation visant à ce que le HCR déclare dans ses états financiers futurs la valeur des biens non durables non utilisés à la fin de l'année, dans le but de rendre compte de ses actifs de façon plus complète et exacte.**

## 10. Gestion des ressources humaines

### Personnel en attente d'affectation

107. L'expression « personnel en attente d'affectation » désigne les fonctionnaires qui, après expiration d'une affectation, n'ont plus d'affectation et sont en congé spécial à plein traitement. Cette expression s'applique également aux fonctionnaires ayant une affectation normale, mais qui attendent de prendre leurs fonctions là où ils ont été affectés. Elle comprend enfin les fonctionnaires dont l'affectation a expiré, mais qui travaillent toujours dans le cadre de cette affectation.

108. La plupart des fonctionnaires en attente d'affectation sont titulaires de contrats permanents. En 1999, le Haut-Commissaire avait en effet décidé d'accorder des contrats permanents à tous les fonctionnaires. Cette décision a eu pour effet, dans le présent contexte de compression d'effectifs, d'accroître le nombre de fonctionnaires sans affectation. L'octroi de contrats permanents à tous les fonctionnaires a été gelé en 2002. Depuis cette date, les contrats à durée déterminée sont l'unique mode de recrutement au HCR.

109. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ayant demandé au Comité de lui communiquer des données à jour sur la situation des fonctionnaires en attente d'affectation (A/60/387, par. 9), le Comité a repris l'examen de cette question.

110. En vertu d'une instruction publiée le 16 septembre 2002, les fonctionnaires recevant leur plein traitement sont tenus d'accepter les affectations temporaires pour lesquelles ils sont qualifiés, tout refus d'un emploi ou d'une mission temporaire devant être dûment justifié. La plupart des fonctionnaires en attente d'affectation exercent donc certaines fonctions de caractère temporaire. Il convient donc de faire une distinction entre les fonctionnaires en attente d'affectation qui exercent des fonctions de caractère temporaire et ceux qui ne travaillent pas.

111. Le nombre total de fonctionnaires en attente d'affectation, englobant ceux qui exercent des fonctions de caractère temporaire et ceux qui ne travaillent pas, est indiqué au tableau II.3 ci-après :

Tableau II.3  
**Nombre de fonctionnaires en attente d'affectation  
(au 31 décembre de chaque année)**

<i>Classe</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>206</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>
D-1	7	3	5	5	3	8
P-5	32	24	24	30	37	33
P-4	75	36	47	67	60	59

Classe	2003	2004	2005	206	2007	2008
P-3	58	84	33	51	50	36
P-2	15	3	4	9	22	13
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>150</b>	<b>113</b>	<b>162</b>	<b>172</b>	<b>149</b>

Source : HCR.

112. Après avoir augmenté régulièrement de 2005 à 2007, le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation est tombé de 172 à 149 entre 2007 et 2008, soit une baisse de 13,4 %. Celle-ci reflète principalement l'impact du plan de départ volontaire, qui concernait 19 personnes. Selon les statistiques du HCR, sur 149 fonctionnaires en attente d'affectation au 31 décembre 2008, 107 se trouvaient dans cette situation depuis un an ou plus : 72 depuis un an, 13 depuis deux ans, 18 depuis trois ans, 2 depuis quatre ans et 2 depuis cinq ans. Au 31 décembre 2008, 99 fonctionnaires travaillaient dans le cadre d'affectations temporaires, soit 66,4 % du total. Les 50 autres, soit 33,6 % étaient en congé spécial à plein traitement; quatre d'entre eux étaient en arrêt de maladie. Le laps de temps entre deux affectations est passé de trois mois en 2007 à sept mois en 2008.

#### **Mesures prises pour réduire le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation**

113. Le HCR a pris certaines mesures afin de réduire le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation. En novembre 2007, l'Administration a décidé de revoir le mécanisme d'analyse comparative, qui vise à diminuer l'impact des suppressions de poste sur le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation. Ce mécanisme a pour objet de trouver des affectations pour les fonctionnaires dont les postes ont été supprimés. Il a commencé à être utilisé en 2008 pour les fonctionnaires des départements non spécialisés du siège.

114. En outre, un plan de départ volontaire a été mis en place pour l'exercice 2008-2009 pour tous les fonctionnaires du HCR. À la date de l'audit, 19 fonctionnaires en attente d'affectation avaient opté pour un départ volontaire, sur un total de 164. Le coût de cette opération s'est élevé à 2,4 millions de dollars.

115. En dépit de ces initiatives, le problème des fonctionnaires qui refusent des affectations temporaires était toujours d'actualité à la fin de 2008. En 2004, le HCR avait décidé de mettre en congé sans solde les fonctionnaires refusant un travail temporaire (congé volontaire sans solde). En 2007, cette politique a été suspendue, en attendant que soit évaluée sa légalité. Le service juridique du HCR a conclu qu'il n'y avait aucune objection à l'appliquer, mais le HCR ne l'a pas fait jusqu'en 2008. Une instruction datée du 16 octobre 2008 a finalement établi qu'un fonctionnaire en attente d'affectation ayant refusé trois offres appropriées serait mis en congé sans solde. Les effets de cette instruction seront examinés par le Comité dans son prochain rapport.

**116. Le HCR s'est rangé à la recommandation du Comité tendant à ce qu'il poursuive ses efforts pour réduire le nombre de fonctionnaires en attente d'affectation qui n'exercent pas de fonctions de caractère temporaire.**

## 11. Gestion des programmes et projets

117. Le HCR met en œuvre les opérations relevant de son mandat à travers un large éventail de partenaires : organismes des Nations Unies et autres organisations internationales dans le cadre de partenariats bilatéraux, organisations non gouvernementales, universités et instituts de recherche, personnalités éminentes, organisations régionales, parlementaires, services gouvernementaux, secteur privé, réfugiés et communautés d'accueil.

118. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a encouragé le Comité à poursuivre l'examen de ces arrangements et à présenter des informations à jour dans ses rapports.

119. En 2008, les sous-projets confiés par le HCR à ses partenaires représentaient 531,5 millions de dollars, soit près de 32,6 % du total (1 milliard 628 millions de dollars) de ses dépenses. Les chiffres correspondants pour 2007 étaient de 431,7 millions de dollars et de 32 %, respectivement.

### **Justification des dépenses des partenaires opérationnels**

120. Les versements aux partenaires opérationnels doivent être régulièrement examinés par le HCR en se fondant sur les rapports de suivi de l'exécution des sous-projets envoyés par les partenaires et acceptés par le HCR. Au 31 décembre 2008, les dépenses justifiées par les partenaires opérationnels du HCR dans les rapports de suivi de l'exécution des sous-projets se sont élevées à 347,2 millions de dollars, contre 329,7 millions de dollars en 2007. L'écart entre les sommes versées aux partenaires opérationnels et les dépenses engagées par ces derniers et indiquées dans leurs rapports est passé de 102 millions de dollars en 2007 à 184,3 millions de dollars en 2008. Alors que 23,7 % des partenaires n'avaient pas été justifiés à la clôture de l'exercice 2007, le pourcentage a atteint 34,7 % en 2008.

121. Lorsque le taux de réception des rapports de suivi émanant des partenaires opérationnels est élevé, il est plus facile de s'assurer que les versements effectués par le HCR sont utilisés comme il convient. Le Comité est donc préoccupé par le haut risque lié à l'ampleur des avances non justifiées, qui représentent au total 184,3 millions de dollars (soit 11,3 % des dépenses totales de 2008).

122. Le HCR a expliqué que, conformément à ses règles internes, les rapports finals sur le suivi de l'exécution des sous-projets étaient pour la plupart reçus au plus tard à la mi-février de l'exercice suivant et que leur vérification puis leur comptabilisation dans le système comptable des partenaires opérationnels prenaient du temps supplémentaire. Le HCR a déclaré que les soldes non justifiés pour 2008 diminueraient sensiblement au cours des mois à venir. Le 25 juin 2009, le HCR a indiqué qu'il avait reçu des rapports de suivi de l'exécution des sous-projets justifiant des dépenses pour un montant de 501,7 millions de dollars, soit 94,4 % des versements effectués en 2008 en faveur des partenaires opérationnels.

**123. Le Comité recommande que le HCR poursuive ses efforts pour améliorer le taux de justification en temps utile des avances faites aux partenaires opérationnels.**

### Versements en attente de régularisation

124. En l'absence de comptes de tiers dans le système comptable du HCR, qui pourraient servir pour enregistrer les avances versées aux partenaires opérationnels, les balances « X21 », qui font apparaître l'écart entre les avances versées aux partenaires et les dépenses justifiées, permettent au HCR de suivre la situation financière de chaque sous-projet ou partenaire.

125. Les balances X21 au 31 décembre 2008 (par rapport aux balances de clôture de 2007), ventilées selon l'année durant laquelle les versements ont été effectués, sont indiquées au tableau II.4 ci-après.

Tableau II.4

### Versements en attente de justification

(En dollars des États-Unis)

Au 31 décembre	Versements effectués en				Total 2005-2008
	2005	2006	2007	2008	
2007	1 570 381	2 814 189	102 071 432		
2008	1 063 921	818 441	2 931 632	184 292 592	<b>189 106 586</b>

Source : HCR.

126. Le Comité a noté que le HRC avait fait des progrès, par rapport à la situation en 2008, en ce qui concerne la régularisation des versements non justifiés et non régularisés de longue date. Cependant, au 31 décembre 2008, les partenariats conclus en 2005 faisaient toujours apparaître un solde non justifié de 1 063 921 dollars, les partenariats conclus en 2006 un solde de 818 441 dollars et ceux conclus en 2007 un solde de 2 931 632 dollars. Le Comité estime que le fait que des versements d'un montant total de 4,8 millions de dollars soient en attente de justification depuis plus d'un an appelle des explications et que des mesures spécifiques doivent être prises.

127. Le Comité recommande que le HCR contrôle les versements aux partenaires opérationnels qui sont en attente de justification depuis plus d'un an et prenne des mesures appropriées en vue de leur régularisation ou de leur remboursement par les partenaires opérationnels.

### Attestations de vérification

128. Le HCR demande à ses partenaires opérationnels de fournir des attestations de vérification délivrées par des auditeurs externes indépendants pour les opérations locales qu'il finance. Jusqu'en 2006, les attestations devaient être fournies dans un délai de six mois après la date finale de liquidation du sous-projet, mais ce délai a été ramené à trois mois pour les opérations financées en 2007, en application d'une instruction datée du 20 octobre 2007. Dans son précédent rapport<sup>10</sup>, le Comité a souligné que le HCR devait accélérer la présentation des attestations pour qu'il soit en mesure d'attester la validité des dépenses engagées par les partenaires opérationnels.

<sup>10</sup> Ibid., chap. III.

129. Des attestations de vérification d'une valeur totale de 498,6 millions de dollars devaient être communiquées avant le 30 avril 2009. Ce montant n'atteint pas celui des dépenses totales engagées par les partenaires opérationnels car certains ne sont pas tenus de fournir des attestations. Cependant, au 29 juin 2009, des attestations de vérification émanant d'auditeurs externes correspondant à des dépenses représentant 252 millions de dollars, soit 50,5 % du montant total (498,6 millions de dollars) pour 2008, n'avaient pas été reçues. Compte non tenu des projets pour lesquels une prolongation du délai de liquidation a été approuvée, le taux de conformité était de 58,1 % (224 millions de dollars, sur 385,7 millions). À titre de comparaison, au 25 juin 2008, les attestations non reçues correspondaient à des dépenses d'un montant total de 156,6 millions de dollars, soit 51 % du montant total pour 2007. Ces chiffres ne font apparaître aucune évolution de la situation.

130. Quant aux avances effectuées avant 2008, les attestations de vérification non reçues représentaient 10 % au 29 juin 2009 des paiements effectués en 2005, 14 % des paiements effectués en 2006 et 17 % des paiements effectués en 2007. Le Comité estime que ces pourcentages se situent toujours en-dessous de ce que l'on pouvait attendre, compte tenu du temps écoulé.

131. À l'occasion de ses visites aux bureaux du HCR au Costa Rica, en Croatie, au Panama, en République bolivarienne du Venezuela et au Kirghizistan, le Comité a formulé des observations sur la gestion des partenaires opérationnels et sur les attestations de vérification.

**132. Le Comité recommande que le HCR redouble d'efforts pour obtenir les attestations de vérification de la part de ses partenaires opérationnels avant le 30 avril de chaque année.**

133. Au 29 juin 2009, les attestations de vérification reçues pour les projets de 2008 qui faisaient l'objet d'opinions assorties de réserves concernaient des dépenses d'un montant total de 29,5 millions de dollars, soit 12 % du montant couvert par les attestations reçues (contre 12,3 % en 2007). Le Comité juge préoccupantes les opinions assorties de réserves formulées par les auditeurs, car elles peuvent être le signe de faiblesses dans la gestion ou le contrôle des projets exécutés par l'intermédiaire des partenaires opérationnels.

134. En 2008, le Comité avait recommandé que le HCR procède à une analyse approfondie des attestations de vérification afin de déterminer si des corrections devaient être apportées aux dépenses des exercices antérieurs dans les états financiers<sup>11</sup>. Le HCR a répondu que cette analyse était en cours, mais qu'elle était complexe. Le Comité a noté que le HCR avait confié à un fonctionnaire l'entière responsabilité du suivi des attestations de vérification et, en particulier, de l'analyse des attestations reçues depuis janvier 2009.

**135. Le Comité réitère sa recommandation tendant à ce que le HCR redouble d'efforts pour mener à bien une analyse approfondie des attestations de vérification, afin d'opérer des ajustements qui pourraient être requis en ce qui concerne les dépenses des exercices antérieurs enregistrées dans les états financiers.**

---

<sup>11</sup> Ibid., chap. II, par. 130.

## 12. Audit interne

136. En 2008, le Bureau des services de contrôle interne a audité 13 opérations et bureaux du HCR et a effectué 4 audits au siège qui portaient sur la sécurité informatique, le module informatisé de gestion des ressources humaines, le contrôle des risques, le plan d'assurance maladie et le Comité de gestion des actifs du siège dont l'audit avait été entrepris en 2007. Leurs résultats ont été consignés dans neuf rapports finals publiés en 2008 concernant des bureaux extérieurs.

137. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a exprimé sa préoccupation quant au faible taux de réalisation des audits programmés et a insisté sur la nécessité de remédier à cette situation (A/63//474, par. 34).

138. Le Bureau a soumis son plan d'audit annuel au Comité de contrôle le 28 novembre 2007. Vint-trois audits étaient planifiés concernant les opérations et les bureaux extérieurs. Cependant, le Comité de contrôle s'est de nouveau réuni quatre mois plus tard, le 27 mars 2008, pour approuver le plan de 2008, mais le nombre d'audits avait alors été ramené à 19.

139. Sur les 19 audits approuvés pour 2008, 13 missions ont été réalisées au cours de l'année (68 % du total) dans les pays suivants : Afrique du Sud, Iraq, Jordanie, Malawi, Mauritanie, Ouganda, République arabe syrienne (pour l'Iraq), République démocratique du Congo, Roumanie, Soudan (2), Tanzanie et Thaïlande. Pour les quatre derniers rapports cités, seules des versions préliminaires étaient disponibles au moment de l'audit.

140. Le Bureau des services de contrôle interne a indiqué qu'il avait reporté les audits initialement prévus au Maroc, au Pakistan, en Somalie, à Sri Lanka, au Yémen et en Afghanistan, principalement faute de personnel.

### Effectifs

141. La section du Bureau des services de contrôle interne chargée des audits du HCR est à Genève; il existe également un bureau à Nairobi qui est principalement chargé des opérations en Afrique. De plus, des auditeurs résidents sont nommés au cas par cas pour les principales opérations d'urgence du HCR.

142. Le personnel du Bureau chargé des audits du HCR occupait en 2008 19 postes, soit 12 à Genève, 3 à Nairobi et 4 auditeurs résidents à Damas, Khartoum, Kinshasa et Amman.

143. Sur ces 19 postes, 8 sont restés vacants pendant au moins trois mois, soit 42 % des effectifs autorisés. Le Comité craint que ces délais de recrutement n'aient un impact néfaste sur le programme de travail d'audit interne du HCR et juge par conséquent nécessaire de remédier à la situation sans délai.

**144. Le Comité recommande que le HCR, agissant en collaboration avec le BSCI, prenne les mesures appropriées afin de réduire le temps requis pour pourvoir les postes vacants d'auditeur interne.**

145. Le HCR a répondu qu'il n'avait cessé de soulever ce problème avec le Bureau ces deux dernières années et qu'il avait proposé des procédures complémentaires pour réduire le nombre des vacances de poste. Le Bureau est récemment parvenu à pourvoir les postes clés de son service de Genève et ses effectifs sont désormais complets depuis mars 2009.

### **13. Constatations de l'audit interne**

146. Les audits conduits par le Bureau des services de contrôle interne en 2008 concernant les opérations de terrain du HCR se sont traduits par 138 recommandations. Tous les rapports d'audit contiennent un tableau résumant toutes les recommandations et indiquant les actions nécessaires pour leur donner effet, l'état d'avancement des mesures prises et, pour les rapports publiés depuis le 18 septembre 2008, la nature et le niveau des risques (élevé, modéré ou faible).

147. Le Comité a pris en compte les conclusions des audits internes lors de la planification et de la conduite de l'audit du siège et de bureaux extérieurs du HCR. Les principales constatations du Bureau sont reproduites ci-après.

#### **Comité de gestion des actifs du siège**

148. Dans son rapport sur le Comité de gestion des actifs du siège du HCR, le Bureau des services de contrôle interne a estimé que la gouvernance d'ensemble et le fonctionnement du Comité pouvaient être améliorés et que les fonctions d'appui assurées par le Groupe de la gestion des actifs pouvaient être renforcées et rationalisées.

#### **Gestion des programmes et opérations**

149. Dans plusieurs rapports, le Bureau a souligné qu'il fallait s'occuper d'urgence de l'amélioration de la gestion financière des projets et du contrôle interne des partenaires opérationnels. Il a noté que ces derniers n'étaient pas toujours en mesure de gérer de manière adéquate les sommes qui leur étaient allouées, notamment dans les pays où des opérations d'urgence entraînaient une augmentation importante et soudaine des fonds mis à leur disposition. Le Bureau a également mis l'accent sur le fait que les dépenses des partenaires opérationnels n'étaient pas toutes enregistrées dans le système de gestion des comptes (Projet de renouvellement des systèmes de gestion, par ailleurs, certaines dépenses étaient enregistrées sans avoir été autorisées et, dans plusieurs pays, des paiements non justifiés étaient en attente depuis 2006. Dans plusieurs rapports, il a indiqué que des visites d'inspection auprès des partenaires n'avaient fait l'objet d'aucun compte rendu et qu'aucune suite n'avait été donnée aux observations assorties de réserves formulées par les auditeurs externes.

#### **Gestion des fournitures**

150. Le Bureau des services de contrôle interne a noté que dans certains bureaux de pays du HCR, l'absence de critères préétablis pour l'évaluation des offres réduisait la transparence des mécanismes d'achat. Il a souligné que le processus de planification des achats était fastidieux et inadéquat.

#### **Gestion des actifs**

151. Le Bureau des services de contrôle interne a noté que dans plusieurs pays, la gestion des actifs continuait d'être inefficace. Certains bureaux ne connaissaient pas la valeur globale de leurs actifs ou des actifs mis à la disposition des partenaires, et la base de données pour la gestion des actifs n'était pas correctement mise à jour. Les documents attribuant aux partenaires le droit d'utiliser les actifs n'étaient pas disponibles. Dans un pays, l'inventaire physique n'avait pas été effectué depuis

plusieurs années. Le bureau du HCR en République démocratique du Congo a été incapable de fournir des informations sur des fournitures d'une valeur de 4 millions de dollars stockées en République-Unie de Tanzanie, car il n'existait pas de système de contrôle approprié. Lors de ses propres vérifications, le Comité est arrivé à des conclusions similaires.

#### **Gestion des ressources humaines**

152. Le Bureau des services de contrôle interne a appelé l'attention sur la pénurie de personnel pour les opérations d'urgence. La proportion élevée de fonctionnaires inexpérimentés ne faisait qu'aggraver la situation. Pour l'opération en République démocratique du Congo, le HCR a été incapable de pourvoir 65 de ses 250 postes. Des postes clefs étaient occupés par du personnel temporaire ou des Volontaires des Nations Unies.

#### **Sécurité informatique**

153. Le Bureau des services de contrôle interne a estimé que la politique de sécurité informatique devrait être améliorée. Il a noté que le HCR avait établi des procédures internes pour la gestion des mots de passe, la messagerie et de l'utilisation des matériels informatiques, mais d'importantes lacunes ont été constatées en ce qui concerne leur application et leur contrôle. En outre, plusieurs failles ont été détectées dans la politique de délégation de pouvoirs en matière financière. Par exemple, la séparation des fonctions n'empêchait pas entièrement les conflits de responsabilité.

#### **14. Passation par profits et pertes**

154. Le HCR a informé le Comité que conformément à l'article 6.4 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et à l'article 10.6 des règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le HCR, il avait passé par profits et pertes des actifs liquides d'un montant de 117 713 dollars et des biens durables pour un montant de 818 642 dollars.

#### **15. Versements à titre gracieux**

155. Le HCR a informé le Comité que, conformément à l'article 105.12 du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU et à l'article 10.5 des règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire, le Haut-Commissaire avait approuvé le 1<sup>er</sup> juillet 2008, un paiement de 216 036 dollars au titre du versement d'indemnités aux agents ou à des membres de leur famille qui avaient été victimes des attentats du 11 décembre 2007 à Alger. Les intéressés n'étaient pas couverts par la police d'assurance contre les actes de violence du HCR, mais celui-ci avait considéré qu'il était de sa responsabilité morale d'effectuer ces versements. Le montant des paiements a été calculé sur la base de la formule appliquée pour les fonctionnaires couverts par la police d'assurance du HCR.

#### **16. Cas de fraude ou de présomption de fraude**

156. Conformément au paragraphe 6 c) i) de l'annexe du Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU, le Comité a examiné des cas de fraude ou de

présomption de fraude intervenus au cours de l'année 2008 qui lui ont été communiqués par le HCR.

### **Description détaillée des cas**

157. Un fonctionnaire travaillant dans un bureau de terrain a été soupçonné de participation à une opération frauduleuse consistant à enregistrer des citoyens des environs en tant que réfugiés, afin qu'ils puissent accéder à un camp. Aucune perte financière n'a été enregistrée par le HCR et aucun montant n'a été récupéré.

158. Un fonctionnaire a été soupçonné de ne pas avoir respecté les instructions applicables aux examens pour la sélection internationale de candidats administrateurs et, notamment, d'avoir vérifié la réponse à une question sur une application Excel. Il a reçu une lettre d'avertissement et il lui a été interdit de se présenter à l'examen en 2007 et en 2008. Aucune perte financière n'a été enregistrée par le HCR et aucun montant n'a été récupéré.

159. Un fonctionnaire d'un bureau de terrain a été soupçonné d'avoir volé du matériel de télécommunications, dont 10 téléphones portables, 12 récepteurs radio et 16 antennes pour radio portable. Ces articles ont été dérobés d'un entrepôt dont la personne en question était la seule à avoir la clef. La valeur des marchandises volées était estimée à 7 300 dollars. Cependant, aucun montant n'a été récupéré, car le Bureau de l'Inspecteur général a décidé de suspendre l'enquête, estimant que les ressources à y consacrer n'étaient pas proportionnelles au bénéfice escompté.

160. Un Volontaire des Nations Unies ressortissant du pays et travaillant dans un bureau de terrain a été soupçonné d'avoir fait pression sur un entrepreneur. Son intention était d'obtenir une contrepartie en faveur de son épouse. À titre d'exemple, il a reconnu avoir donné instruction à la banque de bloquer un transfert de fonds. Aucune mesure corrective n'a été prise. Cependant, le Bureau du Programme des Volontaires des Nations Unies à Bonn en a été informé afin que cette personne ne puisse pas être employée par les autres organismes des Nations Unies. Aucune perte financière n'a été enregistrée par le HCR et aucun montant n'a été récupéré.

161. Un Volontaire des Nations Unies ressortissant du pays et travaillant dans un bureau de terrain a exercé plusieurs activités au détriment du HCR et a notamment prélevé des fonds dans le cadre d'un contrat de fournisseur et lors de la vente de véhicules. Une enquête a révélé que des tierces parties avaient été victimes des activités de cette personne. Aucune sanction disciplinaire n'a été prise envers le Volontaire, qui n'était pas un fonctionnaire. Son contrat n'a toutefois pas été renouvelé. Le Bureau du Programme des Volontaires des Nations Unies de Bonn a été tenu au courant. Le préjudice de ces activités a été estimé à 80 000 dollars pour les tierces parties et 7 500 dollars pour le HCR. Aucun montant n'a été récupéré par le HCR, qui a néanmoins informé cette personne que des tierces parties pourraient porter plainte.

162. Un fonctionnaire a été soupçonné d'avoir volé un four électrique, 423 litres de carburant et 191 litres d'huile pour moteur; cette personne était responsable du contrôle du carburant. Aucune mesure corrective n'a été prise à son encontre, mais elle a dû démissionner. Le four électrique a été rendu et le service des ressources humaines a donné son approbation au département du budget pour que le coût du carburant soit déduit du dernier traitement versé.

### **Évolution du nombre de cas de fraude ayant fait l'objet d'enquêtes**

163. En 2008, le Bureau de l'Inspecteur général a été saisi de 279 cas d'allégation de fraude ou d'autres pratiques répréhensibles, et il a décidé d'effectuer une enquête approfondie sur 113 de ces dossiers. Il a mené à terme 90 enquêtes au 31 décembre 2008. Elles se sont conclues par 18 rapports d'enquête préliminaires envoyés au département des ressources humaines et 68 rapports de clôture du dossier. Le Bureau de l'Inspecteur général a jugé que cinq de ces affaires ne relevaient pas de sa compétence. Au 31 décembre 2008, six enquêtes pour lesquelles un rapport avait été envoyé à la Division de la gestion des ressources humaines ont été classées comme prioritaires. En 2007, les données correspondantes faisaient état de 212 présomptions d'infraction, 123 enquêtes terminées et 37 rapports d'enquête envoyés, dont 15 concernaient des cas de fraude.

164. Le nombre de rapports d'enquête et de cas de fraude traités en 2008 était donc en recul par rapport à 2007. Cette diminution du nombre de rapports d'enquête ne s'explique pas par une diminution du nombre de cas signalés au Bureau de l'Inspecteur général, car ce nombre a augmenté entre 2007 et 2008 (279 contre 212).

### **Activités du Bureau de l'Inspecteur général**

165. Dans le cadre de son audit, le Comité s'est rendu au Bureau de l'Inspecteur général. Fort des constatations découlant de cet audit, le Comité estime que les considérations suivantes peuvent contribuer à expliquer la diminution du nombre de rapports d'enquête envoyés par le Bureau :

a) *Postes non pourvus.* L'effectif (postes permanents) de la Section des investigations du Bureau de l'Inspecteur général a connu d'importants changements, notamment en 2008, ce qui avait peut-être eu un impact négatif sur la productivité du département. Le directeur des investigations est parti à la fin de l'année 2007, et un enquêteur expérimenté a quitté son poste au milieu de l'année 2008. Le poste de directeur des investigations est resté vacant pendant plus de trois mois en 2008, ce qui a perturbé le fonctionnement du Bureau;

b) *Dispersion des ressources.* Alors que le Bureau de l'Inspecteur général a été chargé par instruction du 3 novembre 2005 de s'assurer que les enquêtes en bonne et due forme concernent des infractions présumées impliquant des personnes directement ou contractuellement liées au HCR, il a réalisé des enquêtes pour le compte d'autres organismes des Nations Unies. Les activités externes du Bureau résultent de sa volonté de partager avec d'autres organisations internationales, son expertise dans le domaine de l'investigation, et par conséquent, de contribuer à l'effort collectif d'amélioration de la coopération. Le mandat du Bureau ne contient cependant aucune clause faisant expressément mention de la possibilité de mener des enquêtes et de répondre à des demandes spéciales provenant d'entités extérieures au HCR. Ces services ont été fournis à titre gracieux, mais ils représentent un coût direct pour le HCR, qui reste à déterminer;

c) *Coopération insuffisante avec le Bureau des services de contrôle interne.* L'instruction du 3 novembre 2005 stipule que l'Inspecteur général doit envoyer au Bureau des services de contrôle interne, selon qu'il convient, les cas d'infraction présumée impliquant des hauts fonctionnaires, y compris ceux du Bureau de l'Inspecteur général. Si le dossier implique d'autres fonctionnaires du Bureau de l'Inspecteur général, l'inspecteur doit examiner attentivement toute possibilité de

conflit d'intérêt réel ou latent avant de décider de transférer ou non le dossier au BSCI. Un protocole d'accord a été conclu le 21 septembre 2006 entre le Bureau de l'Inspecteur général et le BSCI, pour préciser la définition des termes « haut fonctionnaire » (fonctionnaire de la classe P-5 ou de rang supérieur). Depuis la signature de cet accord, neuf cas seulement ont été transmis au BSCI. Parmi les six cas de 2008, le BSCI a recommandé le transfert de quatre dossiers au Bureau de la déontologie de l'ONU, le Bureau de l'Inspecteur général ayant estimé qu'ils ne relevaient peut-être pas de sa compétence. Entre 2006 et 2008, le Bureau de l'Inspecteur général a demandé à des consultants privés de traiter quatre affaires, considérant qu'elles ne relevaient pas de la compétence du BSCI;

d) *Ressources limitées dédiées à la formation des agents.* Depuis 2004, un seul stage de formation a été organisé (en 2005). Le Comité a constaté que seulement 2,7 % des crédits alloués à la formation avaient été utilisés en 2007, et 0,5 % en 2006.

**166. Le Comité recommande que le HCR :** a) **définisse expressément les conditions dans lesquelles le Bureau de l'Inspecteur général peut participer à des travaux pour le compte d'autres organisations internationales, ainsi que la manière dont il peut recouvrer le coût net d'une telle activité;** b) **améliore sa coopération avec le Bureau des services de contrôle interne;** c) **intensifie ses efforts de formation à l'intention des enquêteurs.**

### C. Remerciements

167. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ses collaborateurs de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

Le Vérificateur général des comptes  
de la République sud-africaine,  
Président du Comité des commissaires aux comptes  
de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Premier président de la Cour des comptes  
de la République française,  
Vérificateur principal  
(*Signé*) Philippe **Séguin**

L'Auditeur général de la République populaire de Chine  
(*Signé*) **Liu Jiayi**

Le 10 juillet 2009

## Annexe

## État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

<i>Objet</i>	<i>Paragraphe de référence<sup>a</sup></i>	<i>Exercice au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recom- mandation entièrement appliquée</i>	<i>Recom- mandation partiel- lement appliquée</i>	<i>Recom- mandation non appliquée</i>	<i>Paragraphes de référence dans le présent rapport</i>
Engagements non réglés	36	2007		X		32-37
Prestations dues après la cessation de service	43	2007		X		56-61
Passage aux normes IPSAS	52	2007		X		75-80
Contributions volontaires	57	2007		X		45-47
Clôture des comptes bancaires	65	2007			X	81-83
Pertes de numéraire	67	2007	X			
Comptes de petite caisse	69	2006			X	85-86
Planification des achats	73	2007			X	
Base de données des actifs	81	2007	X			
Rapprochement des actifs achetés	84	2007		X		
Biens non durables	89	2007			X	104-106
Besoins de recrutement	97	2002		X		
Délocalisation vers Budapest	101	2007		X		
Coût du personnel en attente d'affectation	106	2007		X		
Augmentation du coût du personnel en attente d'affectation	110	2007	X			
Versements de longue date en attente de régularisation	118	2007	X			
Taux de réception des attestations de vérification	123	2007		X		132
Modèle d'attestation de vérification	126	2007		X		
Analyse des attestations de vérification	130	2007		X		134-135
Respect des seuils d'audit	133	2007		X		
Matériel mis à disposition	136	2007	X			
<b>Total</b>	<b>21</b>		<b>7</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	
<b>Pourcentage</b>	<b>100</b>		<b>33</b>	<b>53</b>	<b>14</b>	

<sup>a</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 5E* (A/63/5/Add.5), chap. II.

## Chapitre III

### Opinion des commissaires aux comptes

#### Rapport sur les états financiers

Nous avons examiné les états financiers du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, qui comprennent l'état des recettes et des dépenses et de la variation des réserves et du solde des fonds au 31 décembre 2008, l'état de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds, l'état des flux de trésorerie, ainsi que les tableaux 1 à 5, les annexes I et II, l'appendice I et les notes y relatives.

#### *Responsabilité de l'Administration au regard des états financiers*

Le Contrôleur du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers du HCR, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi de mécanismes de contrôle interne appropriés aux fins de l'établissement et de la présentation sincère d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, intentionnelles ou non, le choix et l'application de conventions comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

#### *Responsabilité du vérificateur*

Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers. Nous avons effectué notre vérification conformément aux Normes internationales d'audit. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative.

Une vérification consiste à mettre en œuvre des procédures en vue de recueillir les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives; que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ce risque, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne appliqué pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non pour exprimer une opinion sur l'efficacité de ce système. Une vérification consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations faites par l'Administration, et à évaluer la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les justificatifs recueillis constituent une base suffisante et appropriée sur laquelle fonder notre opinion.

#### *Opinion*

Le montant total des dépenses figurant dans l'état financier I, soit 1 milliard 628 millions de dollars, comprend des dépenses engagées par le HCR pour des projets mis en œuvre par des partenaires opérationnels, pour un montant de

498,6 millions de dollars. Ces dépenses devraient faire l'objet d'audits indépendants réalisés par des auditeurs tiers. Cependant, au 29 juin 2009, sur ce montant de 498,6 millions de dollars, 252 millions, soit 50,5 % du total n'étaient pas couverts par des attestations de vérification, lesquelles pour la plupart, devaient être soumises au plus tard le 30 avril 2009. De plus, pour les années précédentes, à la même date du 29 juin 2009, environ 10 % des dépenses de l'année 2005 n'étaient pas encore couverts par des attestations de vérification. De même, pour les années 2006 et 2007, 14 % et 17 % des dépenses, respectivement; n'étaient toujours pas couverts par des attestations. En outre, s'agissant des attestations reçues par le HCR pour l'année 2008, des dépenses d'un montant de 29,5 millions de dollars, soit 12 % de leur valeur totale, avaient donné lieu à des opinions assorties de réserves. Dans ces circonstances, le Comité n'a pas été en mesure de vérifier avec une assurance suffisante la validité d'une part importante des dépenses engagées par l'intermédiaire des partenaires opérationnels. Le Comité avait appelé l'attention sur ce problème dans ses précédents rapports et avait recommandé des améliorations à apporter aux mécanismes de contrôle de la gestion des dépenses engagées par les partenaires opérationnels.

Notre opinion est que, exception faite des effets des ajustements qui auraient pu s'avérer nécessaires si nous avions pu vérifier comme il convenait la validité des dépenses engagées par les partenaires opérationnels pour lesquelles des attestations de vérification auraient dû être fournies, les états financiers donnent, pour tout élément de caractère significatif une image fidèle de la situation financière des fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés au 31 décembre 2008 ainsi que de leurs résultats financiers et mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies.

Sans pour autant formuler de nouvelles réserves, nous appelons l'attention sur les points suivants :

a) La note 15 de l'état financier indique la valeur des biens durables. Celle-ci repose sur une base de données dont les lacunes ont été soulignées dans les précédents rapports du Comité. Bien que des progrès aient été constatés, plusieurs anomalies n'ont pas été rectifiées. Le Comité est préoccupé par l'impact de ces anomalies sur l'exactitude du montant indiqué;

b) La valeur des stocks de biens non durables n'a été indiquée ni dans les états financiers, ni dans les notes, contrairement à ce qui est stipulé au paragraphe 49 des Normes comptables du système des Nations Unies. Le HCR a estimé la valeur des biens non durables au 2 mars 2009 à 109,3 millions de dollars, mais le Comité a conclu que la base de données des biens non durables n'était pas fiable;

c) En raison de l'inscription dans les comptes des charges à payer au titre des prestations dues à la cessation du service et après le départ à la retraite, y compris l'assurance maladie, les réserves et les soldes des fonds accusaient un déficit de 130,1 millions de dollars. Cette situation illustre la nécessité pour le HCR de mobiliser des ressources pour provisionner ces charges.

#### *Rapport sur d'autres obligations juridiques et réglementaires*

Nous estimons que les opérations du HCR pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans

le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies et aux règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le HCR.

Conformément à l'article VII du règlement financier et règles de gestions financière de l'Organisation des Nations Unies, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit des fonds de contributions volontaires gérés par le HCR.

Le vérificateur des comptes de la République sud-africaine,  
Président du Comité des commissaires aux comptes  
de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Le Premier Président de la Cour des comptes  
de la République française,  
Vérificateur principal  
(*Signé*) Philippe **Séguin**

Le Vérificateur général  
de la République populaire de Chine  
(*Signé*) **Liu Jiayi**

10 juillet 2009

## Chapitre IV

### Exposé des responsabilités du Haut-Commissaire et approbation des états financiers

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés est responsable en dernier ressort du contenu et de l'intégrité des états financiers se rapportant aux contributions volontaires dont il assure la gestion, qui sont soumis au Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire et à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Aux fins de l'exercice de cette responsabilité, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés se conforme aux méthodes et normes comptables prescrites et applique des systèmes et des procédures de contrôle comptable interne permettant d'assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des actifs. Les systèmes de contrôle interne et les documents comptables font l'objet de vérifications de la part du Bureau des services de contrôle interne et du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies.

En particulier, les états financiers présentés au chapitre V ci-après, qui se composent des états I à III, des tableaux 1 à 5, des annexes I et II et d'un appendice, ainsi que de notes y relatives, ont été établis conformément aux Règles de gestion financière applicables aux fonds de contributions volontaires gérés par le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (A/AC.96/503/Rev.8) et aux normes comptables du système des Nations Unies. De l'avis de la direction, ils donnent une image fidèle de la situation financière du Haut-Commissariat au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats des activités et des flux de trésorerie de chacun des programmes, fonds et comptes pour l'exercice clos à cette date.

Les états financiers sont par les présentes :

Approuvés :

Le Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés  
(*Signé*) António **Guterres**

Certifiés :

La Contrôleuse, Directrice de la Division  
de la gestion financière et administrative  
(*Signé*) Karen Madeleine **Farkas**

Genève  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

**Chapitre V**  
**États financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

## État I

**État des recettes et dépenses de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et de la variation des réserves et des soldes des fonds**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Renvoi à une note ou à un tableau</i>	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Fonds pour le programme annuel</i>	<i>Fonds du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Adminis- trateurs auxiliaires Note 2 b)</i>	<i>Prestations dues au personnel</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 b)</i>	2008	2007
<b>Recettes</b>										
Contributions volontaires	Note 2 d), tableau 1		1 036 972	33 854	543 767	13 892			1 628 485	1 305 318
Autres recettes/recettes accessoires										
Intérêts créditeurs	Note 2 e)	6 286						807	7 093	12 014
Ajustements de change	Note 2 f)	4 289							4 289	6 102
Autres recettes/recettes accessoires	Note 2 g)	88	6 337		4			5 683	12 112	10 533
<b>Total des recettes</b>		<b>10 663</b>	<b>1 043 309</b>	<b>33 854</b>	<b>543 771</b>	<b>13 892</b>		<b>6 490</b>	<b>1 651 979</b>	<b>1 333 967</b>
<b>Dépenses</b>										
Dépenses	Note 2 h)	1 704	1 059 612	33 854	492 948	11 060	25 983	3 111	1 628 272	1 352 490
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 704</b>	<b>1 059 612</b>	<b>33 854</b>	<b>492 948</b>	<b>11 060</b>	<b>25 983</b>	<b>3 111</b>	<b>1 628 272</b>	<b>1 352 490</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>		<b>8 959</b>	<b>(16 303)</b>	<b>0</b>	<b>50 823</b>	<b>2 832</b>	<b>(25 983)</b>	<b>3 379</b>	<b>23 707</b>	<b>(18 523)</b>
Ajustements des contributions afférentes aux exercices antérieurs										
			(1 139)			(194)			(1 333)	(7 712)
Ajustements des dépenses afférentes aux exercices antérieurs										
			4 496		4 823	(5)	123		9 437	(356 155)
<b>Excédent net des recettes sur les dépenses (ou déficit net)</b>		<b>8 959</b>	<b>(12 946)</b>	<b>0</b>	<b>55 646</b>	<b>2 633</b>	<b>(25 860)</b>	<b>3 379</b>	<b>31 811</b>	<b>(382 390)</b>
Annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs										
	Tableau 5		11 947		3 989	2	221		16 159	9 132
Virement d'un programme supplémentaire au programme annuel										
	Note 4 a)		43 887		(43 887)					
Virements sur/à partir d'autres fonds										
	Note 4 b), c)	(8 959)	(28 679)		8 271	(1 327)	30 694			
<b>Réserves et soldes des fonds, en début d'exercice</b>		50 000	62 130		48 586	7 211	(374 087)	28 080	(178 080)	195 178
<b>Réserves et soldes des fonds en fin d'exercice</b>		<b>50 000</b>	<b>76 339</b>	<b>0</b>	<b>72 605</b>	<b>8 519</b>	<b>(369 032)</b>	<b>31 459</b>	<b>(130 110)</b>	<b>(178 080)</b>

## État II

**État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 31 décembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Renvoi à une note ou à un tableau</i>	<i>Fonds de roulement et de garantie</i>	<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Fonds de finance- ment du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Adminis- trateurs auxiliaires Note 2 b)</i>	<i>Prestations dues au personne</i>	<i>Plan d'assurance maladie Note 2 b)</i>	2008	2007
<b>Actif</b>										
Encaisse et dépôts à terme	Note 9	49 746	140 325		93 028	8 180	19 360	31 488	342 127	300 756
Comptes débiteurs										
Contributions volontaires à recevoir	Note 10		52 944		28 290	351			81 585	67 313
Sommes dues par des organismes des Nations Unies	Note 12		3 131						3 131	1 768
Sommes dues par des agents d'exécution, net	Notes 5 a)		346						346	417
Autres sommes à recevoir	Note 13		28 499						28 499	29 167
Autres éléments d'actif	Note 14	254	2 378						2 632	2 045
<b>Total de l'actif</b>		<b>50 000</b>	<b>227 623</b>	<b>0</b>	<b>121 318</b>	<b>8 531</b>	<b>19 360</b>	<b>31 488</b>	<b>458 320</b>	<b>401 466</b>
<b>Passif</b>										
Contributions reçues d'avance			48 885						48 885	57 049
Engagements non réglés			71 773		48 668	12		29	120 482	108 039
Comptes créditeurs	Notes 16		30 626		45		388 392		419 063	414 458
<b>Total du passif</b>		<b>0</b>	<b>151 284</b>	<b>0</b>	<b>48 713</b>	<b>12</b>	<b>388 392</b>	<b>29</b>	<b>588 430</b>	<b>579 546</b>
<b>Réserves et soldes des fonds</b>		<b>50 000</b>	<b>76 339</b>	<b>0</b>	<b>72 605</b>	<b>8 519</b>	<b>(369 032)</b>	<b>31 459</b>	<b>(130 110)</b>	<b>(178 080)</b>
<b>Total du passif, des réserves et des soldes des fonds</b>		<b>50 000</b>	<b>227 623</b>	<b>0</b>	<b>121 318</b>	<b>8 531</b>	<b>19 360</b>	<b>31 488</b>	<b>458 320</b>	<b>401 466</b>

## État III

## État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Fonds de roulement et de garantie	Fonds de financement du programme annuel	Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU	Fonds de financement des programmes supplémentair es	Adminis- trateurs auxiliaires	Prestations dues au personnel	Plan d'assuranc e maladie	Total	
								2007	2006
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>									
Excédent net des recettes sur les dépenses (déficit net) (état I)	8 959	(12 946)		55 646	2 633	(25 860)	3 379	31 811	(382 390)
(Augmentation) diminution des contributions à recevoir		(4 977)	1 057	(10 001)	(351)			(14 271)	(750)
(Augmentation) diminution des autres comptes débiteurs	1 057	(1 681)						(624)	(6 778)
(Augmentation) diminution des autres éléments d'actif	290	(877)						(587)	11 077
Augmentation (diminution) des contributions reçues d'avance		(8 164)						(8 164)	23 698
Augmentation (diminution) des engagements non réglés		741		11 661	12		29	12 443	23 885
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs		(8 643)	(1 057)			14 305		4 605	397 598
À déduire : Intérêts créditeurs	(6 286)						(807)	(7 093)	(12 014)
Ajustements de change	(4 289)							(4 289)	(6 103)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(269)</b>	<b>(36 547)</b>	<b>0</b>	<b>57 306</b>	<b>2 294</b>	<b>(11 555)</b>	<b>2 601</b>	<b>13 830</b>	<b>48 222</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement</b>									
Intérêts créditeurs	6 286						807	7 093	12 013
Ajustements de change	4 289							4 289	6 103
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement et de financement</b>	<b>10 575</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>807</b>	<b>11 382</b>	<b>18 116</b>
<b>Flux de trésorerie provenant d'autres sources</b>									
Annulation d'engagements afférents à des exercices antérieurs		11 947		3 989	2	221		16 159	9 132
Virements sur/à partir d'autres fonds	(8 959)	15 208		(35 616)	(1 327)	30 694			
<b>Flux nets de trésorerie provenant d'autres sources</b>	<b>(8 959)</b>	<b>27 155</b>	<b>0</b>	<b>(31 627)</b>	<b>(1 325)</b>	<b>30 915</b>	<b>0</b>	<b>16 159</b>	<b>9 132</b>

	Fonds de roulement et de garantie	Fonds de financement du programme annuel	Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU	Fonds de financement des programmes supplémentair es	Adminis- trateurs auxiliaires	Prestations dues au personnel	Plan d'assuranc e maladie	Total	
								2007	2006
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des dépôts à terme	1 347	(9 392)		25 679	969	19 360	3 408	<b>41 371</b>	<b>75 470</b>
<b>Encaisse et dépôts à terme, en début d'exercice</b>	48 399	149 717		67 349	7 211		28 080	<b>300 756</b>	<b>225 286</b>
<b>Encaisse et dépôts à terme, en fin d'exercice</b>	<b>49 746</b>	<b>140 325</b>	<b>0</b>	<b>93 028</b>	<b>8 180</b>	<b>19 360</b>	<b>31 488</b>	<b>342 127</b>	<b>300 756</b>

Tableau 1 – rapport 1  
**État au 31 décembre 2008 des contributions aux différents fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>			
<b>Afrique</b>			
<b>Ensemble de l'Afrique</b>	<b>60 402</b>		<b>60 402</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>			
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	9 649		9 649
Côte d'Ivoire	2 090		2 090
Ghana	1 354		1 354
Guinée	1 150		1 150
Libéria	10 629	75	10 703
Nigéria	32		32
Sénégal	297		297
Sierra Leone	1 660		1 660
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>26 859</b>	<b>75</b>	<b>26 934</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>			
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	19 738		19 738
Djibouti	24		24
Érythrée	1 287		1 287
Éthiopie	11 596		11 596
Kenya	22 575	1 527	24 103
Ouganda	18 895	272	19 167
Somalie	4 673		4 673
Soudan	15 695		15 695
<b>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>94 483</b>	<b>1 799</b>	<b>96 282</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>			
Afrique centrale et Grands Lacs	33 562		33 562
Pays d'Afrique centrale	364		364
Burundi	27 254	529	27 783
Cameroun	6 184		6 184
Congo	1 414		1 414
Gabon	46		46
République centrafricaine	2 343		2 343
République démocratique du Congo	35 836	322	36 158
République-Unie de Tanzanie	16 466	288	16 755

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Rwanda	2 290	188	2 478
Tchad	77 203	779	77 982
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>202 961</b>	<b>2 106</b>	<b>205 068</b>
<i>Afrique australe</i>			
Ensemble de l'Afrique australe	7 125		7 125
Afrique du Sud	617		617
Angola	1 761		1 761
Botswana	186		186
Malawi	61		61
Mozambique	477		477
Zambie	3 284		3 284
Zimbabwe	839		839
<b>Afrique australe</b>	<b>14 350</b>		<b>14 350</b>
<b>Afrique</b>	<b>399 056</b>	<b>3 980</b>	<b>403 036</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>			
<b>Ensemble de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>511</b>		<b>511</b>
<i>Afrique du Nord</i>			
Ensemble de l'Afrique du Nord	2 204		2 204
Algérie	3 245		3 245
Jamahiriya arabe libyenne	188		188
Maroc	385		385
Mauritanie	538		538
<b>Afrique du Nord</b>	<b>6 560</b>		<b>6 560</b>
<i>Moyen-Orient</i>			
Ensemble du Moyen-Orient	8 070		8 070
Égypte	1 913		1 913
Jordanie	194		194
Liban	606		606
République arabe syrienne	44		44
Yémen	7 468		7 468
<b>Moyen-Orient</b>	<b>18 296</b>		<b>18 296</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>25 366</b>		<b>25 366</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Asie et Pacifique</b>			
<b>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>5 911</b>		<b>5 911</b>
<i>Asie du Sud</i>			
Bangladesh	6 397		6 397
Inde	1 556		1 556
Népal	9 126		9 126
Sri Lanka	17 091		17 091
<b>Asie du Sud</b>	<b>34 170</b>		<b>34 170</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>			
Ensemble de l'Asie de l'Est et du Pacifique	9 122		9 122
Australie	106		106
Indonésie	642		642
Japon	324		324
Malaisie	673		673
Myanmar	5 854		5 854
Papouasie-Nouvelle-Guinée	9		9
Thaïlande	5 514		5 514
Viet Nam	563		563
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>22 808</b>		<b>22 808</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>			
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	32 014		32 014
Afghanistan	60 393	270	60 663
Iran (République islamique d')	4 210		4 210
Pakistan	9 257		9 257
<b>Asie du Sud-Ouest</b>	<b>105 874</b>	<b>270</b>	<b>106 144</b>
<i>Asie centrale</i>			
Ensemble de l'Asie centrale	2 137	0	2 137
Turkménistan	252	0	252
<b>Asie centrale</b>	<b>2 389</b>		<b>2 389</b>
<b>Asie et Pacifique</b>	<b>171 151</b>	<b>270</b>	<b>171 421</b>
<b>Europe</b>			
<b>Ensemble de l'Europe</b>	<b>400</b>		<b>400</b>
<i>Europe orientale</i>			
Ensemble de l'Europe orientale	6 278		6 278
Arménie	145		145

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Azerbaïdjan	1 895		1 895
Bélarus	407		407
Fédération de Russie	6 195		6 195
Géorgie	1 676		1 676
Ukraine	378		378
<b>Europe orientale</b>	<b>16 974</b>		<b>16 974</b>
<i>Europe centrale</i>			
Europe centrale et États baltes	2 217		2 217
Chypre	40		40
Hongrie	185		185
République tchèque	0		0
Turquie	147		147
<b>Europe centrale</b>	<b>2 589</b>		<b>2 589</b>
<i>Europe occidentale</i>			
Ensemble de l'Europe occidentale	973		973
Allemagne	583		583
Autriche	64		64
Belgique	296		296
Espagne	700		700
France	567		567
Grèce	134		134
Irlande	163		163
Italie	1 747		1 747
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	456		456
Suède	100		100
<b>Europe occidentale</b>	<b>5 783</b>		<b>5 783</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>			
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	8 751		8 751
Bosnie-Herzégovine	879		879
Croatie	371		371
Ex-République yougoslave de Macédoine	559		559
Monténégro	622		622
Serbie	6 325		6 325
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>17 508</b>		<b>17 508</b>
<b>Europe</b>	<b>43 253</b>		<b>43 253</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Amériques</b>			
<b>Ensemble des Amériques</b>	<b>1 898</b>		<b>1 898</b>
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>			
Ensemble de l'Amérique du Sud septentrionale	3 447		3 447
Venezuela (bureau régional)	431		431
Colombie	230		230
Costa Rica	231		231
Équateur	4 136		4 136
Panama	291		291
<b>Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>8 767</b>		<b>8 767</b>
<i>Amérique du Sud méridionale</i>			
Ensemble de l'Amérique du Sud méridionale	930		930
Argentine (bureau régional)	154		154
Brésil	131		131
<b>Amérique du Sud méridionale</b>	<b>1 215</b>		<b>1 215</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>			
Ensemble de l'Amérique centrale	310		310
<b>Amérique centrale et Mexique</b>	<b>310</b>		<b>310</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>			
Amérique du Nord et Caraïbes	1 200		1 200
États-Unis d'Amérique	213		213
<b>Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>1 413</b>		<b>1 413</b>
<b>Amériques</b>	<b>13 602</b>		<b>13 602</b>
<b>Ensemble des opérations sur le terrain</b>	<b>1 060</b>		<b>1 060</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>	<b>653 488</b>	<b>4 250</b>	<b>657 739</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>			
Division des services de protection internationale	4 791		4 791
Division des relations extérieures	116		116
Département des opérations	14 703	1 932	16 635
Division de la gestion des ressources humaines	2 000		2 000
Ensemble des programmes (monde entier)	11 482		11 482
<b>Programmes (monde entier)</b>	<b>33 093</b>	<b>1 932</b>	<b>35 025</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Siège</b>			
Direction exécutive et administration	495		495
Division des services de protection internationale	238		238
Département des opérations	12		12
<b>Total, Siège</b>	<b>22 757</b>		<b>22 757</b>
<b>Siège</b>	<b>23 740</b>	<b>1 876</b>	<b>25 615</b>
<b>Réserve opérationnelle</b>	<b>12 900</b>		<b>12 900</b>
<b>Ensemble</b>	<b>305 693</b>		<b>305 693</b>
<b>Total, Fonds de financement du programme annuel</b>	<b>1 028 915</b>	<b>8 058</b>	<b>1 036 972</b>

Tableau 1 – rapport 1 (*suite*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions aux différents fonds,  
par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Siège	33 854		<b>33 854</b>
<b>Total, Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU</b>	<b>33 854</b>		<b>33 854</b>

Tableau 1 – rapport 1 (*suite*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions aux différents fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Programmes mondiaux	13 892		13 892
<b>Total, Administrateurs auxiliaires</b>	<b>13 892</b>		<b>13 892</b>

Tableau 1 – rapport 1 (*fin*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions aux différents fonds,**  
**par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>			
<b>Afrique</b>			
<b>Ensemble de l'Afrique</b>	<b>17 577</b>		<b>17 577</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>			
Côte d'Ivoire	1 123		1 123
Libéria	1 857		1 857
Sénégal	566		566
<b>Afrique de l'Ouest</b>	<b>3 547</b>		<b>3 547</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>			
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	1 533		1 533
Djibouti	564		564
Éthiopie	5 009		5 009
Kenya	11 602	67	11 668
Ouganda	12 508	24	12 532
Somalie	9 339		9 339
Soudan	66 407	807	67 214
<b>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>106 962</b>	<b>898</b>	<b>107 860</b>
<i>Afrique centrale et région des Grands Lacs</i>			
Afrique centrale et région des Grands Lacs	1 560		1 560
Burundi	2 596	31	2 627
République centrafricaine	2 627		2 627
République démocratique du Congo	21 816	324	22 141
République-Unie de Tanzanie	19 256	347	19 603
Tchad	10 165		10 165
<b>Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>58 020</b>	<b>703</b>	<b>58 723</b>
<i>Afrique australe</i>			
Ensemble de l'Afrique australe	723		723
Afrique du Sud	142		142
Zimbabwe	2 325		2 325
<b>Afrique australe</b>	<b>3 190</b>		<b>3 190</b>
<b>Afrique</b>	<b>189 296</b>	<b>1 601</b>	<b>190 897</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>			
<b>Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient</b>	<b>110 996</b>		<b>110 996</b>
<i>Afrique du Nord</i>			
Ensemble de l'Afrique du Nord	1 504		<b>1 504</b>
Algérie	602		<b>602</b>
Jamahiriya arabe libyenne	194		<b>194</b>
Maroc	384		<b>384</b>
Mauritanie	4 579		<b>4 579</b>
Sahara occidental	2 418		<b>2 418</b>
Tunisie	138		<b>138</b>
<b>Afrique du Nord</b>	<b>9 818</b>		<b>9 818</b>
<i>Moyen-Orient</i>			
Ensemble du Moyen-Orient	13 358		<b>13 358</b>
Égypte	157		<b>157</b>
Iraq	32 861		<b>32 861</b>
Jordanie	53 414		<b>53 414</b>
Liban	533		<b>533</b>
République arabe syrienne	27 135		<b>27 135</b>
Yémen	4 079		<b>4 079</b>
<b>Moyen-Orient</b>	<b>131 537</b>		<b>131 537</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>252 351</b>		<b>252 351</b>
<b>Asie et Pacifique</b>			
<i>Asie du Sud</i>			
Sri Lanka	313		<b>313</b>
<b>Asie du Sud</b>	<b>313</b>		<b>313</b>
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>			
Chine	2 597		<b>2 597</b>
Myanmar	7 701		<b>7 701</b>
<b>Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>10 298</b>		<b>10 298</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>			
Pakistan	12 659		<b>12 659</b>
<b>Asie du Sud-Ouest</b>	<b>12 659</b>		<b>12 659</b>
<b>Asie et Pacifique</b>	<b>23 271</b>		<b>23 271</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Europe</b>			
<i>Europe de l'Est</i>			
Géorgie	17 226		<b>17 226</b>
<b>Europe de l'Est</b>	<b>17 226</b>		<b>17 226</b>
<i>Europe centrale</i>			
Turquie	859		<b>859</b>
<b>Europe centrale</b>	<b>859</b>		<b>859</b>
<b>Europe</b>	<b>18 085</b>		<b>18 085</b>
<b>Amériques</b>			
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>			
Colombie	15 680		<b>15 680</b>
<b>Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>15 680</b>		<b>15 680</b>
<b>Amériques</b>	<b>15 680</b>		<b>15 680</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>	<b>498 683</b>	<b>1 601</b>	<b>500 283</b>
<b>Opérations mondiales</b>			
Département des opérations	5 634		<b>5 634</b>
Autres programmes mondiaux	37 524		<b>37 524</b>
<b>Programmes mondiaux</b>	<b>43 158</b>		<b>43 158</b>
<b>Siège</b>			
Département des opérations	326		<b>326</b>
<b>Siège</b>	<b>326</b>		<b>326</b>
<b>Total, Fonds pour les programmes supplémentaires</b>	<b>542 166</b>	<b>1 601</b>	<b>543 767</b>

Tableau 1 – rapport 2  
**État au 31 décembre 2008 des contributions à l'ensemble des fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Donateurs gouvernementaux</b>			
Algérie	60		60
Afrique du Sud	146		146
Allemagne	28 611	4 250	32 861
Andorre	28		28
Arabie saoudite	112		112
Argentine	30		30
Australie	20 938		20 938
Autriche	2 284		2 284
Azerbaïdjan	20		20
Bahreïn	10		10
Belgique	11 123		11 123
Bermuda	10		10
Bulgarie	6		6
Canada	26 980		26 980
Chili	100		100
Chine	652		652
Chypre	143		143
Colombie	25		25
Costa Rica	14		14
Croatie	22		22
Danemark	42 646		42 646
Émirats arabes unis	54		54
Espagne	26 129		26 129
Estonie	42		42
États-Unis d'Amérique	250 116		250 116
Fédération de Russie	2 000		2 000
Finlande	23 049		23 049
France	19 375		19 375
Grèce	1 375		1 375
Hongrie	202	1 876	2 078
Inde	10		10
Irlande	22 479		22 479
Israël	50		50
Italie	32 743		32 743

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Japon	72 515		72 515
Koweït	1 000		1 000
Lettonie	38		38
Liechtenstein	263		263
Luxembourg	9 256		9 256
Maroc	500		500
Mexique	102		102
Monaco	146		146
Monténégro	5		5
Norvège	51 776	153	51 929
Nouvelle-Zélande	3 466		3 466
Oman	100		100
Pays-Bas	74 727		74 727
Philippines	1		1
Pologne	440		440
Portugal	1 595		1 595
Qatar	50		50
République de Corée	2 700		2 700
République tchèque	328		328
Roumanie	270		270
Saint-Siège	20		20
Singapour	10		10
Slovaquie	15		15
Slovénie	35		35
Suède	86 554		86 554
Suisse	19 390	1 779	21 169
Thaïlande	20		20
Turquie	200		200
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	43 178		43 178
Venezuela	5		5
<b>Donateurs gouvernementaux</b>	<b>880 288</b>	<b>8 058</b>	<b>888 346</b>
<b>Commission européenne</b>	<b>89 043</b>		<b>89 043</b>
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>			
Conseil de l'Europe	284		284
Initiative des pays des Grands Lacs dans la lutte contre le sida (GLIA)	841		841
Union africaine	500		500
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>	<b>1 625</b>		<b>1 625</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>			
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	120		120
Fonds mondial pour la paix et la sécurité	233		233
Fonds de financement commun pour la République démocratique du Congo	1 174		1 174
Fonds humanitaire commun pour le Soudan	1 746		1 746
Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	18 931		18 931
Programme des Nations Unies pour le développement	3 419		3 419
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	69		69
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	827		827
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix	515		515
Initiative Unité d'action des Nations Unies	855		855
Fonds d'affectation spéciale pour les objectifs du Millénaire pour le développement	8		8
<b>Total, Donateurs du système des Nations Unies</b>	<b>27 897</b>		<b>27 897</b>
<b>Donateurs privés</b>			
Donateurs privés en Afrique du Sud	10		10
Donateurs privés en Allemagne	1 946		1 946
Donateurs privés en Arabie saoudite	32		32
Donateurs privés en Australie	2 830		2 830
Donateurs privés en Autriche	2		2
Donateurs privés en Azerbaïdjan	165		165
Donateurs privés en Belgique	66		66
Donateurs privés aux Bermudes	25		25
Donateurs privés au Brésil	50		50
Donateurs privés au Canada	1 116		1 116
Donateurs privés en Chine	547		547
Donateurs privés à Chypre	61		61
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	270		270
Donateurs privés en Espagne	5 434		5 434
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	6 473		6 473
Donateurs privés aux Fidji	10		10
Donateurs privés en Finlande	15		15
Donateurs privés en France	105		105
Donateurs privés en Grèce	501		501
Donateurs privés en Iran (République islamique d')	49		49
Donateurs privés en Israël	2		2
Donateurs privés en Italie	3 655		3 655

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Donateurs privés en Jamaïque	8		8
Donateurs privés au Japon	3 503		3 503
Donateurs privés au Kenya	10		10
Donateurs privés au Liban	3		3
Donateurs privés au Liechtenstein	70		70
Donateurs privés au Luxembourg	50		50
Donateurs privés en Malaisie	55		55
Donateurs privés à Malte	10		10
Donateurs privés en Norvège	126		126
Donateurs privés aux Pays-Bas	3 197		3 197
Donateurs privés aux Philippines	5		5
Donateurs privés au Portugal	29		29
Donateurs privés en République de Corée	140		140
Donateurs privés en République tchèque	11		11
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	499		499
Donateurs privés en Serbie	1 018		1 018
Donateurs privés à Singapour	50		50
Donateurs privés à Sri Lanka	5		5
Donateurs privés en Suède	321		321
Donateurs privés en Suisse	801		801
Donateurs privés en Thaïlande	208		208
Donateurs privés à Trinité-et-Tobago	12		12
Donateurs privés en Uruguay	20		20
<b>Donateurs privés</b>	<b>33 516</b>		<b>33 516</b>
<b>Ajustement de change 2008<sup>a</sup></b>	<b>(3 455)</b>		<b>(3 455)</b>
<b>Ajustement de change</b>	<b>(3 455)</b>		<b>(3 455)</b>
<b>Total, Fonds pour le programme annuel</b>	<b>1 028 915</b>	<b>8 058</b>	<b>1 036 972</b>

<sup>a</sup> Voir note à la fin du rapport.

Tableau 1 – rapport 2 (*suite*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions à l'ensemble des fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Donateurs</b>			
Donateurs du système des Nations Unies	33 854		<b>33 854</b>
<b>Total, Fonds de financement du budget ordinaire de l'ONU</b>	<b>33 854</b>		<b>33 854</b>

Tableau 1 – rapport 2 (*suite*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions à l'ensemble des fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Donateurs gouvernementaux</b>			
Allemagne	780		<b>780</b>
Autriche	170		<b>170</b>
Belgique	30		<b>30</b>
Canada	402		<b>402</b>
Danemark	1 096		<b>1 096</b>
Espagne	1 259		<b>1 259</b>
États-Unis d'Amérique	4 350		<b>4 350</b>
Finlande	753		<b>753</b>
France	612		<b>612</b>
Irlande	51		<b>51</b>
Japon	406		<b>406</b>
Liechtenstein	130		<b>130</b>
Luxembourg	71		<b>71</b>
Norvège	1 013		<b>1 013</b>
Pays-Bas	1 464		<b>1 464</b>
République de Corée	217		<b>217</b>
Suède	711		<b>711</b>
Suisse	378		<b>378</b>
<b>Donateurs gouvernementaux</b>	<b>13 892</b>		<b>13 892</b>
<b>Total, Administrateurs auxiliaires</b>	<b>13 892</b>		<b>13 892</b>

Tableau 1 – rapport 2 (*fin*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions à l'ensemble des fonds,  
 par programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
<b>Donateurs gouvernementaux</b>			
Allemagne	13 642	1 601	<b>15 243</b>
Australie	7 291		<b>7 291</b>
Autriche	389		<b>389</b>
Belgique	4 756		<b>4 756</b>
Bulgarie	75		<b>75</b>
Canada	15 411		<b>15 411</b>
Croatie	40		<b>40</b>
Danemark	12 037		<b>12 037</b>
Espagne	8 671		<b>8 671</b>
Estonie	233		<b>233</b>
États-Unis d'Amérique	255 786		<b>255 786</b>
Finlande	3 800		<b>3 800</b>
France	3 592		<b>3 592</b>
Grèce	1 067		<b>1 067</b>
Iraq	8 000		<b>8 000</b>
Irlande	4 731		<b>4 731</b>
Islande	100		<b>100</b>
Italie	11 374		<b>11 374</b>
Japon	37 950		<b>37 950</b>
Koweït	1 000		<b>1 000</b>
Luxembourg	753		<b>753</b>
Norvège	8 106		<b>8 106</b>
Nouvelle-Zélande	1 081		<b>1 081</b>
Pays-Bas	9 303		<b>9 303</b>
Pologne	417		<b>417</b>
République de Corée	100		<b>100</b>
République tchèque	658		<b>658</b>
Roumanie	129		<b>129</b>
Royaume-Uni	14 245		<b>14 245</b>
Suède	18 102		<b>18 102</b>
Suisse	3 935		<b>3 935</b>
Turquie	250		<b>250</b>
<b>Donateur gouvernementaux</b>	<b>447 026</b>	<b>1 601</b>	<b>448 627</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Commission européenne	41 103		<b>41 103</b>
<b>Commission européenne</b>	<b>41 103</b>		<b>41 103</b>
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>			
Union africaine	100		<b>100</b>
Conseil de l'Europe	648		<b>648</b>
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>	<b>748</b>		<b>748</b>
<b>Donateur du système des Nations Unies</b>			
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	386		<b>386</b>
Mission des Nations Unies au Soudan	5		<b>5</b>
Fonds central de lutte contre la grippe	2 970		<b>2 970</b>
Fonds commun pour la République démocratique du Congo	1 322		<b>1 322</b>
Fonds humanitaire commun pour le Soudan	6 907		<b>6 907</b>
Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	26 749		<b>26 749</b>
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	283		<b>283</b>
Programme des Nations Unies pour le développement	162		<b>162</b>
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	233		<b>233</b>
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>	<b>39 017</b>		<b>39 017</b>
<b>Donateurs privés</b>			
Donateurs privés en Allemagne	632		<b>632</b>
Donateurs privés en Australie	1 247		<b>1 247</b>
Donateurs privés en Autriche	1		<b>1</b>
Donateurs privés au Canada	343		<b>343</b>
Donateurs privés en Chine	73		<b>73</b>
Donateurs privés en Espagne	781		<b>781</b>
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	6 422		<b>6 422</b>
Donateurs privés en Grèce	261		<b>261</b>
Donateurs privés en Italie	1 312		<b>1 312</b>
Donateurs privés au Japon	2 100		<b>2 100</b>
Donateurs privés au Liechtenstein	20		<b>20</b>
Donateurs privés au Pays-Bas	488		<b>488</b>
Donateurs privés en Pologne	32		<b>32</b>
Donateurs privés au Portugal	279		<b>279</b>
Donateurs privés en République arabe syrienne	31		<b>31</b>
Donateurs privés au Royaume-Uni	14		<b>14</b>
Donateurs privés en Suède	196		<b>196</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions en espèces</i>	<i>Contributions en nature</i>	<b>Total</b>
Donateurs privés en Suisse	68		<b>68</b>
<b>Donateurs privés</b>	<b>14 301</b>		<b>14 301</b>
Ajustement de change 2008	(27)		<b>(27)</b>
Ajustement de change	(27)		<b>(27)</b>
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>542 166</b>	<b>1 601</b>	<b>543 767</b>

*Note* : En raison des fluctuations importantes et imprévisibles qu'ont subies les taux de change au cours de la crise financière mondiale de 2008, l'ONU a dû modifier plusieurs fois son taux de change officiel durant le mois. Par ailleurs, la méthode de comptabilisation des contributions du HCR a été modifiée en 2008 et les systèmes de tenue des comptes n'ont pas pu prendre en compte les multiples changements. Afin de se conformer aux normes comptables de l'ONU, il a été procédé à des ajustements manuels qui ont permis d'enregistrer la valeur correcte des recettes, sur la base de taux de change en vigueur à l'ONU au moment où les annonces de contributions ont été faites.

Tableau 2  
**État au 31 décembre 2008 des contributions non acquittées**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
<b>Donateurs gouvernementaux</b>							
Afrique du Sud						24	<b>24</b>
Algérie						60	<b>60</b>
Allemagne						65	<b>65</b>
Angola					256		<b>256</b>
Arabie saoudite			100				<b>100</b>
Autriche		1					<b>1</b>
Belgique			45	71	170		<b>287</b>
Bénin					5		<b>5</b>
Canada					3		<b>3</b>
Chypre			50		51	5	<b>105</b>
Danemark					745		<b>745</b>
Djibouti			1				<b>1</b>
Espagne			306	11	745	3 347	<b>4 409</b>
États-Unis d'Amérique		120		300	649	3 108	<b>4 177</b>
Grèce		250				134	<b>384</b>
Irlande				26	75	30	<b>131</b>
Islande					100		<b>100</b>
Italie				154	310	2 693	<b>3 157</b>
Jamahiriya arabe libyenne			100				<b>100</b>
Japon		63		18		24	<b>105</b>
Koweït						1 000	<b>1 000</b>
Lituanie			4				<b>4</b>
Luxembourg				59		130	<b>189</b>
Monténégro						5	<b>5</b>
Pakistan				5			<b>5</b>
Pays-Bas			2	617	268	81	<b>968</b>
Portugal				1 318		1 295	<b>2 613</b>
République tchèque			11			3	<b>14</b>
Roumanie			7				<b>7</b>
Slovénie			2	30			<b>32</b>
Suède			188				<b>188</b>
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		39	2	83	52	1 227	<b>1 403</b>
<b>Donateurs gouvernementaux</b>	<b>0</b>	<b>472</b>	<b>817</b>	<b>2 691</b>	<b>3 427</b>	<b>13 232</b>	<b>20 640</b>
<b>Commission européenne</b>	<b>0</b>	<b>912</b>	<b>1 843</b>	<b>572</b>	<b>4 853</b>	<b>20 698</b>	<b>28 878</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>							
Programme national multisectoriel de lutte contre le sida				244	482		726
Banque de développement du Conseil de l'Europe						68	68
Conseil de l'Europe					1		1
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe			109				109
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>109</b>	<b>244</b>	<b>483</b>	<b>68</b>	<b>903</b>
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>							
Fonds des Nations Unies pour l'enfance					8		8
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida						115	115
Fonds pour l'initiative Unité d'action des Nations Unies						63	
Volontaires des Nations Unies		3					3
Programme des Nations Unies pour le développement						48	48
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine					224	765	988
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>231</b>	<b>990</b>	<b>1 225</b>
<b>Donateurs privés</b>							
Donateurs privés en Chine						43	43
Donateurs privés en Espagne						137	137
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique						1 079	1 079
Donateurs privés en Jordanie							0
Donateurs privés en Suisse							
<b>Donateurs privés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 260</b>	<b>1 260</b>
<b>Total, Fonds de financement du programme annuel</b>	<b>0</b>	<b>1 387</b>	<b>2 769</b>	<b>3 508</b>	<b>8 994</b>	<b>36 249</b>	<b>52 907</b>

Tableau 2 (*suite*)  
**État au 31 décembre 2008 des contributions non acquittées**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<b>Total</b>	
<b>Donateurs gouvernementaux</b>								
Finlande						135	135	
Norvège						25	25	
Suisse						54	54	
<b>Donateurs gouvernementaux</b>							<b>213</b>	<b>213</b>
<b>Total, Administrateurs auxiliaires</b>							<b>213</b>	<b>213</b>

## État au 31 décembre 2008 des contributions non acquittées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds pour les programmes supplémentaires</i>	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
<b>Donateurs gouvernementaux</b>							
Belgique					20	37	57
Danemark						400	400
Espagne		15	24	5	288	2 675	3 006
États-Unis d'Amérique					3 431	3 788	7 219
Grèce						500	500
Islande					79	100	179
Italie					147	6 201	6 349
Japon						2 298	2 298
Mauritanie					8		8
République tchèque						44	44
Roumanie						129	129
Royaume-Uni					41	1 069	1 109
Suède				1			1
<b>Donateurs gouvernementaux</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>4 014</b>	<b>17 241</b>	<b>21 299</b>	
<b>Commission européenne</b>		<b>122</b>				<b>5 785</b>	<b>5 908</b>
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>							
Banque de développement du Conseil de l'Europe						648	648
<b>Donateurs intergouvernementaux</b>						<b>648</b>	<b>648</b>
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>							
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida						283	283
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine						61	61
Mission des Nations Unies au Soudan							
<b>Donateurs du système des Nations Unies</b>						<b>345</b>	<b>345</b>
<b>Donateurs privés</b>							
Donateurs privés en Espagne						4	4
Donateurs privés au Portugal						13	13
<b>Donateurs privés</b>						<b>16</b>	<b>16</b>
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>15</b>	<b>147</b>	<b>6</b>	<b>4 014</b>	<b>24 035</b>	<b>28 216</b>	

Tableau 3  
**Crédits ouverts et dépenses au titre du budget-programme annuel pour l'exercice clos  
 le 31 décembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
<b>Opérations sur le terrain</b>							
<b>Afrique</b>							
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	6 452	5 577	12 029	5 073	101	<b>5 174</b>	6 855
Bénin	1 452	1 631	3 084	1 504	26	<b>1 529</b>	1 554
Côte d'Ivoire	7 242	6 934	14 176	6 592	202	<b>6 794</b>	7 382
Gambie	71	81	152	75		<b>75</b>	77
Ghana	6 138	6 485	12 622	6 277	181	<b>6 458</b>	6 165
Guinée	7 010	7 949	14 959	7 752	118	<b>7 870</b>	7 089
Libéria	20 627	24 123	44 751	23 006	690	<b>23 696</b>	21 055
Mali	96	96	193	76		<b>76</b>	116
Nigéria	2 866	3 401	6 267	3 225	4	<b>3 230</b>	3 037
Sénégal	6 505	6 398	12 902	6 346	42	<b>6 388</b>	6 514
Sierra Leone	6 576	6 524	13 100	6 057	415	<b>6 472</b>	6 627
Togo	461	431	892	379		<b>379</b>	513
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>65 496</b>	<b>69 630</b>	<b>135 127</b>	<b>66 362</b>	<b>1 779</b>	<b>68 141</b>	<b>66 985</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Divers pays de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique	2 350	395	2 745	262	83	<b>345</b>	2 400
Djibouti	3 141	3 710	6 852	3 252	233	<b>3 485</b>	3 366
Érythrée	3 952	4 574	8 526	4 285	211	<b>4 496</b>	4 030
Éthiopie	18 393	27 684	46 077	24 256	2 338	<b>26 595</b>	19 483
Kenya	41 480	56 176	97 656	49 077	3 808	<b>52 885</b>	44 771
Ouganda	16 851	20 828	37 679	19 570	423	<b>19 992</b>	17 687
Somalie	6 948	6 476	13 424	5 702	480	<b>6 182</b>	7 243
Soudan	18 619	20 030	38 649	17 664	1 539	<b>19 203</b>	19 446
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>111 735</b>	<b>139 873</b>	<b>251 608</b>	<b>124 069</b>	<b>9 114</b>	<b>133 183</b>	<b>118 425</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Divers pays d'Afrique centrale	8 415	9 567	17 982	8 174	780	<b>8 954</b>	9 028
Burundi	21 833	31 063	52 896	29 120	909	<b>30 029</b>	22 867
Cameroun	3 151	10 812	13 963	9 826	404	<b>10 230</b>	3 733
Congo	5 971	6 315	12 286	5 845	169	<b>6 014</b>	6 272

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Gabon	1 994	2 513	4 508	2 233		<b>2 233</b>	2 275
République centrafricaine	2 134	2 848	4 982	2 549	33	<b>2 583</b>	2 399
République démocratique du Congo	40 922	38 341	79 263	35 688	1 454	<b>37 142</b>	42 121
République-Unie de Tanzanie	24 672	28 723	53 394	26 139	1 080	<b>27 219</b>	26 176
Rwanda	5 450	8 856	14 307	8 447	161	<b>8 608</b>	5 698
Tchad	73 766	85 024	158 791	70 706	11 178	<b>81 884</b>	76 907
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>188 308</b>	<b>224 064</b>	<b>412 372</b>	<b>198 728</b>	<b>16 168</b>	<b>214 896</b>	<b>197 476</b>
<i>Afrique australe</i>							
Ensemble de l'Afrique australe	2 000	2 539	4 539	2 076	330	<b>2 406</b>	2 133
Afrique du Sud	7 127	7 212	14 339	6 869	14	<b>6 883</b>	7 456
Angola	4 632	4 815	9 447	4 535	35	<b>4 570</b>	4 876
Botswana	2 470	2 685	5 155	2 194	58	<b>2 253</b>	2 902
Malawi	2 693	2 431	5 125	2 170	4	<b>2 173</b>	2 952
Mozambique	2 522	3 230	5 751	2 854	6	<b>2 860</b>	2 891
Namibie	2 556	2 633	5 189	2 505	10	<b>2 516</b>	2 673
Zambie	8 836	11 688	20 523	10 567	104	<b>10 671</b>	9 852
Zimbabwe	2 109	2 488	4 597	2 180	248	<b>2 428</b>	2 169
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>34 945</b>	<b>39 719</b>	<b>74 664</b>	<b>35 951</b>	<b>810</b>	<b>36 760</b>	<b>37 904</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>400 484</b>	<b>473 286</b>	<b>873 770</b>	<b>425 109</b>	<b>27 871</b>	<b>452 980</b>	<b>420 790</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							
<i>Afrique du Nord</i>							
Algérie	4 900	8 373	13 273	7 100	308	<b>7 408</b>	5 865
Jamahiriya arabe libyenne	1 315	2 262	3 577	1 662	50	<b>1 712</b>	1 865
Maroc	1 203	1 342	2 545	1 235	120	<b>1 355</b>	1 190
Mauritanie	898	1 726	2 624	1 183	64	<b>1 247</b>	1 377
Sahara occidental				(111)	111		
Tunisie	406	468	874	483	0	<b>483</b>	391
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>8 722</b>	<b>14 171</b>	<b>22 893</b>	<b>11 551</b>	<b>653</b>	<b>12 205</b>	<b>10 688</b>
<i>Moyen-Orient</i>							
Arabie saoudite	2 286	2 825	5 112	2 476	285	<b>2 761</b>	2 351
Égypte	5 002	5 125	10 127	4 923	69	<b>4 992</b>	5 136
Émirats arabes unis	3 221	2 159	5 379	2 121	12	<b>2 133</b>	3 246
Iraq	632	407	1 040	(1 018)	1 352	<b>335</b>	705
Israël	723	1 898	2 621	1 750	3	<b>1 753</b>	868
Jordanie	1 267	1 183	2 450	816	251	<b>1 067</b>	1 383
Liban	3 020	2 869	5 888	2 612		<b>2 612</b>	3 276

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
République arabe syrienne	1 750	1 239	2 989	1 089	14	<b>1 104</b>	1 885
Yémen	6 714	11 762	18 476	9 528	1 332	<b>10 860</b>	7 615
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>24 615</b>	<b>29 467</b>	<b>54 082</b>	<b>24 298</b>	<b>3 318</b>	<b>27 616</b>	<b>26 466</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>33 337</b>	<b>43 637</b>	<b>76 974</b>	<b>35 849</b>	<b>3 971</b>	<b>39 821</b>	<b>37 154</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	5 098	6 876	11 974	6 339	318	<b>6 657</b>	5 317
Inde	3 757	4 503	8 259	4 148	56	<b>4 204</b>	4 055
Népal	8 816	11 543	20 359	10 250	600	<b>10 850</b>	9 509
Sri Lanka	10 789	20 854	31 643	17 545	2 055	<b>19 601</b>	12 042
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>28 460</b>	<b>43 775</b>	<b>72 235</b>	<b>38 281</b>	<b>3 030</b>	<b>41 312</b>	<b>30 924</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Australie	1 178	1 275	2 453	1 083	11	<b>1 093</b>	1 360
Cambodge	969	1 311	2 279	1 214	8	<b>1 222</b>	1 057
Chine	4 771	4 552	9 323	4 365	41	<b>4 405</b>	4 918
Indonésie	2 204	2 907	5 111	2 454	25	<b>2 479</b>	2 632
Japon	2 959	2 985	5 944	2 856	39	<b>2 895</b>	3 049
Malaisie	5 820	5 937	11 757	5 545	107	<b>5 652</b>	6 104
Mongolie	116	337	453	169		<b>169</b>	284
Myanmar	6 175	7 082	13 257	6 801	210	<b>7 012</b>	6 246
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 008	920	1 929	877	37	<b>913</b>	1 016
Philippines	201	280	481	211	1	<b>213</b>	269
République de Corée	1 002	888	1 890	738	11	<b>749</b>	1 141
Thaïlande	11 580	14 241	25 822	13 470	412	<b>13 882</b>	11 939
Timor-Leste	276	237	513	200	14	<b>214</b>	299
Viet Nam	343	906	1 249	640	215	<b>855</b>	394
Divers pays d'Asie de l'Est	1 090	99	1 188	48		<b>48</b>	1 140
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>39 693</b>	<b>43 957</b>	<b>83 650</b>	<b>40 670</b>	<b>1 132</b>	<b>41 802</b>	<b>41 848</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	120	1 490	1 610	668	664	<b>1 332</b>	278
Afghanistan	49 872	75 686	125 558	72 636	1 878	<b>74 514</b>	51 044
Iran (République islamique d')	12 377	15 052	27 428	14 731	127	<b>14 858</b>	12 571
Pakistan	18 374	21 993	40 367	18 873	1 772	<b>20 645</b>	19 723
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>80 743</b>	<b>114 222</b>	<b>194 964</b>	<b>106 908</b>	<b>4 441</b>	<b>111 349</b>	<b>83 616</b>

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
<i>Asie centrale</i>							
Ensemble de l'Asie centrale							
Kazakhstan	2 121	2 060	4 181	2 027	4	<b>2 030</b>	2 151
Kirghizistan	1 361	1 716	3 077	1 715	1	<b>1 716</b>	1 362
Ouzbékistan	100	163	263	136		<b>136</b>	127
Tadjikistan	767	945	1 712	905		<b>905</b>	808
Turkménistan	520	974	1 494	777	123	<b>899</b>	595
<b>Total, Asie centrale</b>	<b>4 869</b>	<b>5 859</b>	<b>10 728</b>	<b>5 559</b>	<b>127</b>	<b>5 686</b>	<b>5 042</b>
<b>Total, Asie centrale et Pacifique</b>	<b>153 765</b>	<b>207 812</b>	<b>361 577</b>	<b>191 418</b>	<b>8 731</b>	<b>200 148</b>	<b>161 429</b>
<b>Europe</b>							
<i>Europe orientale</i>							
Ensemble de l'Europe orientale	50	1 655	1 705	1 123	7	<b>1 130</b>	575
Arménie	1 294	1 619	2 913	1 615	2	<b>1 617</b>	1 296
Azerbaïdjan	2 963	3 938	6 901	3 769	4	<b>3 773</b>	3 128
Bélarus	1 008	1 502	2 510	1 333		<b>1 333</b>	1 177
Fédération de Russie	12 512	13 556	26 067	12 916	407	<b>13 323</b>	12 744
Géorgie	4 681	6 224	10 904	5 773	391	<b>6 164</b>	4 741
République de Moldova	606	716	1 322	694	9	<b>703</b>	619
Ukraine	2 853	3 104	5 958	2 938	(1)	<b>2 938</b>	3 020
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>25 967</b>	<b>32 314</b>	<b>58 281</b>	<b>30 161</b>	<b>820</b>	<b>30 981</b>	<b>27 300</b>
<i>Europe centrale</i>							
Divers pays d'Europe centrale	100	88	188	74	3	<b>77</b>	111
Bulgarie	770	897	1 667	893		<b>893</b>	774
Chypre	812	918	1 730	862		<b>862</b>	869
Hongrie	2 365	2 626	4 991	2 578	27	<b>2 605</b>	2 386
Pologne	828	1 005	1 833	871	2	<b>873</b>	960
République tchèque	364	459	823	427		<b>427</b>	395
Roumanie	870	1 066	1 936	954		<b>954</b>	982
Slovaquie	515	542	1 057	430	13	<b>443</b>	614
Slovénie	184	184	369	98		<b>98</b>	271
Turquie	5 535	6 416	11 951	6 275		<b>6 275</b>	5 676
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>12 344</b>	<b>14 200</b>	<b>26 544</b>	<b>13 461</b>	<b>45</b>	<b>13 506</b>	<b>13 038</b>
<i>Europe occidentale</i>							
Allemagne	2 384	2 666	5 050	2 463	4	<b>2 467</b>	2 583
Autriche	955	1 014	1 969	984		<b>984</b>	985
Belgique	3 553	3 908	7 461	3 659	147	<b>3 806</b>	3 655

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Espagne	930	1 491	2 421	1 356		<b>1 356</b>	1 065
France	2 603	2 988	5 591	2 781	24	<b>2 805</b>	2 786
Grèce	1 113	1 285	2 398	1 156		<b>1 156</b>	1 242
Irlande	672	759	1 431	724		<b>724</b>	707
Italie	3 030	4 091	7 121	3 885	30	<b>3 915</b>	3 206
Malte	39	119	158	109	3	<b>112</b>	46
Portugal	45	88	133	86		<b>86</b>	47
Royaume-Uni	1 645	2 012	3 657	1 711	31	<b>1 742</b>	1 915
Suède	1 831	1 698	3 529	1 630		<b>1 630</b>	1 899
Suisse	651	746	1 397	665	10	<b>675</b>	722
<b>Total, Europe occidentale</b>	<b>19 451</b>	<b>22 864</b>	<b>42 316</b>	<b>21 209</b>	<b>248</b>	<b>21 457</b>	<b>20 858</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Albanie	759	757	1 516	718	10	<b>728</b>	787
Bosnie-Herzégovine	5 615	6 203	11 818	6 051	79	<b>6 130</b>	5 688
Croatie	2 822	3 753	6 575	3 513		<b>3 513</b>	3 061
Ex-République yougoslave de Macédoine	2 685	3 189	5 874	2 943	121	<b>3 064</b>	2 810
Monténégro	2 313	2 859	5 172	2 580	63	<b>2 642</b>	2 529
Serbie	19 054	24 662	43 716	23 253	140	<b>23 393</b>	20 323
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>	<b>33 248</b>	<b>41 422</b>	<b>74 670</b>	<b>39 058</b>	<b>413</b>	<b>39 472</b>	<b>35 198</b>
<b>Total, Europe</b>	<b>91 009</b>	<b>110 801</b>	<b>201 810</b>	<b>103 890</b>	<b>1 526</b>	<b>105 416</b>	<b>96 394</b>
<b>Amériques</b>							
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Venezuela – Bureau régional	3 140	3 565	6 705	3 478	97	<b>3 575</b>	3 130
Colombie	377	767	1 144	699	18	<b>717</b>	426
Costa Rica	2 294	3 402	5 696	3 149		<b>3 149</b>	2 548
Équateur	5 239	7 357	12 595	6 989	264	<b>7 252</b>	5 343
Panama	1 000	1 279	2 279	1 193	40	<b>1 233</b>	1 046
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>12 049</b>	<b>16 370</b>	<b>28 419</b>	<b>15 508</b>	<b>419</b>	<b>15 927</b>	<b>12 493</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Argentine – Bureau régional	2 500	3 430	5 930	3 345	33	<b>3 378</b>	2 552
Brésil	2 550	2 994	5 544	2 786		<b>2 786</b>	2 758
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>5 050</b>	<b>6 424</b>	<b>11 474</b>	<b>6 131</b>	<b>33</b>	<b>6 164</b>	<b>5 310</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Cuba	268	283	550	278		<b>278</b>	272

<i>Budget-programme annuel</i>	<i>Crédits ouverts</i>			<i>Dépenses</i>		<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Montant initial</i>	<i>Virements de crédits</i>	<i>Montant courant</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Mexique – Bureau régional	2 232	2 260	4 492	2 231		<b>2 231</b>	2 261
<b>Total, Amérique centrale et Mexique</b>	<b>2 500</b>	<b>2 543</b>	<b>5 043</b>	<b>2 509</b>		<b>2 509</b>	<b>2 534</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
Canada	1 860	1 629	3 489	1 578	6	<b>1 584</b>	1 905
États-Unis d'Amérique	3 999	4 140	8 139	3 424		<b>3 424</b>	4 715
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>5 859</b>	<b>5 769</b>	<b>11 627</b>	<b>5 002</b>	<b>6</b>	<b>5 008</b>	<b>6 620</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>25 458</b>	<b>31 105</b>	<b>56 563</b>	<b>29 150</b>	<b>457</b>	<b>29 607</b>	<b>26 956</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>704 053</b>	<b>866 642</b>	<b>1 570 695</b>	<b>785 416</b>	<b>42 556</b>	<b>827 972</b>	<b>742 723</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>							
Direction exécutive et gestion	377	434	811	359	20	<b>379</b>	431
Division des services de protection internationale	7 264	10 286	17 550	9 162	730	<b>9 891</b>	7 659
Division des relations extérieures	13 152	17 738	30 891	16 207	1 011	<b>17 218</b>	13 673
Division des systèmes d'information et télécommunications	4 893	4 685	9 578	1 857	2 742	<b>4 599</b>	4 979
Département des opérations	29 229	33 607	62 836	22 380	10 582	<b>32 962</b>	29 874
Division de la gestion des ressources humaines	13 181	40 036	53 217	38 436	181	<b>38 617</b>	14 600
Division des finances et de l'administration	150	150	300	120	4	<b>123</b>	177
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>68 246</b>	<b>106 936</b>	<b>175 182</b>	<b>88 521</b>	<b>15 269</b>	<b>103 790</b>	<b>71 393</b>
<b>Siège</b>							
Direction exécutive et administration	11 879	12 567	24 446	11 683	655	<b>12 339</b>	12 107
Division des services de protection internationale	10 707	11 439	22 147	11 372	19	<b>11 391</b>	10 755
Division des relations extérieures	9 224	9 831	19 055	9 416	333	<b>9 750</b>	9 306
Division des systèmes d'information et des télécommunications	17 762	17 987	35 749	16 834	1 035	<b>17 869</b>	17 880
Département des opérations	32 350	31 105	63 455	30 569	79	<b>30 648</b>	32 807
Division de la gestion des ressources humaines	11 843	10 437	22 281	8 871	113	<b>8 985</b>	13 296
Division des finances et de l'administration	17 917	19 164	37 081	10 015	8 525	<b>18 540</b>	18 541
Centre de services		17 864	17 864	14 648	3 139	<b>17 787</b>	77
Conseil du personnel	398	542	940	541		<b>541</b>	399
Ensemble du siège				(49)	49		
<b>Siège</b>	<b>112 080</b>	<b>130 937</b>	<b>243 018</b>	<b>113 902</b>	<b>13 947</b>	<b>127 849</b>	<b>115 168</b>
<b>Réserve opérationnelle</b>	<b>166 915</b>	<b>24 787</b>	<b>191 702</b>				<b>191 702</b>
<b>Total, Budget-programme annuel</b>	<b>1 051 294</b>	<b>1 129 302</b>	<b>2 180 596</b>	<b>987 839</b>	<b>71 773</b>	<b>1 059 611</b>	<b>1 120 985</b>

Tableau 4  
**Fonds de financement des programmes supplémentaires :**  
**fonds disponibles au 31 décembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds de financement des programmes supplémentaires	Dépenses			Total	Solde
	Fonds disponibles	Décaissements/ exécution des programmes	Engagements non réglés		
<b>Opérations sur le terrain</b>					
<b>Afrique</b>					
<i>Ensemble de l'Afrique</i>					
Ensemble de l'Afrique	1 393				1 393
<b>Ensemble de l'Afrique</b>	<b>1 393</b>				<b>1 393</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>					
<i>Côte d'Ivoire</i>					
Libéria	1 938	1 551	30	1 582	356
Sénégal	3 090	2 800	59	2 860	231
Sierra Leone	1 827	1 682	129	1 810	17
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>7 003</b>	<b>6 182</b>	<b>218</b>	<b>6 400</b>	<b>604</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>					
Djibouti	987	599	361	961	27
Éthiopie	10 744	10 108	588	10 695	49
Kenya	14 806	12 388	844	13 232	1 574
Ouganda	18 803	16 199	639	16 838	1 965
Somalie	15 049	11 651	2 413	14 063	986
Soudan	84 668	67 646	3 147	70 793	13 875
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>145 056</b>	<b>118 590</b>	<b>7 991</b>	<b>126 581</b>	<b>18 475</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>					
Burundi	4 718	3 332	1 386	4 718	
Cameroun	442	442		442	
Congo	19				19
République centrafricaine	2 974	1 857	127	1 983	990
République démocratique du Congo	25 967	20 806	4 425	25 231	736
République-Unie de Tanzanie	19 899	13 248	1 461	14 709	5 191
Rwanda	170	125	46	170	
Tchad	12 363	10 019	1 311	11 330	1 033
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>66 553</b>	<b>49 829</b>	<b>8 755</b>	<b>58 584</b>	<b>7 969</b>
<i>Afrique australe</i>					
Afrique du Sud	3 178	3 147	8	3 155	23

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Dépenses</i>			<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Décassements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Botswana	574	574		574	
Malawi	68	34	34	68	
Mozambique	576	551		551	25
Zambie	1 005	784	61	844	161
Zimbabwe	279	245	31	276	3
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>5 680</b>	<b>5 344</b>	<b>134</b>	<b>5 468</b>	<b>213</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>225 686</b>	<b>179 935</b>	<b>17 098</b>	<b>197 033</b>	<b>28 653</b>
<i>Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>					
<b>Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient</b>	<b>5 281</b>				<b>5 281</b>
<i>Afrique du Nord</i>					
Ensemble de l'Afrique du Nord	2 039	1 334	40	1 374	665
Algérie	975	551	227	778	196
Jamahiriyah arabe libyenne	194	177		177	17
Maroc	384	265		265	119
Mauritanie	5 273	4 428	82	4 510	763
Sahara occidental	4 209	2 768	24	2 792	1 417
Tunisie	214	156		156	57
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>13 287</b>	<b>9 679</b>	<b>373</b>	<b>10 052</b>	<b>3 234</b>
<i>Moyen-Orient</i>					
Ensemble du Moyen-Orient	3 860	1 395	2 124	3 519	341
Arabie saoudite	394	394		394	
Égypte	2 294	2 004		2 004	290
Iraq	54 899	45 846	4 527	50 373	4 527
Jordanie	53 733	34 970	9 520	44 490	9 243
Liban	6 216	6 194		6 194	22
République arabe syrienne	116 408	97 207	9 812	107 019	9 389
Yémen	5 859	4 526	284	4 811	1 049
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>243 664</b>	<b>192 536</b>	<b>26 268</b>	<b>218 804</b>	<b>24 860</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>262 232</b>	<b>202 215</b>	<b>26 641</b>	<b>228 856</b>	<b>33 376</b>
<b>Asie et Pacifique</b>					
<i>Asie du Sud</i>					
Bangladesh	206	128	78	206	
Népal	109	93	16	109	

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Dépenses</i>			<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
Sri Lanka	576	392	131	523	53
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>891</b>	<b>613</b>	<b>225</b>	<b>837</b>	<b>53</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>					
Chine	3 400	3 366		3 366	34
Myanmar	7 772	6 722	9	6 730	1 042
Thaïlande	49	49		49	
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>11 221</b>	<b>10 137</b>	<b>9</b>	<b>10 145</b>	<b>1 076</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>					
Iran (République islamique d')	707	703	3	705	1
<b>Pakistan</b>	12 709	5 633	4 379	10 012	2 697
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>13 416</b>	<b>6 335</b>	<b>4 382</b>	<b>10 717</b>	<b>2 699</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>25 528</b>	<b>17 085</b>	<b>4 615</b>	<b>21 700</b>	<b>3 828</b>
<b>Europe</b>					
<i>Europe orientale</i>					
Arménie	939	939		939	
Fédération de Russie	16 829	15 382	160	15 542	1 286
Géorgie	16 829	15 382	160	15 542	1 286
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>18 155</b>	<b>16 704</b>	<b>165</b>	<b>16 868</b>	<b>1 286</b>
<i>Europe centrale</i>					
Turquie	2 105	2 105		2 105	
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>2 105</b>	<b>2 105</b>		<b>2 105</b>	
<b>Total, Europe</b>	<b>20 260</b>	<b>18 809</b>	<b>165</b>	<b>18 973</b>	<b>1 287</b>
<b>Amériques</b>					
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>					
Colombie	18 274	16 239		16 239	2 034
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>18 274</b>	<b>16 239</b>		<b>16 239</b>	<b>2 034</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>					
Argentine (Bureau régional)	623	617	6	623	()
Brésil	1 011	989	10	1 000	11
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>1 634</b>	<b>1 607</b>	<b>16</b>	<b>1 623</b>	<b>11</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>19 908</b>	<b>17 845</b>	<b>16</b>	<b>17 862</b>	<b>2 045</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>	<b>553 613</b>	<b>435 889</b>	<b>48 535</b>	<b>484 424</b>	<b>69 188</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Dépenses</i>			<b>Total</b>	<i>Solde</i>
	<i>Fonds disponibles</i>	<i>Décaissements/ exécution des programmes</i>	<i>Engagements non réglés</i>		
<b>Programmes (monde entier)</b>					
Division des services de protection internationale	1 853	1 845	8	1 853	
Département des opérations	6 474	3 163	125	3 288	3 186
<b>Total, programmes (monde entier)</b>	<b>8 327</b>	<b>5 008</b>	<b>133</b>	<b>5 141</b>	<b>3 186</b>
<b>Siège</b>					
Département des opérations	3 454	3 224		3 224	230
Département des finances et de l'administration	160	160		160	
<b>Total, Siège</b>	<b>3 614</b>	<b>3 384</b>		<b>3 384</b>	<b>230</b>
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>565 554</b>	<b>441 281</b>	<b>48 668</b>	<b>492 948</b>	<b>72 605</b>

Tableau 5  
**État au 31 décembre 2008 des engagements, réglés ou non réglés,  
 au titre de projets afférents à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
<b>Opérations sur le terrain</b>				
<b>Afrique</b>				
<i>Afrique de l'Ouest</i>				
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	573	559	15	
Côte d'Ivoire	364	328	36	
Ghana	173	148	26	
Guinée	876	608	268	
Libéria	3 140	2 975	165	
Nigéria	48	43	1	4
Sénégal	115	103	13	
Sierra Leone	503	378	125	
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>5 793</b>	<b>5 141</b>	<b>648</b>	<b>4</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>				
Divers pays, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	7		7	
Djibouti	251	215	36	
Érythrée	3	3		
Éthiopie	1 033	859	172	3
Kenya	2 775	1 857	918	
Ouganda	1 107	866	216	26
Somalie	21	10	11	
Soudan	2 543	1 690	787	65
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>7 741</b>	<b>5 501</b>	<b>2 146</b>	<b>94</b>
<i>Afrique centrale et région des Grands Lacs</i>				
Divers pays de l'Afrique centrale	219	199	19	
Burundi	768	745	23	
Cameroun	52	52		
Congo	27	23	4	
Gabon	138	137	1	
République centrafricaine	248	198	50	
République démocratique du Congo	530	347	183	
République-Unie de Tanzanie	1 487	847	641	
Rwanda	33	16	16	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
Tchad	8 868	6 261	2 607	
<b>Total, Afrique centrale et région des Grands Lacs</b>	<b>12 369</b>	<b>8 825</b>	<b>3 544</b>	
<i>Afrique australe</i>				
Ensemble de l'Afrique australe	79	49	30	
Angola	160	73	87	
Afrique du Sud	20	14	7	
Botswana	49	21	28	
Malawi	50	27	23	
Mozambique	4			4
Namibie	32	28	5	
Zambie	284	62	222	
Zimbabwe	52	(3)	55	
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>730</b>	<b>270</b>	<b>456</b>	<b>4</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>26 633</b>	<b>19 738</b>	<b>6 793</b>	<b>102</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>				
<i>Afrique du Nord</i>				
Algérie	608	562	45	
Maroc	74	54	20	
Mauritanie	34	36	(1)	
Sahara occidental	11		11	
Tunisie	6	4	3	
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>732</b>	<b>655</b>	<b>77</b>	
<i>Moyen-Orient</i>				
Arabie saoudite	16		16	
Égypte	50	50		
Émirats arabes unis	28	18	10	
Iraq	63	56	6	
Israël	6	2	4	
Jordanie	334	185	149	
Liban	222	202	19	
République arabe syrienne	240	219	21	
Yémen	315	271	44	
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>1 274</b>	<b>1 005</b>	<b>269</b>	
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>2 006</b>	<b>1 660</b>	<b>346</b>	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
<b>Asie et Pacifique</b>				
<i>Asie du Sud</i>				
Bangladesh	146	88	59	
Inde	50	23	27	
Népal	438	423	15	
Sri Lanka	2 112	2 070	42	
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>2 746</b>	<b>2 603</b>	<b>143</b>	
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>				
Australie	23	23	1	
Cambodge		(1)	1	
Chine	151	127	23	
Indonésie	69	66	3	
Japon	15	15		
Malaisie	97	24	73	
Myanmar	603	586	17	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	7	7		
Philippines	6	4	1	
République de Corée	4	4		
Thaïlande	559	541	18	
Timor-Leste	64	37	27	
Viet Nam	18	18		
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>1 615</b>	<b>1 450</b>	<b>165</b>	
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	168	168		
Afghanistan	2 451	2 195	256	
Iran (République islamique d')	253	148	104	
Pakistan	475	274	201	
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>3 348</b>	<b>2 786</b>	<b>562</b>	
<i>Asie centrale</i>				
Ensemble de l'Asie centrale	21	12	9	
Kazakhstan	48	1	47	
Tadjikistan	14	6	8	
Turkménistan	2	2		
<b>Total, Asie centrale</b>	<b>84</b>	<b>21</b>	<b>63</b>	
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>7 793</b>	<b>6 860</b>	<b>933</b>	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
<b>Europe</b>				
<i>Europe orientale</i>				
Ensemble de l'Europe orientale	1	(2)	3	
Arménie	8	8		
Azerbaïdjan	1		1	
Bélarus	283		283	
Fédération de Russie	(6)	(1)	(4)	
Géorgie	202	202		
République de Moldova	20	20		
Ukraine	19	13	6	
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>527</b>	<b>240</b>	<b>288</b>	
<i>Europe centrale</i>				
Divers pays d'Europe centrale	30	12	18	
Hongrie	135	17	118	
Pologne	13	6	7	
Roumanie	41	41		
Slovaquie	19	5	14	
Slovénie	3		3	
Turquie	55	51	4	
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>295</b>	<b>132</b>	<b>163</b>	
<i>Europe occidentale</i>				
Belgique	20	15	5	
Espagne	36	30	6	
France	21	20	2	
Grèce	60	58	2	
Irlande	5	5		
Italie	250	179	71	
Portugal	17	17		
Royaume-Uni	15	(1)	15	
Suède	2	2		
Suisse	46	46		
<b>Total, Europe occidentale</b>	<b>472</b>	<b>371</b>	<b>101</b>	
<i>Europe du Sud-Est</i>				
Albanie	26	26		
Bosnie-Herzégovine	106	99	8	
Croatie	5		5	
Ex-République yougoslave de Macédoine	129	119	9	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
Monténégro	150	126	23	
Serbie	1 527	1 470	58	
<b>Europe du Sud-Est</b>	<b>1 944</b>	<b>1 841</b>	<b>103</b>	
<b>Europe</b>	<b>3 239</b>	<b>2 584</b>	<b>655</b>	
<b>Amériques</b>				
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Colombie	163	151	12	
Équateur	69	73	(4)	
Panama		(1)	1	
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>232</b>	<b>224</b>	<b>9</b>	
<i>Amérique du Sud australe</i>				
Argentine (bureau régional)	114	90	24	
Brésil	9		9	
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>123</b>	<b>90</b>	<b>33</b>	
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>				
Canada	7	6	1	
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	
<b>Total, Amériques</b>	<b>362</b>	<b>320</b>	<b>42</b>	
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>40 032</b>	<b>31 162</b>	<b>8 769</b>	<b>102</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>				
Direction exécutive et administration	164	147	16	
Division des services de protection internationale	618	519	99	
Division des relations extérieures	1 193	924	269	
Division des systèmes d'information et des télécommunications	3 305	3 078	227	
Département des opérations	13 790	13 129	661	
Division de la gestion des ressources humaines	763	631	132	
Division des finances et de l'administration	15		15	
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>19 847</b>	<b>18 429</b>	<b>1 418</b>	
<b>Siège</b>				
Direction exécutive et administration	261	247	14	
Division des services de protection internationale	22	15	7	
Division des relations extérieures	256	166	90	
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 655	1 266	389	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
Département des opérations	43	35	8	
Division de la gestion des ressources humaines	422	225	197	
Division des finances et de l'administration	6 855	5 712	944	200
Centre de services mondial	1 636	1 525	111	
Conseil du personnel	2	2		
<b>Total, Siège</b>	<b>11 153</b>	<b>9 193</b>	<b>1 759</b>	<b>200</b>
<b>Total, Fonds de financement du programme annuel</b>	<b>71 032</b>	<b>58 783</b>	<b>11 947</b>	<b>302</b>

Tableau 5 (fin)  
**État au 31 décembre 2008 des engagements, réglés ou non réglés,  
 au titre de projets afférents à des exercices antérieurs**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
<b>Opérations sur le terrain</b>				
<b>Afrique</b>				
<i>Afrique de l'Ouest</i>				
Côte d'Ivoire	352	341	11	
Libéria	49	49		
Sénégal	48	46	2	
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>449</b>	<b>435</b>	<b>13</b>	
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>				
Djibouti	(5)	(5)		
Éthiopie	313	30	282	
Kenya	1 095	886	186	23
Ouganda	614	527	87	
Somalie	882	828	54	
Soudan	2 888	2 321	566	
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>5 787</b>	<b>4 588</b>	<b>1 176</b>	<b>23</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>				
République centrafricaine	711	620	90	
République démocratique du Congo	1 678	1 334	344	
République-Unie de Tanzanie	225	224	1	
Tchad	3 473	2 555	918	
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>6 086</b>	<b>4 733</b>	<b>1 353</b>	
<i>Afrique australe</i>				
Zambie	88		88	
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>88</b>		<b>88</b>	
<b>Total, Afrique</b>	<b>12 410</b>	<b>9 756</b>	<b>2 631</b>	<b>23</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>				
<i>Afrique du Nord</i>				
Mauritanie	239	233	6	
Sahara occidental	38	24	14	
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>277</b>	<b>257</b>	<b>20</b>	

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Engagements non réglés au 1<sup>er</sup> janvier 2008</i>	<i>Paiements effectués en 2008</i>	<i>Engagements annulés en 2008</i>	<i>Engagements non réglés au 31 décembre 2008</i>
<i>Moyen-Orient</i>				
Ensemble du Moyen-Orient	341	341		
Égypte	273	251	21	
Iraq	4 512	4 407	105	
Jordanie	3 303	3 274	28	
Liban	2	2		
République arabe syrienne	9 333	8 299	1 033	
Yémen	453	428	24	1
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>18 216</b>	<b>17 003</b>	<b>1 212</b>	<b>1</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>18 493</b>	<b>17 260</b>	<b>1 232</b>	<b>1</b>
<i>Asie et Pacifique</i>				
<i>Asie du Sud-Ouest</i>				
Iran (République islamique d')	56	(1)	57	
Pakistan	231	230	1	
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>287</b>	<b>230</b>	<b>58</b>	
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>287</b>	<b>230</b>	<b>58</b>	
<i>Amériques</i>				
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>				
Colombie	2		2	
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	
<i>Amérique du Sud australe</i>				
Argentine (Bureau régional)	5	5		
Brésil	0	(2)	2	
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	
<b>Total, Amériques</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>Opérations sur le terrain</b>	<b>31 197</b>	<b>27 249</b>	<b>3 924</b>	<b>24</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>				
Département des opérations	5 810	5 738	64	7
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>5 810</b>	<b>5 738</b>	<b>64</b>	<b>7</b>
<b>Siège</b>				
Département des opérations				
<b>Total, Siège</b>				
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>37 007</b>	<b>32 987</b>	<b>3 989</b>	<b>31</b>

## Annexe à l'état I

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<b>Opérations sur le terrain</b>								
<b>Afrique</b>								
<b>Total, Ensemble de l'Afrique</b>	<b>60 402</b>					<b>(60 402)</b>	<b>(0)</b>	<b>(0)</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	9 649		5 174	102	15	4 350		8 942
Bénin		3	1 529	0		1 505	21	(0)
Côte d'Ivoire	2 090	47	6 794	24	36	4 611	5	19
Gambie			75	1		74	(0)	(0)
Ghana	1 354	31	6 458	74	26	4 968	6	0
Guinée	1 150	210	7 870	49	268	6 176	20	4
Libéria	10 703	289	23 696	115	165	12 291	152	20
Mali			76			76		
Nigéria	32		3 230	72	1	3 147	17	38
Sénégal	297		6 388	(10)	13	6 091	0	1
Sierra Leone	1 660	552	6 472	(30)	125	4 165	1	0
Togo			379	2		378		
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>26 934</b>	<b>1 131</b>	<b>68 141</b>	<b>399</b>	<b>648</b>	<b>47 833</b>	<b>222</b>	<b>9 024</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique	19 738					(19 738)		
Divers pays de la corne de l'Afrique			345		7	338		
Djibouti	24	2	3 485	9	36	3 376	27	(11)
Érythrée	1 287	0	4 496	15		3 193	(0)	(0)
Éthiopie	11 596	971	26 595	12	172	12 999	863	19
Kenya	24 103	328	52 885	209	918	26 230	1 074	(24)
Ouganda	19 167	169	19 992	303	216	(492)	783	153
Somalie	4 673	42	6 182	19	11	1 405	18	(13)
Soudan	15 695	805	19 203	483	787	1 377	16	(39)
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>96 282</b>	<b>2 318</b>	<b>133 183</b>	<b>1 050</b>	<b>2 146</b>	<b>28 689</b>	<b>2 781</b>	<b>85</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>								
Afrique centrale et Grands Lacs	33 562					(21 355)		12 206
Pays d'Afrique centrale	364		8 954	8	19	8 385		(177)
Burundi	27 783	159	30 029	638	23	261	1 301	136
Cameroun	6 184	8	10 230	12		4 024	12	10
Congo	1 414	130	6 014	68	4	3 940	457	0
Gabon	46		2 233	42	1	1 815	349	19
République centrafricaine	2 343	(1)	2 583	(45)	50	85	151	(0)
République démocratique du Congo	36 158	183	37 142	224	183	(764)	1 318	160
République-Unie de Tanzanie	16 755	800	27 219	(810)	641	8 234	1 790	191
Rwanda	2 478	53	8 608	(25)	16	5 888	222	23
Tchad	77 982	367	81 884	1 030	2 607	269	89	460
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>205 068</b>	<b>1 700</b>	<b>214 896</b>	<b>1 141</b>	<b>3 544</b>	<b>10 781</b>	<b>5 689</b>	<b>13 027</b>
<i>Afrique australe</i>								
Ensemble de l'Afrique australe	7 125		2 406	10	30	(4 004)	365	1 120
Afrique du Sud	617	5	6 883	96	7	6 162	0	4
Angola	1 761	48	4 570	398	87	2 278	0	2
Botswana	186	5	2 253	93	28	1 772	170	0
Malawi	61		2 173	0	23	2 081	16	8
Mozambique	477	1	2 860	12		2 352	0	(18)
Namibie		(3)	2 516	53	5	2 461	0	0
Zambie	3 284	25	10 671	130	222	6 386	571	(53)
Zimbabwe	839		2 428	7	55	1 528	(0)	(0)
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>14 350</b>	<b>81</b>	<b>36 760</b>	<b>799</b>	<b>456</b>	<b>21 015</b>	<b>1 123</b>	<b>1 063</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>403 036</b>	<b>5 231</b>	<b>452 980</b>	<b>3 389</b>	<b>6 793</b>	<b>47 917</b>	<b>9 814</b>	<b>23 199</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>								
<b>Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient</b>	<b>511</b>					<b>(511)</b>		
<i>Afrique du Nord</i>								
Ensemble de l'Afrique du Nord	2 204					(2 204)		
Algérie	3 245		7 408	(42)	45	3 448	519	(192)
Jamahiriya arabe libyenne	188		1 712			1 522	0	(1)
Maroc	385		1 355	3	20	835		(112)
Mauritanie	538	18	1 247	27	(1)	451	208	(6)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Sahara occidental					11	(14)	4	(0)
Tunisie			483		3	423	0	(57)
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>6 560</b>	<b>18</b>	<b>12 205</b>	<b>(11)</b>	<b>77</b>	<b>4 461</b>	<b>731</b>	<b>(369)</b>
<i>Moyen-Orient</i>								
Ensemble du Moyen-Orient	8 070					(8 070)	0	0
Arabie saoudite			2 761		16	2 746		0
Égypte	1 913	5	4 992	47	0	2 844	166	(17)
Émirats arabes unis			2 133	(1)	10	2 124	(0)	(0)
Iraq		5	335	(45)	6	368	0	(0)
Israël			1 753	(3)	4	1 783	0	31
Jordanie	194	2	1 067	(9)	149	332	399	0
Liban	606	4	2 612	61	19	1 710	210	(0)
République arabe syrienne	44	4	1 104	18	21	1 016	0	0
Yémen	7 468	1	10 860	19	44	3 320	0	(9)
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>18 296</b>	<b>21</b>	<b>27 616</b>	<b>87</b>	<b>269</b>	<b>8 173</b>	<b>775</b>	<b>4</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>25 366</b>	<b>39</b>	<b>39 821</b>	<b>76</b>	<b>346</b>	<b>12 123</b>	<b>1 506</b>	<b>(364)</b>
<i>Asie et Pacifique</i>								
<b>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>5 911</b>					<b>(5 911)</b>		
<i>Asie du Sud</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud								
Bangladesh	6 397	3	6 657	(24)	59	231	(0)	9
Inde	1 556	4	4 204	170	27	2 355	91	0
Népal	9 126	14	10 850	48	15	1 573	76	2
Sri Lanka	17 091	30	19 601	247	42	(1 301)	3 441	(51)
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>34 170</b>	<b>51</b>	<b>41 312</b>	<b>441</b>	<b>143</b>	<b>2 858</b>	<b>3 608</b>	<b>(40)</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>								
Ensemble de l'Asie de l'Est et du Pacifique	9 122					(9 122)		
Australie	106		1 093	0	1	987	0	(0)
Cambodge		0	1 222	2	1	1 219	0	0
Chine		1	4 405	44	23	4 281	23	(34)
Indonésie	642	4	2 479	225	3	1 746	40	182
Japon	324		2 895			2 571	(0)	(0)
Malaisie	673	4	5 652	22	73	4 686	194	
Mongolie			169	62		82	25	

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Myanmar	5 854	2	7 012	138	17	990	0	(11)
Papouasie-Nouvelle-Guinée	9		913	5		900	(0)	(0)
Philippines			213	34	1	177	0	
République de Corée			749	1		748	(0)	(0)
Singapour								
Thaïlande	5 514	31	13 882	490	18	7 758	89	18
Timor-Leste	0	48	214	1	27	137		
Viet Nam	563		855	0		292		0
Autres pays d'Asie de l'Est			48	(2)		50		
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>22 808</b>	<b>90</b>	<b>41 802</b>	<b>1 021</b>	<b>165</b>	<b>17 502</b>	<b>372</b>	<b>155</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	32 014	11	1 332	71		(29 214)	1 863	3 413
Afghanistan	60 663	329	74 514	200	256	13 055	11	0
Iran (République islamique d')	4 210	6	14 858	29	104	10 387	122	1
Pakistan	9 257	39	20 645	274	201	9 647	1 176	(51)
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>106 144</b>	<b>385</b>	<b>111 349</b>	<b>574</b>	<b>562</b>	<b>3 875</b>	<b>3 172</b>	<b>3 363</b>
<i>Asie centrale</i>								
Ensemble de l'Asie centrale	2 137		(0)	2	9	(2 148)		
Kazakhstan		2	2 030	6	47	1 976	(0)	(0)
Kirghizistan		8	1 716	0		1 707	0	0
Ouzbékistan			136			136		
Tadjikistan			905	0	8	897	0	0
Turkménistan	252	1	899			646	0	0
<b>Total, Asie centrale</b>	<b>2 389</b>	<b>12</b>	<b>5 686</b>	<b>9</b>	<b>63</b>	<b>3 213</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>171 421</b>	<b>538</b>	<b>200 148</b>	<b>2 045</b>	<b>933</b>	<b>21 538</b>	<b>7 151</b>	<b>3 479</b>
<b>Europe</b>								
<b>Ensemble de l'Europe</b>	<b>400</b>					<b>(400)</b>		
<i>Europe orientale</i>								
Ensemble de l'Europe orientale	6 278		1 130	40	3	(5 443)	252	(0)
Arménie	145	0	1 617	3		1 470	0	0
Azerbaïdjan	1 895		3 773	3	1	1 875	0	0
Bélarus	407		1 333	35	283	552		(56)
Fédération de Russie	6 195	16	13 323	34	(4)	7 098	0	16
Géorgie	1 676	4	6 164	25	0	3 902	554	(2)
République de Moldova		0	703	5		698		

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Ukraine	378	1	2 938	23	6	2 360	173	3
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>16 974</b>	<b>22</b>	<b>30 981</b>	<b>168</b>	<b>288</b>	<b>12 512</b>	<b>978</b>	<b>(40)</b>
<i>Europe centrale</i>								
Autres pays d'Europe centrale			77	(0)	18	77		19
Europe centrale et États baltes	2 217					(2 217)		
Bulgarie		0	893			893	0	0
Chypre	40		862	19		793	10	0
Hongrie	185	0	2 605	(84)	118	2 391	(0)	5
Pologne		0	873	3	7	863	0	0
République tchèque		0	427			427	(0)	0
Roumanie		0	954	3	0	951	0	(0)
Slovaquie		0	443	14	14	415	(0)	(0)
Slovénie		0	98	9	3	86		
Turquie	147	20	6 275	225	4	5 887		7
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>2 589</b>	<b>21</b>	<b>13 506</b>	<b>189</b>	<b>163</b>	<b>10 566</b>	<b>10</b>	<b>31</b>
<i>Europe occidentale</i>								
Ensemble de l'Europe occidentale	973					(973)		
Allemagne	583	0	2 467			1 863	20	
Autriche	64	0	984	0		920	(0)	
Belgique	296	0	3 806	0	5	3 507	0	2
Espagne	700		1 356	(1)	6	651	(0)	(0)
France	567	5	2 805	(0)	2	2 219	13	(0)
Grèce	134	35	1 156	7	2	967	(0)	(12)
Irlande	163		724	0		561	0	0
Italie	1 747		3 915	(36)	71	1 821	314	2
Malte			112			112		
Portugal			86		0	86		
Royaume-Uni	456		1 742	88	15	1 002	180	0
Suède	100		1 630			1 530	(0)	(0)
Suisse			675	(0)		659	17	
<b>Total, Europe occidentale</b>	<b>5 783</b>	<b>40</b>	<b>21 457</b>	<b>59</b>	<b>101</b>	<b>14 924</b>	<b>544</b>	<b>(8)</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>								
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	8 751					(8 751)		
Albanie		0	728	1		727	0	(0)
Bosnie-Herzégovine	879	130	6 130	39	8	4 962	113	0
Croatie	371	6	3 513	1	5	3 131	0	(0)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Ex-République yougoslave de Macédoine	559	0	3 064	4	9	2 491	0	0
Monténégro	622		2 642	(1)	23	1 937	61	(0)
Serbie	6 325	22	23 393	155	58	16 459	354	(21)
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>	<b>17 508</b>	<b>158</b>	<b>39 472</b>	<b>199</b>	<b>103</b>	<b>20 956</b>	<b>528</b>	<b>(21)</b>
<b>Europe</b>	<b>43 253</b>	<b>240</b>	<b>105 416</b>	<b>615</b>	<b>655</b>	<b>58 558</b>	<b>2 060</b>	<b>(37)</b>
<b>Amériques</b>								
<b>Ensemble de l'Amérique</b>	<b>1 898</b>					<b>(0)</b>		<b>1 898</b>
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Ensemble de l'Amérique du Sud septentrionale	3 447					(2 217)		1 230
Colombie	230	25	717	50	12	1	399	0
Costa Rica	231	0	3 149	12		2 747	158	1
Équateur	4 136	(20)	7 252	67	(4)	2 156	919	1
Panama	291	1	1 233	3	1	913	23	
Venezuela (Bureau régional)	431	2	3 575	63		3 347	22	289
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>8 767</b>	<b>7</b>	<b>15 927</b>	<b>196</b>	<b>9</b>	<b>6 948</b>	<b>1 522</b>	<b>1 521</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>								
Ensemble de l'Amérique du Sud australe	930					(930)		
Argentine (Bureau régional)	154		3 378	129	24	3 244	0	172
Brésil	131	1	2 786	5	9	2 635	0	(5)
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>1 215</b>	<b>1</b>	<b>6 164</b>	<b>134</b>	<b>33</b>	<b>4 948</b>	<b>0</b>	<b>167</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>								
Ensemble de l'Amérique centrale	310					(310)		
Cuba			278			278		
Mexique (Bureau régional)		1	2 231	9		2 230	0	9
<b>Total, Amérique centrale et Mexique</b>	<b>310</b>	<b>1</b>	<b>2 509</b>	<b>9</b>		<b>2 198</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>								
Amérique du Nord et Caraïbes	1 200					(1 200)		
Canada			1 584	0	1	1 582	0	0

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
États-Unis d'Amérique	213		3 424	2		3 211		2
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>1 413</b>		<b>5 008</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3 593</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>13 602</b>	<b>9</b>	<b>29 607</b>	<b>341</b>	<b>42</b>	<b>17 687</b>	<b>1 522</b>	<b>3 597</b>
<b>Ensemble des opérations sur le terrain</b>	<b>1 060</b>							<b>1 060</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>657 739</b>	<b>6 057</b>	<b>827 972</b>	<b>6 466</b>	<b>8 769</b>	<b>157 823</b>	<b>22 054</b>	<b>30 934</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>								
Direction exécutive et administration			379		16	363	0	
Division des services de protection internationale	4 791	15	9 891	233	99	4 724	23	(5)
Division des relations extérieures	116		17 218	176	269	16 672	(0)	15
Division des systèmes d'information et des télécommunications			4 599	(66)	227	4 438		0
Département des opérations	16 635	3	32 962	1 942	661	13 811	40	130
Division de la gestion des ressources humaines	2 000		38 617	(9)	132	37 235		741
Division des finances et de l'administration			123		15	108		
Autres programmes (monde entier)							0	0
Ensemble des programmes (monde entier)	11 482					(11 482)		
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>35 025</b>	<b>18</b>	<b>103 790</b>	<b>2 276</b>	<b>1 418</b>	<b>65 870</b>	<b>63</b>	<b>880</b>
<b>Siège</b>								
Direction exécutive et administration	495		12 339	(70)	14	11 900		
Division des services de protection internationale	238	21	11 391	(17)	7	11 173		31
Division des relations extérieures		(0)	9 750	(43)	90	9 702		(0)
Division des systèmes d'information et des télécommunications		16	17 869	(186)	389	17 650		(0)
Département des opérations	12		30 648	6	8	30 858	0	235
Division de la gestion des ressources humaines		29	8 985	3	197	10 122		1 367
Division des finances et de l'administration		181	18 540	(167)	944	18 078		496
Centre de services mondial	2 114	15	17 787	(1 790)	111	17 336		
Autres sections du siège							(0)	(0)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Conseil du personnel			541			541		
<b>Total, Siège</b>	<b>22 757</b>			<b>(3 122)</b>		<b>(21 113)</b>		<b>(1 478)</b>
<b>Siège</b>	<b>25 615</b>	<b>262</b>	<b>127 849</b>	<b>(5 385)</b>	<b>1 759</b>	<b>106 248</b>		<b>651</b>
<b>Réserve opérationnelle</b>	<b>12 900</b>					<b>(12 901)</b>		<b>(1)</b>
<b>Ensemble</b>	<b>305 693</b>		<b>(0)</b>			<b>(301 832)</b>	<b>40 013</b>	<b>43 874</b>
<b>Total, Fonds de financement du programme annuel</b>	<b>1 036 972</b>	<b>6 337</b>	<b>1 059 612</b>	<b>3 357</b>	<b>11 947</b>	<b>15 208</b>	<b>62 130</b>	<b>76 339</b>

## Annexe à l'état I (suite)

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds alimentés par le budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<b>Siège</b>								
Direction exécutive et administration			5 661				(13 209)	(18 870)
Division des relations extérieures			6 581				(24 370)	(30 951)
Division des systèmes d'information et des télécommunications			5 125				(20 962)	(26 087)
Département des opérations							(9 970)	(9 970)
Division de la gestion des ressources humaines			5 042				(24 389)	(29 430)
Division des finances et de l'administration			11 445				(42 658)	(54 104)
<b>Ensemble du siège</b>	<b>33 854</b>						<b>134 783</b>	<b>168 637</b>
<b>Total, Siège</b>	<b>33 854</b>		<b>33 854</b>				<b>(775)</b>	<b>(775)</b>
<b>Fonds non affectés</b>							<b>775</b>	<b>775</b>
<b>Total, Fonds alimentés par le budget ordinaire de l'ONU</b>	<b>33 854</b>		<b>33 854</b>				<b>(0)</b>	<b>(0)</b>

## Annexe à l'état I (suite)

État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>		
<b>Opérations sur le terrain</b>										
<b>Afrique</b>										
<i>Afrique de l'Ouest</i>										
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest							(57)	(57)		
Côte d'Ivoire							(44)	(44)		
Ghana							(19)	(595)	(768)	
Guinée							(8)	(465)	(541)	
Sénégal							3	(36)	(400)	(731)
Sierra Leone								(123)	(123)	
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>							<b>3</b>	<b>(62)</b>	<b>(1 684)</b>	<b>(2 264)</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>										
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							(122)	(122)		
Djibouti							(81)	(81)		
Érythrée								(96)	(96)	
Éthiopie								(77)	(2 215)	(2 933)
Kenya								(82)	(1 627)	(2 393)
Ouganda								(59)	(1 335)	(1 885)
Somalie								(13)	(289)	(408)
Soudan								(59)	(700)	(1 246)
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>							<b>(289)</b>	<b>(6 465)</b>	<b>(9 164)</b>	
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>										
Afrique centrale et Grands Lacs								(16)	(16)	
Burundi								(10)	(117)	(206)
Cameroun								(11)	(127)	(233)
Congo									(283)	(283)
République démocratique du Congo								(19)	(219)	(400)
République-Unie de Tanzanie								(42)	(1 244)	(1 634)
Rwanda								(1)	(306)	(313)
Tchad								(24)	(446)	(667)
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>							<b>(107)</b>	<b>(2 756)</b>	<b>(3 752)</b>	

Administrateurs auxiliaires	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>		
<i>Afrique australe</i>										
Ensemble de l'Afrique australe							(21)	(21)		
Afrique du Sud							(20)	(512)	(702)	
Angola								(512)	(512)	
Malawi							(10)	(122)	(216)	
Mozambique							(0)	(284)	(284)	
Namibie								(28)	(28)	
Zambie							(11)	(611)	(710)	
Zimbabwe							(12)	(253)	(368)	
<b>Total, Afrique australe</b>							<b>(53)</b>	<b>(2 343)</b>	<b>(2 840)</b>	
<b>Total, Afrique</b>							<b>2</b>	<b>(512)</b>	<b>(13 249)</b>	<b>(18 021)</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>										
<b>Ensemble Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							<b>(47)</b>	<b>(47)</b>		
<i>Afrique du Nord</i>										
Algérie							(6)	(193)	(246)	
Jamahiriya arabe libyenne							(9)	(94)	(176)	
Maroc							(8)	(43)	(116)	
Mauritanie							(11)	(214)	(317)	
<b>Total, Afrique du Nord</b>							<b>(33)</b>	<b>(545)</b>	<b>(855)</b>	
<i>Moyen-Orient</i>										
Égypte							(17)	(366)	(526)	
Israël							(6)		(53)	
Jordanie							(25)	(249)	(485)	
Liban							(4)		(41)	
République arabe syrienne							(10)	(121)	(216)	
Yémen							(1)	(232)	(236)	
<b>Total, Moyen-Orient</b>							<b>(63)</b>	<b>(968)</b>	<b>(1 558)</b>	
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							<b>(96)</b>	<b>(1 559)</b>	<b>(2 460)</b>	
<b>Asie et Pacifique</b>										
<b>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</b>							<b>(58)</b>	<b>(58)</b>		

Administrateurs auxiliaires	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<i>Asie du Sud</i>								
Bangladesh			88			(11)	(185)	(284)
Inde			52			(6)	(336)	(394)
Népal			380			(46)	(920)	(1 345)
Sri Lanka			160			(19)	(599)	(779)
<b>Total, Asie du Sud</b>			<b>680</b>			<b>(82)</b>	<b>(2 040)</b>	<b>(2 802)</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>								
Cambodge			37			(4)	(259)	(300)
Chine			76			(9)	(445)	(531)
Indonésie							(1)	(1)
Malaisie			91			(11)	(171)	(273)
Myanmar			6			(1)	(459)	(466)
Thaïlande			170	(3)		(20)	(1 094)	(1 288)
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>			<b>380</b>	<b>(3)</b>		<b>(46)</b>	<b>(2 430)</b>	<b>(2 859)</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Afghanistan			303			(36)	(866)	(1 205)
Iran (République islamique d')			90			(11)	(246)	(347)
Pakistan			38			(5)	(141)	(184)
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>			<b>431</b>			<b>(52)</b>	<b>(1 253)</b>	<b>(1 735)</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>			<b>1 491</b>	<b>(3)</b>		<b>(179)</b>	<b>(5 781)</b>	<b>(7 454)</b>
<b>Europe</b>								
<b>Ensemble de l'Europe</b>							<b>(104)</b>	<b>(104)</b>
<i>Europe orientale</i>								
Arménie							(68)	(68)
Azerbaïdjan			138			(17)	(477)	(631)
Fédération de Russie			273			(33)	(1 023)	(1 328)
Géorgie			99			(12)	(244)	(355)
<b>Total, Europe orientale</b>			<b>510</b>			<b>(61)</b>	<b>(1 812)</b>	<b>(2 383)</b>
<i>Europe centrale</i>								
Chypre							(102)	(102)
République tchèque							(85)	(85)
Slovénie							(244)	(244)
Turquie			101			(12)	(427)	(541)
<b>Total, Europe centrale</b>			<b>101</b>			<b>(12)</b>	<b>(858)</b>	<b>(972)</b>

Administrateurs auxiliaires	Contributions au titre de l'exercice en cours	Recettes accessoires	Dépenses de l'exercice en cours	Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs	Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs	Virements sur/à partir d'autres fonds	Solde, en début d'exercice	Solde, en fin d'exercice
<i>Europe occidentale</i>								
Belgique			105			(13)	(47)	(164)
Suisse			100			(12)	(251)	(364)
<b>Total, Europe occidentale</b>			<b>205</b>			<b>(25)</b>	<b>(298)</b>	<b>(528)</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>								
Ensemble de l'Europe du Sud-Est							(7)	(7)
Bosnie-Herzégovine			157			(19)	(935)	(1 111)
Croatie							(41)	(41)
Ex-République yougoslave de Macédoine							(252)	(252)
Monténégro			97			(12)	(89)	(198)
Serbie							(343)	(343)
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>			<b>254</b>			<b>(30)</b>	<b>(1 667)</b>	<b>(1 951)</b>
<b>Total, Europe</b>			<b>1 070</b>			<b>(128)</b>	<b>(4 739)</b>	<b>(5 937)</b>
<b>Amériques</b>								
<b>Ensemble des Amériques</b>							<b>(27)</b>	<b>(27)</b>
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Colombie			193			(23)	(348)	(564)
Costa Rica			80			(10)	(104)	(193)
Équateur			99			(12)	(143)	(253)
Venezuela (Bureau régional)			50			(6)	(429)	(485)
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>			<b>421</b>			<b>(51)</b>	<b>(1 025)</b>	<b>(1 497)</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>								
Mexique (Bureau régional)			97			(12)	(38)	(147)
<b>Total, Amérique centrale et Mexique</b>			<b>97</b>			<b>(12)</b>	<b>(38)</b>	<b>(147)</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>								
États-Unis d'Amérique							(231)	(231)
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>							<b>(231)</b>	<b>(231)</b>
<b>Total, Amériques</b>			<b>519</b>			<b>(62)</b>	<b>(1 320)</b>	<b>(1 901)</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>			<b>8 147</b>	<b>(3)</b>	<b>2</b>	<b>(978)</b>	<b>(26 647)</b>	<b>(35 773)</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>								
Département des opérations			418			(50)	(651)	(1 119)
Autres programmes (monde entier)	13 892			(195)			37 358	51 056

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Ensemble des programmes (monde entier)							5 919	5 919
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>13 892</b>		<b>418</b>	<b>(195)</b>		<b>(50)</b>	<b>42 626</b>	<b>55 855</b>
<b>Siège</b>								
Direction exécutive et administration			506	(2)		(61)	(1 108)	(1 677)
Division des services de protection internationale			625			(75)	(2 011)	(2 711)
Division des relations extérieures			882			(106)	(2 677)	(3 665)
Département des opérations			481			(58)	(2 687)	(3 225)
Division de la gestion des ressources humaines							(228)	(228)
Division des finances et de l'administration							(355)	(355)
Ensemble du siège							(0)	(0)
<b>Total, Siège</b>			<b>2 494</b>	<b>(2)</b>		<b>(299)</b>	<b>(9 066)</b>	<b>(11 860)</b>
<b>Ensemble</b>							<b>297</b>	<b>297</b>
<b>Total, Administrateurs auxiliaires</b>	<b>13 892</b>		<b>11 060</b>	<b>(199)</b>	<b>2</b>	<b>(1 327)</b>	<b>7 211</b>	<b>8 519</b>

## Annexe à l'état I (fin)

## État des recettes et dépenses par fonds, région, pays ou territoire pour l'exercice clos le 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
<b>Opérations sur le terrain</b>								
<b>Afrique</b>								
<b>Ensemble de l'Afrique</b>	<b>17 577</b>					<b>(16 184)</b>		<b>1 393</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest								
Côte d'Ivoire	1 123		1 582	27	11	(518)	1 295	356
Ghana								
Guinée								
Libéria								
Nigéria	1 857		2 860	776			457	231
Sénégal	566		1 810		2	1 259		17
Sierra Leone			148			148		
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>3 547</b>		<b>6 400</b>	<b>803</b>	<b>13</b>	<b>888</b>	<b>1 752</b>	<b>604</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>								
Ensemble de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique								
Djibouti	564		961			423		27
Érythrée								
Éthiopie	5 009		10 695	(211)	282	5 663	0	49
Kenya	11 668		13 232	(91)	186	3 039	3	1 574
Ouganda	12 532	4	16 838	73	87	4 369	1 737	1 965
Somalie	9 339		14 063	47	54	(2 318)	7 927	986
Soudan	67 214		70 793	252	566	7 519	9 117	13 875
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>107 860</b>	<b>4</b>	<b>126 581</b>	<b>69</b>	<b>1 176</b>	<b>17 162</b>	<b>18 784</b>	<b>18 475</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>								
Afrique centrale et Grands Lacs								
Pays d'Afrique centrale								
Burundi	2 627		4 718	(0)		2 090		0
Cameroun			442			442		
Congo			0	19				19
République centrafricaine	2 627		1 983	(43)	90	(3)	303	990

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
République démocratique du Congo	22 141		25 231	909	344	(4727)	7 300	736
République-Unie de Tanzanie	19 603		14 709	72	1	223	(0)	5 191
Rwanda			170			170		
Tchad	10 165		11 330	68	918	132	1 080	1 033
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>58 723</b>		<b>58 584</b>	<b>1 025</b>	<b>1 353</b>	<b>(3 231)</b>	<b>8 682</b>	<b>7 969</b>
<i>Afrique australe</i>								
Ensemble de l'Afrique australe	723			0		(723)		0
Afrique du Sud	142		3 155			3 035		23
Angola								
Botswana			574			574		
Malawi			68			68		
Mozambique			551			576		25
Zambie			844	15	88	903		161
Zimbabwe	2 325		276			(2 046)		3
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>3 190</b>		<b>5 468</b>	<b>15</b>	<b>88</b>	<b>2 387</b>		<b>213</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>190 897</b>	<b>4</b>	<b>197 033</b>	<b>1 912</b>	<b>2 631</b>	<b>1 023</b>	<b>29 218</b>	<b>28 653</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>								
<b>Ensemble Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>110 996</b>					<b>(106 007)</b>	<b>292</b>	<b>5 281</b>
<i>Afrique du Nord</i>								
Ensemble de l'Afrique du Nord	1 504		1 374	76		(200)	659	665
Algérie	602		778			372		196
Jamahiriya arabe libyenne	194		177					17
Maroc	384		265					119
Mauritanie	4 579		4 510	539	6	(1 260)	1 409	763
Sahara occidental	2 418		2 792			14	(0)	1 417
Tunisie	138		156			76		57
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>9 818</b>		<b>10 052</b>	<b>615</b>	<b>20</b>	<b>(1 012)</b>	<b>3 845</b>	<b>3 234</b>
<i>Moyen-Orient</i>								
Ensemble du Moyen-Orient	13 358		3 519		0	(18 257)	8 758	341
Arabie saoudite			394			394		
Égypte	157		2 004	142	21	1 974		290
Iraq	32 861		50 373	756	105	21 177		4 527
Jordanie	53 414		44 490	291	28		0	9 243
Liban	533		6 194	115		5 568		22

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
République arabe syrienne	27 135		107 019	404	1 033	87 836	(0)	9 389
Yémen	4 079		4 811	(8)	24	1 765		1 049
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>131 537</b>		<b>218 804</b>	<b>1 699</b>	<b>1 212</b>	<b>100 458</b>	<b>8 758</b>	<b>24 860</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>252 351</b>		<b>228 856</b>	<b>2 314</b>	<b>1 232</b>	<b>(6 561)</b>	<b>12 895</b>	<b>33 376</b>
<b>Asie et Pacifique</b>								
Ensemble de l'Asie et du Pacifique								
<b>Total, Ensemble de l'Asie et du Pacifique</b>								
<i>Asie du Sud</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud								
Bangladesh			206			206		
Népal			109			109		
Sri Lanka	313		523			263		53
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>313</b>		<b>837</b>			<b>577</b>		<b>53</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>								
Chine	2 597		3 366			803		34
Indonésie								
Myanmar	7 701		6 730			71		1 042
Thaïlande			49			49		
Timor-Leste								
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>10 298</b>		<b>10 145</b>			<b>923</b>		<b>1 076</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>								
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest								
Afghanistan								
Iran (République islamique d')			705	8	57	642		1
Pakistan	12 659		10 012	12	1	(598)	635	2 697
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>12 659</b>		<b>10 717</b>	<b>20</b>	<b>58</b>	<b>44</b>	<b>635</b>	<b>2 699</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>23 271</b>		<b>21 700</b>	<b>20</b>	<b>58</b>	<b>1 545</b>	<b>635</b>	<b>3 828</b>
<b>Europe</b>								
<i>Europe orientale</i>								
Arménie			939			939		
Fédération de Russie			387			387		

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Géorgie	17 226		15 542			(397)		1 286
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>17 226</b>		<b>16 868</b>			<b>929</b>		<b>1 286</b>
<i>Europe centrale</i>								
Chypre								
Turquie	859		2 105	1		1 245		
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>859</b>		<b>2 105</b>	<b>1</b>		<b>1 245</b>		<b>0</b>
<i>Europe occidentale</i>								
Allemagne								
Belgique								
Royaume-Uni								
<b>Total, Europe occidentale</b>								
<b>Total, Europe</b>	<b>18 085</b>		<b>18 973</b>	<b>1</b>		<b>2 175</b>		<b>1 287</b>
<b>Amériques</b>								
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>								
Colombie	15 680		16 239	209	2	(6)	2 389	2 034
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>15 680</b>		<b>16 239</b>	<b>209</b>	<b>2</b>	<b>(6)</b>	<b>2 389</b>	<b>2 034</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>								
Argentine (Bureau régional)			623	2		621		
Brésil			1 000	(2)	2	1 011		11
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>			<b>1 623</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>1 632</b>		<b>11</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>15 680</b>		<b>17 862</b>	<b>209</b>	<b>4</b>	<b>1 626</b>	<b>2 389</b>	<b>2 045</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>500 283</b>	<b>4</b>	<b>484 424</b>	<b>4 456</b>	<b>3 924</b>	<b>(192)</b>	<b>45 137</b>	<b>69 188</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>								
Division des services de protection internationale			1 853			1 853		
Département des opérations	5 634		3 288	368	64	(3 041)	3 449	3 186
Autres programmes (monde entier)	37 524					(37 524)		(0)
Ensemble des programmes (monde entier)								
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>43 158</b>		<b>5 141</b>	<b>368</b>	<b>64</b>	<b>(38 712)</b>	<b>3 449</b>	<b>3 186</b>
<b>Siège</b>								
Direction exécutive et gestion								
Département des opérations	326		3 224			3 128		230

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Contributions au titre de l'exercice en cours</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Dépenses de l'exercice en cours</i>	<i>Ajustements d'engagements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Annulations d'engagements afférents à des exercices antérieurs</i>	<i>Virements sur/à partir d'autres fonds</i>	<i>Solde, en début d'exercice</i>	<i>Solde, en fin d'exercice</i>
Division de la gestion des ressources humaines								
Division des finances et de l'administration			160			160		
Ensemble du siège								
<b>Total, Siège</b>	<b>326</b>		<b>3 384</b>			<b>3 288</b>		<b>230</b>
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>543 767</b>	<b>4</b>	<b>492 948</b>	<b>4 823</b>	<b>3 989</b>	<b>(35 616)</b>	<b>48 586</b>	<b>72 605</b>

## Annexe à l'état II

### État au 31 décembre 2008 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<b>Opérations sur le terrain</b>							
<b>Afrique</b>							
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	8 856	150	<b>9 006</b>	101	(36)	8 942	<b>9 006</b>
Bénin	(24)	49	<b>25</b>	26	(1)	(0)	<b>25</b>
Burkina Faso							
Cap-Vert							
Côte d'Ivoire	29	189	<b>218</b>	202	(3)	19	<b>218</b>
Gambie	(34)	34	<b>(0)</b>		(0)	(0)	<b>(0)</b>
Ghana	(351)	345	<b>(5)</b>	181	(186)	0	<b>(5)</b>
Guinée	873	90	<b>964</b>	118	842	4	<b>964</b>
Libéria	897	507	<b>1 404</b>	690	695	20	<b>1 404</b>
Mali	(89)	91	<b>2</b>		2	0	<b>2</b>
Nigéria	(368)	185	<b>(183)</b>	4	(226)	38	<b>(183)</b>
Sénégal	(60)	139	<b>80</b>	42	36	1	<b>80</b>
Sierra Leone	(457)	980	<b>523</b>	415	107	0	<b>523</b>
Togo	(0)	(0)	<b>(1)</b>		(1)	(0)	<b>(1)</b>
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>							
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Est et corne de l'Afrique							
Autres pays, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique	57		<b>57</b>	83	(26)	0	<b>57</b>
Djibouti	76	152	<b>229</b>	233	7	(11)	<b>229</b>
Érythrée	(406)	645	<b>239</b>	211	28	(0)	<b>239</b>
Éthiopie	1 734	829	<b>2 563</b>	2 338	205	19	<b>2 563</b>
Kenya	3 237	430	<b>3 667</b>	3 808	(116)	(24)	<b>3 667</b>
Ouganda	(42)	705	<b>663</b>	423	87	153	<b>663</b>
Somalie	1 292	335	<b>1 626</b>	480	1 159	(13)	<b>1 626</b>
Soudan	805	1 372	<b>2 177</b>	1 539	678	(39)	<b>2 177</b>
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>							
	<b>6 753</b>	<b>4 468</b>	<b>11 221</b>	<b>9 114</b>	<b>2 022</b>	<b>85</b>	<b>11 221</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Afrique centrale et Grands Lacs	12 206	0	<b>12 206</b>			12 206	<b>12 206</b>
Pays d'Afrique centrale	604	(1)	<b>604</b>	780	(0)	(177)	<b>604</b>
Burundi	659	741	<b>1 400</b>	909	356	136	<b>1 400</b>
Cameroun	335	31	<b>365</b>	404	(48)	10	<b>365</b>
Congo	118	45	<b>163</b>	169	(6)	0	<b>163</b>
Gabon	(201)	303	<b>102</b>		83	19	<b>102</b>
République centrafricaine	(134)	217	<b>83</b>	33	50	(0)	<b>83</b>
République démocratique du Congo	144	1 956	<b>2 101</b>	1 454	487	160	<b>2 101</b>
République-Unie de Tanzanie	486	1 564	<b>2 050</b>	1 080	779	191	<b>2 050</b>
Rwanda	339	328	<b>667</b>	161	483	23	<b>667</b>
Tchad	11 389	2 216	<b>13 605</b>	11 178	1 967	460	<b>13 605</b>
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>25 945</b>	<b>7 401</b>	<b>33 346</b>	<b>16 168</b>	<b>4 151</b>	<b>13 027</b>	<b>33 346</b>
<i>Afrique australe</i>							
Ensemble de l'Afrique australe	1 352	97	<b>1 449</b>	330	0	1 120	<b>1 449</b>
Afrique du Sud	24	53	<b>77</b>	14	59	4	<b>77</b>
Angola	(289)	451	<b>162</b>	35	124	2	<b>162</b>
Botswana	138	106	<b>244</b>	58	185	0	<b>244</b>
Malawi	(10)	115	<b>106</b>	4	94	8	<b>106</b>
Mozambique	(39)	80	<b>41</b>	6	52	(18)	<b>41</b>
Namibie	(60)	61	<b>0</b>	10	(10)	0	<b>0</b>
Swaziland	(0)	0					
Zambie	(1 653)	1 062	<b>(590)</b>	104	(642)	(53)	<b>(590)</b>
Zimbabwe	(270)	(9)	<b>(280)</b>	248	(528)	(0)	<b>(280)</b>
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>(807)</b>	<b>2 016</b>	<b>1 209</b>	<b>810</b>	<b>(664)</b>	<b>1 063</b>	<b>1 209</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>41 163</b>	<b>16 645</b>	<b>57 808</b>	<b>27 871</b>	<b>6 738</b>	<b>23 199</b>	<b>57 808</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							
<i>Afrique du Nord</i>							
Ensemble de l'Afrique du Nord	(214)	214	<b>(0)</b>		(0)		<b>(0)</b>
Algérie	(26)	730	<b>704</b>	308	588	(192)	<b>704</b>
Jamahiriya arabe libyenne	35	11	<b>46</b>	50	(3)	(1)	<b>46</b>
Maroc	(118)	131	<b>13</b>	120	5	(112)	<b>13</b>
Mauritanie	(51)	130	<b>79</b>	64	20	(6)	<b>79</b>
Sahara occidental	147	(29)	<b>117</b>	111	7	(0)	<b>117</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Tunisie	(57)	0	(57)		0	(57)	(57)
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>(285)</b>	<b>1 187</b>	<b>901</b>	<b>653</b>	<b>617</b>	<b>(369)</b>	<b>901</b>
<i>Moyen-Orient</i>							
Ensemble du Moyen-Orient	(1)	1	0			0	0
Arabie saoudite	101	211	312	285	27	0	312
Égypte	(573)	694	121	69	69	(17)	121
Émirats arabes unis	30	(13)	17	12	5	(0)	17
Iraq	1 346	19	1 365	1 352	12	(0)	1 365
Israël	(7)	78	71	3	37	31	71
Jordanie	140	131	271	251	20	0	271
Koweït	(47)	57	10		10		10
Liban	(675)	891	215		215	(0)	215
République arabe syrienne	(477)	922	445	14	431	0	445
Yémen	1 174	172	1 346	1 332	23	(9)	1 346
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>1 012</b>	<b>3 162</b>	<b>4 173</b>	<b>3 318</b>	<b>851</b>	<b>4</b>	<b>4 173</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>726</b>	<b>4 348</b>	<b>5 075</b>	<b>3 971</b>	<b>1 467</b>	<b>(364)</b>	<b>5 075</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	389	18	407	318	79	9	407
Inde	47	62	110	56	53	0	110
Népal	306	317	623	600	20	2	623
Sri Lanka	1 631	511	2 141	2 055	137	(51)	2 141
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>2 373</b>	<b>907</b>	<b>3 280</b>	<b>3 030</b>	<b>290</b>	<b>(40)</b>	<b>3 280</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Australie	8	18	26	11	15	(0)	26
Cambodge	(18)	6	(12)	8	(21)	0	(12)
Chine	122	15	137	41	131	(34)	137
Indonésie	186	70	256	25	48	182	256
Japon	2	23	25	39	(14)	(0)	25
Malaisie	71	49	120	107	13	(0)	120
Mongolie	7	(7)	0		0		0
Myanmar	206	29	235	210	35	(11)	235
Papouasie-Nouvelle-Guinée	35	17	51	37	15	(0)	51
Philippines	(43)	58	15	1	13	0	15

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
République de Corée	14		<b>14</b>	11	3	(0)	<b>14</b>
République démocratique populaire lao	(0)	0					
Singapour	69		<b>69</b>		69		<b>69</b>
Thaïlande	154	424	<b>578</b>	412	147	18	<b>578</b>
Timor-Leste	(50)	78	<b>28</b>	14	15	(0)	<b>28</b>
Viet Nam	134	83	<b>217</b>	215	2	0	<b>217</b>
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>896</b>	<b>862</b>	<b>1 759</b>	<b>1 132</b>	<b>471</b>	<b>155</b>	<b>1 759</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest	2 587	1 491	<b>4 078</b>	664	(0)	3 413	<b>4 078</b>
Afghanistan	1 229	801	<b>2 030</b>	1 878	151	0	<b>2 030</b>
Iran (République islamique d')	1 315	(915)	<b>400</b>	127	272	1	<b>400</b>
Pakistan	1 530	1 642	<b>3 172</b>	1 772	1 452	(51)	<b>3 172</b>
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>6 661</b>	<b>3 019</b>	<b>9 680</b>	<b>4 441</b>	<b>1 875</b>	<b>3 363</b>	<b>9 680</b>
<i>Asie centrale</i>							
Ensemble de l'Asie centrale	(668)	668	<b>0</b>			0	<b>0</b>
Kazakhstan	(81)	84	<b>4</b>	4	0	(0)	<b>4</b>
Kirghizistan	(9)	15	<b>5</b>	1	4	0	<b>5</b>
Ouzbékistan	(3)	3	<b>(0)</b>			(0)	<b>(0)</b>
Tadjikistan	(20)	24	<b>4</b>		4	0	<b>4</b>
Turkménistan	93	25	<b>118</b>	123	(4)	0	<b>118</b>
<b>Total, Asie centrale</b>	<b>(688)</b>	<b>818</b>	<b>131</b>	<b>127</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>131</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>9 243</b>	<b>5 607</b>	<b>14 849</b>	<b>8 731</b>	<b>2 640</b>	<b>3 479</b>	<b>14 849</b>
<b>Europe</b>							
<i>Europe orientale</i>							
Ensemble de l'Europe orientale	574	(567)	<b>7</b>	7	(0)	(0)	<b>7</b>
Arménie	1	2	<b>3</b>	2	1	0	<b>3</b>
Azerbaïdjan	(8)	16	<b>7</b>	4	3	0	<b>7</b>
Bélarus	(195)	142	<b>(53)</b>		3	(56)	<b>(53)</b>
Fédération de Russie	230	287	<b>517</b>	407	94	16	<b>517</b>
Géorgie	(23)	416	<b>393</b>	391	4	(2)	<b>393</b>
République de Moldova	(162)	180	<b>18</b>	9	9	(0)	<b>18</b>
Ukraine	(175)	187	<b>13</b>	(1)	10	3	<b>13</b>
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>240</b>	<b>664</b>	<b>904</b>	<b>820</b>	<b>124</b>	<b>(40)</b>	<b>904</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<i>Europe centrale</i>							
Autres pays d'Europe centrale	21		<b>21</b>	3		19	<b>21</b>
Europe centrale et États baltes	(1)	1	<b>0</b>		0		<b>0</b>
Bulgarie	(0)	21	<b>20</b>		20	0	<b>20</b>
Chypre	(10)	8	<b>(1)</b>		(1)	0	<b>(1)</b>
Hongrie	(0)	31	<b>31</b>	27	(2)	5	<b>31</b>
Pologne	(36)	9	<b>(27)</b>	2	(29)	0	<b>(27)</b>
République tchèque	(50)	8	<b>(42)</b>		(42)	0	<b>(42)</b>
Roumanie	(164)	134	<b>(30)</b>		(30)	(0)	<b>(30)</b>
Slovaquie	30	(5)	<b>24</b>	13	11	(0)	<b>24</b>
Slovénie	(2)	3	<b>1</b>		1	(0)	<b>1</b>
Turquie	(1 093)	1 165	<b>72</b>		65	7	<b>72</b>
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>(1 305)</b>	<b>1 375</b>	<b>70</b>	<b>45</b>	<b>(6)</b>	<b>31</b>	<b>70</b>
<i>Europe occidentale</i>							
Ensemble de l'Europe occidentale							
Allemagne	(73)	81	<b>9</b>	4	5	0	<b>9</b>
Autriche	(10)	8	<b>(1)</b>		(1)		<b>(1)</b>
Belgique	151	88	<b>238</b>	147	89	2	<b>238</b>
Espagne	4	18	<b>22</b>		22	(0)	<b>22</b>
France	(12)	68	<b>56</b>	24	32	(0)	<b>56</b>
Grèce	(22)	15	<b>(7)</b>		5	(12)	<b>(7)</b>
Irlande	(130)	126	<b>(5)</b>		(5)	0	<b>(5)</b>
Italie	(188)	487	<b>300</b>	30	268	2	<b>300</b>
Malte	23		<b>23</b>	3	20	(0)	<b>23</b>
Pays-Bas	2	3	<b>5</b>		5		<b>5</b>
Portugal	(0)		<b>(0)</b>			(0)	<b>(0)</b>
Royaume-Uni	(126)	389	<b>263</b>	31	232	0	<b>263</b>
Suède	20	(19)	<b>1</b>		1	(0)	<b>1</b>
Suisse	11	5	<b>16</b>	10	5	0	<b>16</b>
<b>Total, Europe occidentale</b>	<b>(350)</b>	<b>1 270</b>	<b>920</b>	<b>248</b>	<b>679</b>	<b>(8)</b>	<b>920</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Ensemble de l'Europe du Sud-Est							
Albanie	(61)	59	<b>(3)</b>	10	(13)	(0)	<b>(3)</b>
Bosnie-Herzégovine	(752)	794	<b>42</b>	79	(37)	0	<b>42</b>
Croatie	(569)	552	<b>(16)</b>		(16)	(0)	<b>(16)</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Ex-République yougoslave de Macédoine	107	9	<b>116</b>	121	(5)	0	<b>116</b>
Monténégro	(81)	129	<b>49</b>	63	(14)	(0)	<b>49</b>
Serbie	(541)	680	<b>139</b>	140	19	(21)	<b>139</b>
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>	<b>(1 933)</b>	<b>2 259</b>	<b>326</b>	<b>413</b>	<b>(67)</b>	<b>(21)</b>	<b>326</b>
<b>Total, Europe</b>	<b>(3 348)</b>	<b>5 567</b>	<b>2 220</b>	<b>1 526</b>	<b>730</b>	<b>(37)</b>	<b>2 220</b>
<b>Amériques</b>							
<b>Ensemble des Amériques</b>	<b>1 898</b>		<b>1 898</b>			<b>1 898</b>	<b>1 898</b>
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Ensemble de l'Amérique du Sud septentrionale	1 230		<b>1 230</b>			1 230	<b>1 230</b>
Colombie	(230)	247	<b>17</b>	18	(2)	0	<b>17</b>
Costa Rica	(24)	43	<b>18</b>		17	1	<b>18</b>
Équateur	(303)	619	<b>316</b>	264	51	1	<b>316</b>
Panama	50	(10)	<b>40</b>	40	0	(0)	<b>40</b>
Pérou	(0)	0					
Venezuela (Bureau régional)	156	262	<b>418</b>	97	32	289	<b>418</b>
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>879</b>	<b>1 160</b>	<b>2 039</b>	<b>419</b>	<b>99</b>	<b>1 521</b>	<b>2 039</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Ensemble de l'Amérique du Sud australe							
Argentine (Bureau régional)	171	60	<b>231</b>	33	26	172	<b>231</b>
Brésil	256	(44)	<b>212</b>		217	(5)	<b>212</b>
Chili	(7)	7					
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>419</b>	<b>24</b>	<b>443</b>	<b>33</b>	<b>244</b>	<b>167</b>	<b>443</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Cuba	(0)		<b>(0)</b>			(0)	<b>(0)</b>
Guatemala	(4)	4					
Mexique (Bureau régional)	151	15	<b>166</b>		158	9	<b>166</b>
<b>Total, Amérique centrale et Mexique</b>	<b>147</b>	<b>19</b>	<b>166</b>		<b>158</b>	<b>9</b>	<b>166</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
Canada	168	27	<b>195</b>	6	189	0	<b>195</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
États-Unis d'Amérique	(194)	6	<b>(188)</b>		(190)	2	<b>(188)</b>
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>(26)</b>	<b>33</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>3 317</b>	<b>1 236</b>	<b>4 553</b>	<b>457</b>	<b>499</b>	<b>3 597</b>	<b>4 553</b>
<b>Opérations sur le terrain</b>	<b>1 060</b>		<b>1 060</b>			<b>1 060</b>	<b>1 060</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>52 162</b>	<b>33 403</b>	<b>85 565</b>	<b>42 556</b>	<b>12 075</b>	<b>30 934</b>	<b>85 565</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>							
Direction exécutive et administration	20		<b>20</b>	20		0	<b>20</b>
Division des services de protection internationale	716	9	<b>725</b>	730	0	(5)	<b>725</b>
Division des relations extérieures	1 053	(0)	<b>1 052</b>	1 011	27	15	<b>1 052</b>
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2 744	(1)	<b>2 743</b>	2 742	0	0	<b>2 743</b>
Département des opérations	16 338	324	<b>16 662</b>	10 582	5 949	130	<b>16 662</b>
Division de la gestion des ressources humaines	981	72	<b>1 053</b>	181	131	741	<b>1 053</b>
Division des finances et de l'administration	3	0	<b>4</b>	4	(0)	0	<b>4</b>
Ensemble des programmes (monde entier)	324	1	<b>325</b>		325		<b>325</b>
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>22 178</b>	<b>405</b>	<b>22 582</b>	<b>15 269</b>	<b>6 433</b>	<b>880</b>	<b>22 582</b>
<b>Siège</b>							
Direction exécutive et administration	600	39	<b>639</b>	655	(16)	0	<b>639</b>
Division des services de protection internationale	180	12	<b>193</b>	19	143	31	<b>193</b>
Division des relations extérieures	246	(3)	<b>243</b>	333	(90)	(0)	<b>243</b>
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 081	(38)	<b>1 043</b>	1 035	8	(0)	<b>1 043</b>
Département des opérations	121	140	<b>261</b>	79	(54)	235	<b>261</b>
Division de la gestion des ressources humaines	(31 078)	10 935	<b>(20 144)</b>	113	(21 624)	1 367	<b>(20 144)</b>
Division des finances et de l'administration	83 771	3 024	<b>86 795</b>	8 525	77 774	496	<b>86 795</b>
Centre de services mondial	6 509	1 394	<b>7 903</b>	3 139	4 764	(0)	<b>7 903</b>
Autres sections du siège	(4)	4	<b>(0)</b>			(0)	<b>(0)</b>
Conseil du personnel	(10)		<b>(10)</b>		(10)		<b>(10)</b>
<b>Ensemble du siège</b>	<b>(1 407)</b>	<b>71</b>	<b>(1 336)</b>	<b>49</b>	<b>93</b>	<b>(1 478)</b>	<b>(1 336)</b>

<i>Fonds de financement du programme annuel</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
<b>Total, Siège</b>	<b>60 009</b>	<b>15 577</b>	<b>75 587</b>	<b>13 947</b>	<b>60 989</b>	<b>651</b>	<b>75 587</b>
<b>Réserve opérationnelle</b>	<b>(180)</b>	<b>180</b>					
<b>Ensemble</b>	<b>6 157</b>	<b>37 732</b>	<b>43 890</b>		<b>15</b>	<b>43 874</b>	<b>43 890</b>
<b>Total, Fonds de financement du programme annuel</b>	<b>140 325</b>	<b>87 298</b>	<b>227 623</b>	<b>71 773</b>	<b>79 511</b>	<b>76 339</b>	<b>227 623</b>

## Annexe à l'état II (suite)

## État au 31 décembre 2008 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actifs</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
<b>Total, HCR</b>							
<b>Siège</b>							
Direction exécutive et administration	(18 870)		(18 870)			(18 870)	(18 870)
Division des relations extérieures	(30 951)		(30 951)			(30 951)	(30 951)
Division des systèmes d'information et des télécommunications	(26 087)		(26 087)			(26 087)	(26 087)
Département des opérations	(9 970)		(9 970)			(9 970)	(9 970)
Division de la gestion des ressources humaines	(29 430)		(29 430)			(29 430)	(29 430)
Division des finances et de l'administration	(54 104)		(54 104)			(54 104)	(54 104)
Ensemble du siège	167 861	776	168 637			168 637	168 637
<b>Total, Siège</b>	<b>(1 551)</b>	<b>776</b>	<b>(775)</b>			<b>(775)</b>	<b>(775)</b>
<b>Fonds non affectés</b>	<b>1 551</b>	<b>(776)</b>	<b>775</b>			<b>775</b>	<b>775</b>
<b>Total, Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU</b>	<b>(0)</b>		<b>(0)</b>			<b>(0)</b>	<b>(0)</b>

## Annexe à l'État II (suite)

## État au 31 décembre 2008 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

Administrateurs auxiliaires	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<b>Opérations sur le terrain</b>							
<b>Afrique</b>							
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	(57)		(57)			(57)	(57)
Côte d'Ivoire	(44)		(44)			(44)	(44)
Ghana	(768)		(768)			(768)	(768)
Guinée	(537)		(537)	4		(541)	(537)
Sénégal	(731)		(731)			(731)	(731)
Sierra Leone	(123)		(123)			(123)	(123)
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>(2 261)</b>		<b>(2 261)</b>	<b>4</b>		<b>(2 264)</b>	<b>(2 261)</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Est et de la corne de l'Afrique	(122)		(122)			(122)	(122)
Djibouti	(81)		(81)			(81)	(81)
Érythrée	(96)		(96)			(96)	(96)
Éthiopie	(2 933)		(2 933)			(2 933)	(2 933)
Kenya	(2 393)		(2 393)			(2 393)	(2 393)
Ouganda	(1 885)		(1 885)			(1 885)	(1 885)
Somalie	(408)		(408)			(408)	(408)
Soudan	(1 246)		(1 246)			(1 246)	(1 246)
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>(9 164)</b>		<b>(9 164)</b>			<b>(9 164)</b>	<b>(9 164)</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Afrique centrale et Grands Lacs	(16)		(16)			(16)	(16)
Burundi	(206)		(206)			(206)	(206)
Cameroun	(233)		(233)			(233)	(233)
Congo	(283)		(283)			(283)	(283)
République démocratique du Congo	(400)		(400)			(400)	(400)
République-Unie de Tanzanie	(1 634)		(1 634)			(1 634)	(1 634)
Rwanda	(313)		(313)			(313)	(313)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>		<i>Passif</i>				
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<i>Total actif</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	<i>Total passif, réserves et soldes des fonds</i>
Tchad	(667)		(667)			(667)	(667)
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>(3 752)</b>		<b>(3 752)</b>			<b>(3 752)</b>	<b>(3 752)</b>
<i>Afrique australe</i>							
Ensemble de l'Afrique australe	(21)		(21)			(21)	(21)
Afrique du Sud	(702)		(702)			(702)	(702)
Angola	(512)		(512)			(512)	(512)
Malawi	(216)		(216)			(216)	(216)
Mozambique	(284)		(284)			(284)	(284)
Namibie	(28)		(28)			(28)	(28)
Zambie	(710)		(710)			(710)	(710)
Zimbabwe	(368)		(368)			(368)	(368)
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>(2 840)</b>		<b>(2 840)</b>			<b>(2 840)</b>	<b>(2 840)</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>(18 017)</b>		<b>(18 017)</b>	<b>4</b>		<b>(18 021)</b>	<b>(18 017)</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							
Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	(47)		(47)			(47)	(47)
<i>Afrique du Nord</i>							
Algérie	(246)		(246)			(246)	(246)
Jamahiriya arabe libyenne	(176)		(176)			(176)	(176)
Maroc	(116)		(116)			(116)	(116)
Mauritanie	(317)		(317)			(317)	(317)
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>(855)</b>		<b>(855)</b>			<b>(855)</b>	<b>(855)</b>
<i>Moyen-Orient</i>							
Égypte	(526)		(526)			(526)	(526)
Israël	(53)		(53)			(53)	(53)
Jordanie	(485)		(485)			(485)	(485)
Liban	(41)		(41)			(41)	(41)
République arabe syrienne	(216)		(216)			(216)	(216)
Yémen	(236)		(236)			(236)	(236)
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>(1 558)</b>		<b>(1 558)</b>			<b>(1 558)</b>	<b>(1 558)</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>(2 460)</b>		<b>(2 460)</b>			<b>(2 460)</b>	<b>(2 460)</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
Ensemble de l'Asie et du Pacifique	(58)		(58)			(58)	(58)

<i>Administrateurs auxiliaires</i>	<i>Actif</i>		<i>Passif</i>				
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	(284)		(284)			(284)	(284)
Inde	(394)		(394)			(394)	(394)
Népal	(1 345)		(1 345)			(1 345)	(1 345)
Sri Lanka	(779)		(779)			(779)	(779)
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>(2 802)</b>		<b>(2 802)</b>			<b>(2 802)</b>	<b>(2 802)</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Cambodge	(300)		(300)			(300)	(300)
Chine	(531)		(531)			(531)	(531)
Indonésie	(1)		(1)			(1)	(1)
Malaisie	(273)		(273)			(273)	(273)
Myanmar	(466)		(466)			(466)	(466)
Thaïlande	(1 288)		(1 288)			(1 288)	(1 288)
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>(2 859)</b>		<b>(2 859)</b>			<b>(2 859)</b>	<b>(2 859)</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Afghanistan	(1 205)		(1 205)			(1 205)	(1 205)
Iran (République islamique d')	(347)		(347)			(347)	(347)
Pakistan	(184)		(184)			(184)	(184)
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>(1 735)</b>		<b>(1 735)</b>			<b>(1 735)</b>	<b>(1 735)</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>(7 454)</b>		<b>(7 454)</b>			<b>(7 454)</b>	<b>(7 454)</b>
<b>Europe</b>							
Ensemble de l'Europe	<b>(104)</b>		<b>(104)</b>			<b>(104)</b>	<b>(104)</b>
<i>Europe orientale</i>							
Arménie	(68)		(68)			(68)	(68)
Azerbaïdjan	(631)		(631)			(631)	(631)
Fédération de Russie	(1 328)		(1 328)			(1 328)	(1 328)
Géorgie	(355)		(355)			(355)	(355)
<b>Total, Europe orientale</b>	<b>(2 383)</b>		<b>(2 383)</b>			<b>(2 383)</b>	<b>(2 383)</b>
<i>Europe centrale</i>							
Chypre	(102)		(102)			(102)	(102)
République tchèque	(85)		(85)			(85)	(85)
Slovénie	(244)		(244)			(244)	(244)
Turquie	(541)		(541)			(541)	(541)
<b>Total, Europe centrale</b>	<b>(972)</b>		<b>(972)</b>			<b>(972)</b>	<b>(972)</b>

	Actif			Passif			
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	Total passif, réserves et soldes des fonds
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
<i>Europe occidentale</i>							
Belgique	(164)		(164)			(164)	(164)
Suisse	(364)		(364)			(364)	(364)
<b>Total, Europe occidentale</b>	<b>(528)</b>		<b>(528)</b>			<b>(528)</b>	<b>(528)</b>
<i>Europe du Sud-Est</i>							
Ensemble de l'Europe du Sud-Est	(7)		(7)			(7)	(7)
Bosnie-Herzégovine	(1 111)		(1 111)			(1 111)	(1 111)
Croatie	(41)		(41)			(41)	(41)
Ex-République yougoslave de Macédoine	(252)		(252)			(252)	(252)
Monténégro	(198)		(198)			(198)	(198)
Serbie	(343)		(343)			(343)	(343)
<b>Total, Europe du Sud-Est</b>	<b>(1 951)</b>		<b>(1 951)</b>			<b>(1 951)</b>	<b>(1 951)</b>
<b>Total, Europe</b>	<b>(5 937)</b>		<b>(5 937)</b>			<b>(5 937)</b>	<b>(5 937)</b>
<b>Amériques</b>							
Ensemble des Amériques	(27)		(27)			(27)	(27)
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Colombie	(564)		(564)			(564)	(564)
Costa Rica	(193)		(193)			(193)	(193)
Équateur	(253)		(253)			(253)	(253)
Venezuela (Bureau régional)	(485)		(485)			(485)	(485)
<b>Total, Amérique du Sud (septentrionale)</b>	<b>(1 497)</b>		<b>(1 497)</b>			<b>(1 497)</b>	<b>(1 497)</b>
<i>Amérique centrale et Mexique</i>							
Mexique (Bureau régional)	(147)		(147)			(147)	(147)
<b>Total, Amérique centrale et Mexique</b>	<b>(147)</b>		<b>(147)</b>			<b>(147)</b>	<b>(147)</b>
<i>Amérique du Nord et Caraïbes</i>							
États-Unis d'Amérique	(231)		(231)			(231)	(231)
<b>Total, Amérique du Nord et Caraïbes</b>	<b>(231)</b>		<b>(231)</b>			<b>(231)</b>	<b>(231)</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>(1 901)</b>		<b>(1 901)</b>			<b>(1 901)</b>	<b>(1 901)</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>(35 769)</b>		<b>(35 769)</b>	<b>4</b>		<b>(35 773)</b>	<b>(35 769)</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>							
Département des opérations	(1 119)		(1 119)			(1 119)	(1 119)
Autres programmes (monde entier)	50 917	138	51 056			51 056	51 056

	Actif			Passif			
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	Total passif, réserves et soldes des fonds
<i>Administrateurs auxiliaires</i>							
Ensemble des programmes (monde entier)	5 919		5 919			5 919	5 919
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>55 717</b>	<b>138</b>	<b>55 855</b>			<b>55 855</b>	<b>55 855</b>
<b>Siège</b>							
Direction exécutive et administration	(1 668)		(1 668)	8		(1 677)	(1 668)
Division des services de protection internationale	(2 711)		(2 711)			(2 711)	(2 711)
Division des relations extérieures	(3 665)		(3 665)			(3 665)	(3 665)
Département des opérations	(3 225)		(3 225)			(3 225)	(3 225)
Division de la gestion des ressources humaines	(228)		(228)			(228)	(228)
Division des finances et de l'administration	(355)		(355)			(355)	(355)
Ensemble du siège	(0)		(0)			(0)	(0)
<b>Total, Siège</b>	<b>(11 852)</b>		<b>(11 852)</b>	<b>8</b>		<b>(11 860)</b>	<b>(11 852)</b>
<b>Fonds non affectés</b>	<b>84</b>	<b>213</b>	<b>297</b>			<b>297</b>	<b>297</b>
<b>Total, Administrateurs auxiliaires</b>	<b>8 180</b>	<b>351</b>	<b>8 531</b>	<b>12</b>		<b>8 519</b>	<b>8 531</b>

## Annexe à l'état II (fin)

## État au 31 décembre 2008 de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds, par fonds, région, pays ou territoire

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds de financement des programmes supplémentaires	Actif			Passif			Total passif, réserves et soldes des fonds
	Dépôts à vue et à terme	Autres éléments d'actif	Total actif	Engagements non réglés	Autres éléments de passif	Réserves et soldes des fonds	
<b>Opérations sur le terrain</b>							
<b>Afrique</b>							
<b>Ensemble de l'Afrique</b>	<b>1 393</b>		<b>1 393</b>			<b>1 393</b>	<b>1 393</b>
<i>Afrique de l'Ouest</i>							
Ensemble de l'Afrique de l'Ouest	(2)	2					
Côte d'Ivoire	246	140	<b>386</b>	30		356	<b>386</b>
Libéria	397	(107)	<b>290</b>	59		231	<b>290</b>
Sénégal	146		<b>146</b>	129		17	<b>146</b>
<b>Total, Afrique de l'Ouest</b>	<b>786</b>	<b>36</b>	<b>822</b>	<b>218</b>		<b>604</b>	<b>822</b>
<i>Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</i>							
Djibouti	388		<b>388</b>	361		27	<b>388</b>
Éthiopie	503	133	<b>636</b>	588		49	<b>636</b>
Kenya	2 423		<b>2 423</b>	844	5	1 574	<b>2 423</b>
Ouganda	2 308	296	<b>2 604</b>	639		1 965	<b>2 604</b>
Somalie	1 529	1 869	<b>3 398</b>	2 413		986	<b>3 398</b>
Soudan	16 366	656	<b>17 022</b>	3 147		13 875	<b>17 022</b>
<b>Total, Afrique de l'Est et corne de l'Afrique</b>	<b>23 517</b>	<b>2 954</b>	<b>26 471</b>	<b>7 991</b>	<b>5</b>	<b>18 475</b>	<b>26 471</b>
<i>Afrique centrale et Grands Lacs</i>							
Burundi	1 386		<b>1 386</b>	1 386		0	<b>1 386</b>
Congo	19		<b>19</b>			19	<b>19</b>
République centrafricaine	1 117		<b>1 117</b>	127		990	<b>1 117</b>
République démocratique du Congo	4 948	213	<b>5 161</b>	4 425		736	<b>5 161</b>
République-Unie de Tanzanie	6 594	57	<b>6 652</b>	1 461		5 191	<b>6 652</b>
Rwanda	46		<b>46</b>	46			<b>46</b>
Tchad	2 032	312	<b>2 343</b>	1 311		1 033	<b>2 343</b>
<b>Total, Afrique centrale et Grands Lacs</b>	<b>16 142</b>	<b>582</b>	<b>16 723</b>	<b>8 755</b>		<b>7 969</b>	<b>16 723</b>
<i>Afrique australe</i>							
Afrique du Sud	31		<b>31</b>	8		23	<b>31</b>
Malawi	34		<b>34</b>	34		(0)	<b>34</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Mozambique	25		<b>25</b>			25	<b>25</b>
Zambie	335		<b>335</b>	61	114	161	<b>335</b>
Zimbabwe	34		<b>34</b>	31		3	<b>34</b>
<b>Total, Afrique australe</b>	<b>461</b>		<b>461</b>	<b>134</b>	<b>114</b>	<b>213</b>	<b>461</b>
<b>Total, Afrique</b>	<b>42 298</b>	<b>3 571</b>	<b>45 870</b>	<b>17 098</b>	<b>119</b>	<b>28 653</b>	<b>45 870</b>
<b>Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>							
<b>Ensemble de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient</b>	<b>5 248</b>	<b>33</b>	<b>5 281</b>			<b>5 281</b>	<b>5 281</b>
<i>Afrique du Nord</i>							
Ensemble de l'Afrique du Nord	705		<b>705</b>	40		665	<b>705</b>
Algérie	424	0	<b>424</b>	227		196	<b>424</b>
Jamahiriya arabe libyenne	17	(0)	<b>17</b>			17	<b>17</b>
Maroc	119	(0)	<b>119</b>			119	<b>119</b>
Mauritanie	838	7	<b>845</b>	82		763	<b>845</b>
Sahara occidental	1 440	0	<b>1 440</b>	24		1 417	<b>1 440</b>
Tunisie	57		<b>57</b>			57	<b>57</b>
<b>Total, Afrique du Nord</b>	<b>3 600</b>	<b>7</b>	<b>3 607</b>	<b>373</b>		<b>3 234</b>	<b>3 607</b>
<i>Moyen-Orient</i>							
Ensemble du Moyen-Orient	2 462	3	<b>2 465</b>	2 124		341	<b>2 465</b>
Égypte	290		<b>290</b>			290	<b>290</b>
Iraq	9 050	3	<b>9 054</b>	4 527		4 527	<b>9 054</b>
Jordanie	18 757	6	<b>18 764</b>	9 520		9 243	<b>18 764</b>
Liban	22	0	<b>22</b>			22	<b>22</b>
République arabe syrienne	19 206		<b>19 206</b>	9 812	5	9 389	<b>19 206</b>
Yémen	1 333		<b>1 333</b>	284		1 049	<b>1 333</b>
<b>Total, Moyen-Orient</b>	<b>51 120</b>	<b>13</b>	<b>51 133</b>	<b>26 268</b>	<b>5</b>	<b>24 860</b>	<b>51 133</b>
<b>Total, Afrique du Nord et Moyen-Orient</b>	<b>59 968</b>	<b>53</b>	<b>60 021</b>	<b>26 641</b>	<b>5</b>	<b>33 376</b>	<b>60 021</b>
<b>Asie et Pacifique</b>							
<b>Ensemble de l'Asie et du Pacifique</b>	<b>0</b>	<b>(0)</b>					
<i>Asie du Sud</i>							
Bangladesh	78		<b>78</b>	78		(0)	<b>78</b>
Népal	16		<b>16</b>	16		0	<b>16</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Sri Lanka	104	81	<b>185</b>	131		53	<b>185</b>
<b>Total, Asie du Sud</b>	<b>197</b>	<b>81</b>	<b>278</b>	<b>225</b>		53	<b>278</b>
<i>Asie de l'Est et Pacifique</i>							
Chine	34		<b>34</b>			34	<b>34</b>
Myanmar	1 051		<b>1 051</b>	9		1 042	<b>1 051</b>
<b>Total, Asie de l'Est et Pacifique</b>	<b>1 097</b>	<b>(12)</b>	<b>1 085</b>	<b>9</b>		<b>1 076</b>	<b>1 085</b>
<i>Asie du Sud-Ouest</i>							
Ensemble de l'Asie du Sud-Ouest							
Afghanistan							
Iran (République islamique d')	4		<b>4</b>	3		1	<b>4</b>
Pakistan	7 016	60	<b>7 076</b>	4 379		2 697	<b>7 076</b>
<b>Total, Asie du Sud-Ouest</b>	<b>7 020</b>	<b>60</b>	<b>7 080</b>	<b>4 382</b>		<b>2 699</b>	<b>7 080</b>
<b>Total, Asie et Pacifique</b>	<b>8 314</b>	<b>129</b>	<b>8 443</b>	<b>4 615</b>		<b>3 828</b>	<b>8 443</b>
<b>Europe</b>							
Europe orientale	1 458		<b>1 458</b>	165		1 293	<b>1 458</b>
Europe centrale	(7)		<b>(7)</b>			(7)	<b>(7)</b>
<b>Total, Europe</b>	<b>1 451</b>		<b>1 451</b>	<b>165</b>		<b>1 287</b>	<b>1 451</b>
<b>Amériques</b>							
<i>Amérique du Sud septentrionale</i>							
Colombie	2 041	(6)	<b>2 034</b>			2 034	<b>2 034</b>
<b>Total, Amérique du Sud septentrionale</b>	<b>2 041</b>	<b>(6)</b>	<b>2 034</b>			<b>2 034</b>	<b>2 034</b>
<i>Amérique du Sud australe</i>							
Argentine (Bureau régional)	3		<b>3</b>	6		(3)	<b>3</b>
Brésil	24		<b>24</b>	10		14	<b>24</b>
<b>Total, Amérique du Sud australe</b>	<b>27</b>		<b>27</b>	<b>16</b>		<b>11</b>	<b>27</b>
<b>Total, Amériques</b>	<b>2 068</b>	<b>(6)</b>	<b>2 061</b>	<b>16</b>		<b>2 045</b>	<b>2 061</b>
<b>Total, Opérations sur le terrain</b>	<b>114 100</b>	<b>3 747</b>	<b>117 847</b>	<b>48 535</b>	<b>123</b>	<b>69 188</b>	<b>117 847</b>
<b>Programmes (monde entier)</b>							
Division des services de protection internationale	8		<b>8</b>	8		(0)	<b>8</b>
Département des opérations	2 497	1	<b>2 498</b>	125	(813)	3 186	<b>2 498</b>
Autres programmes (monde entier)	(278)	278	<b>(0)</b>			(0)	<b>(0)</b>

<i>Fonds de financement des programmes supplémentaires</i>	<i>Actif</i>			<i>Passif</i>			<b>Total passif, réserves et soldes des fonds</b>
	<i>Dépôts à vue et à terme</i>	<i>Autres éléments d'actif</i>	<b>Total actif</b>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Autres éléments de passif</i>	<i>Réserves et soldes des fonds</i>	
Ensemble des programmes (monde entier)	734		<b>734</b>		734		<b>734</b>
<b>Total, Programmes (monde entier)</b>	<b>2 961</b>	<b>279</b>	<b>3 241</b>	<b>133</b>	<b>(79)</b>	<b>3 186</b>	<b>3 241</b>
<b>Siège</b>							
Département des opérations	230		<b>230</b>			230	<b>230</b>
<b>Total, Siège</b>	<b>230</b>		<b>230</b>			<b>230</b>	<b>230</b>
<b>Ensemble</b>	<b>(24 263)</b>	<b>24 263</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total, Fonds de financement des programmes supplémentaires</b>	<b>93 028</b>	<b>28 290</b>	<b>121 318</b>	<b>48 668</b>	<b>45</b>	<b>72 605</b>	<b>121 318</b>

## Appendice

### Dons (hors budget) et exposé des objectifs et des activités

#### A. Dons en nature reçus par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2008 (hors budget)

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Gouvernement allemand . . . . .	4 360
Gouvernement espagnol . . . . .	432
Gouvernement hongrois . . . . .	195
Gouvernement irlandais . . . . .	218
Gouvernement japonais . . . . .	100
Gouvernement norvégien . . . . .	2 260
Gouvernement polonais . . . . .	27
Gouvernement suédois . . . . .	2 014
BritOlam (Israël) . . . . .	4
Fuji Optical Co. Limited (Japon) . . . . .	146
Japan Relief Clothing Center (Japon) . . . . .	3
Lutheran World Relief (États-Unis d'Amérique) . . . . .	373
Manpower Inc. (Royaume-Uni) . . . . .	117
Mitsui O.S.K. Lines Ltd. (Japon) . . . . .	5
Moulinsart SA (Belgique) . . . . .	224
Procter & Gamble (Japon) . . . . .	222
Sony Corp. (Japon) . . . . .	27
Yanmar Co. Ltd (Japon) . . . . .	151
<b>Total . . . . .</b>	<b>10 878</b>

#### B. Exposé des objectifs et des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

La mission fondamentale du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est énoncée dans son statut (résolution 428 (V) de l'Assemblée générale). Aux termes de ce statut, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, agissant sous l'autorité de l'Assemblée générale, assume les fonctions de protection internationale, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, en ce qui concerne les réfugiés qui entrent dans le cadre du statut, et de recherche de solutions permanentes au problème des réfugiés.

Le Haut-Commissaire a aussi été prié par l'Assemblée générale de porter assistance aux rapatriés et de veiller à leur sécurité et à leur bien-être à leur retour (résolution 40/118 de l'Assemblée générale). En outre, à la demande expresse du Secrétaire général ou des principaux organes compétents de l'Organisation des Nations Unies et avec l'accord de l'État intéressé, le Haut-Commissariat fournit une

assistance et une protection humanitaires aux personnes déplacées (résolution 48/116 de l'Assemblée générale). En ce qui concerne les activités d'assistance du HCR, les dispositions fondamentales du statut ont été élargies par l'Assemblée générale dans la résolution 832 (IX).

## **Notes relatives aux états financiers**

### **Note 1**

#### **Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses activités**

L'Assemblée générale a créé le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) par sa résolution 319 A (IV) du 3 décembre 1949 et en a approuvé le Statut par sa résolution 428 (V) du 14 décembre 1950.

Le HCR a pour objectif général d'assurer la protection internationale des réfugiés et de chercher des solutions durables aux problèmes les concernant. Il s'emploie à garantir les principes fondamentaux de l'asile et du non-refoulement et veille au respect des droits fondamentaux des réfugiés, qui doivent être traités de façon décente et humaine. Le Haut-Commissariat a aussi élaboré, à la demande de l'Assemblée générale et des gouvernements concernés, d'importants programmes d'assistance matérielle visant à répondre aux besoins des réfugiés. Par la suite, dans un certain nombre de résolutions, l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, ainsi que le Comité exécutif, lui ont demandé d'aider, dans l'esprit de son mandat, d'autres groupes de personnes considérées comme relevant de sa compétence. En cas de situation d'urgence humanitaire complexe, il participe aussi à la fourniture d'aide humanitaire.

Le Haut-Commissaire présente chaque année un rapport à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Conseil économique et social. Un comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire a été créé, en application de la résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale en date du 26 novembre 1957, pour conseiller le Haut-Commissaire dans l'accomplissement de ses fonctions et approuver l'utilisation des contributions volontaires mises à sa disposition. Son programme annuel de réunions comprend une session plénière et plusieurs réunions intersessions d'un comité permanent plénier. En 2008, le Comité exécutif se composait de 76 pays membres. Son rapport sur les travaux de sa session est soumis chaque année à l'Assemblée générale sous forme d'additif au rapport annuel du Haut-Commissaire.

### **Note 2**

#### **Récapitulation des principales conventions comptables**

##### **a) Présentation**

Le HCR tient la comptabilité des fonds constitués au moyen de contributions volontaires conformément au règlement qui régit la gestion des fonds administrés par le Haut-Commissaire (A/AC.96/503/Rev.8), que le Comité exécutif a approuvé à sa cinquantième session, ci-après dénommé « Règlement de gestion ». Les états et tableaux financiers sont également régis par les normes comptables du système des Nations Unies (A/48/530, annexe), dont l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 48/216 C, telles qu'ultérieurement révisées.

L'exercice financier relatif aux fonds de contributions volontaires administrés par le Haut-Commissaire pour les réfugiés court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

**b) Comptabilité par fonds**

Les comptes du HCR sont tenus par fonds. Des fonds distincts sont créés à des fins générales ou particulières, conformément au Règlement de gestion.

Chaque fonds est traité comme une entité financière et comptable distincte dotée de groupes de comptes autonomes tenus selon les principes de la comptabilité en partie double. Des états financiers sont établis séparément pour chaque fonds ou groupe de fonds de même nature.

Conformément au Règlement de gestion, le Haut-Commissaire peut autoriser des virements intrafonds ou interfonds.

Les fonds visés sont les suivants :

i) Le *Fonds de roulement et de garantie*, dont le Comité exécutif a fixé le plafond à 50 millions de dollars et qui est alimenté par les intérêts perçus sur les placements et par les économies réalisées sur les programmes au cours des exercices précédents. Ce fonds est utilisé pour reconstituer le Fonds pour le programme annuel et pour effectuer des paiements indispensables à la mise en œuvre des projets en attendant la rentrée de contributions annoncées ou escomptées;

ii) Le *Fonds de financement du programme annuel*, qui sert à financer les opérations financières approuvées chaque année par le Comité exécutif pour les activités programmées dans certains pays ou régions, ainsi que certaines dépenses engagées au siège. Il comprend une réserve opérationnelle sur laquelle le Haut-Commissaire peut effectuer des prélèvements au bénéfice d'autres éléments du budget-programme annuel et des programmes supplémentaires;

iii) Le *Fonds alimenté par le budget ordinaire* de l'Organisation des Nations Unies, qui couvre les dépenses de personnel et autres dépenses de gestion et d'administration comme il est prévu dans le Statut du Haut-Commissariat (voir résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe, par. 20);

iv) Le *Fonds de financement des programmes supplémentaires*, où sont versées les sommes destinées à faire face aux besoins qui surviennent après l'approbation du budget-programme annuel et qui ne peuvent être intégralement couverts par la réserve opérationnelle. Lorsque des programmes supplémentaires sont intégrés dans le budget-programme annuel, leurs soldes respectifs sont virés au Fonds pour le programme annuel. Sept pour cent de toutes les contributions au budget des programmes supplémentaires sont transférés au Fonds pour le programme annuel afin de couvrir les dépenses administratives engagées à l'appui des programmes supplémentaires;

v) Le *Fonds de financement des administrateurs auxiliaires*, qui est utilisé pour les opérations financières se rapportant exclusivement au recrutement, à la formation et au perfectionnement de jeunes administrateurs parrainés par divers gouvernements;

vi) Le *Fonds de financement des prestations dues au personnel*, qui est utilisé pour les opérations financières se rapportant aux charges à payer à la cessation de service, ou après – assurance maladie après la cessation de service,

reliquat de congés payés et prestations de rapatriement –, ainsi qu'aux crédits et aux dépenses liés au programme de départs volontaires mis en œuvre en 2008;

vii) Le *Plan d'assurance maladie*, qui a été créé par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, conformément à l'article 6.2 du Statut du personnel de l'ONU, et qui a pour objet d'aider les adhérents et les membres de leur famille remplissant les conditions voulues à faire face aux dépenses engagées pour certaines prestations ou fournitures médicales à la suite d'une maladie, d'un accident ou d'une maternité. Il est alimenté par les cotisations versées par le personnel hors siège, par des contributions proportionnelles du HCR et par les intérêts perçus. Les paiements correspondent aux demandes de remboursement traitées dans l'année concernant les dépenses de santé d'employés en poste hors siège. Ce plan d'assurance maladie est réservé aux agents des services généraux recrutés localement et aux administrateurs recrutés sur le plan national. Tous les autres fonctionnaires sont couverts par le régime d'assurance de l'Office des Nations Unies à Genève, l'Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies, dont les activités sont présentées dans les états financiers de l'ONU.

**c) Utilisation d'estimations**

Aux fins de l'établissement des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement admis, la direction est amenée à faire des estimations et à retenir des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans ces états et dans les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les estimations servent à comptabiliser les dépenses, conformément aux principes de la comptabilité d'exercice, en particulier, mais non exclusivement, en fin d'exercice lorsqu'il s'agit de déterminer les montants à conserver pour faire face aux engagements non réglés.

**d) Contributions volontaires et annonces de contribution**

Les contributions volontaires des États membres et des autres donateurs sont comptabilisées en recettes, à réception soit de la contribution elle-même, soit d'une annonce de contribution écrite. Les contributions annoncées par un gouvernement sont comptabilisées en recettes pour leur montant total au moment de leur acceptation, conformément au paragraphe 34 des normes comptables du système des Nations Unies.

Les contributions en nature sont comptabilisées en tant que contributions soit budgétaires, soit extrabudgétaires. Les contributions budgétaires en nature servent à remplacer des marchandises qui sont prévues au budget et que le HCR ou un de ses partenaires d'exécution auraient dû acheter dans le cadre de l'exécution normale du programme. Ces contributions en nature sont comptabilisées, à leur juste valeur marchande, au moment de la réception du bien ou du service. Les contributions extrabudgétaires en nature sont celles pour lesquelles le HCR n'a pas prévu de fonds à son budget. Il s'agit d'offres de matériel ou de services supplémentaires que le HCR juge utiles pour certaines activités inscrites au programme et conformes au mandat de l'organisation. Les contributions extrabudgétaires en nature ne sont pas comptabilisées, mais elles apparaissent dans une liste qui est jointe aux états financiers.

Les sommes versées en règlement de contributions annoncées sont comptabilisées en équivalent-dollars des États-Unis, en appliquant le taux de change

pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de leur réception, comme indiqué ci-après sous la rubrique f) de la note 2.

Les contributions annoncées et non acquittées sont radiées des comptes au bout de cinq ans, sauf si le donateur a confirmé son annonce par écrit dans les 18 mois précédant la fin de l'exercice.

**e) Intérêts créditeurs**

Les intérêts créditeurs comprennent tous les intérêts produits par les comptes bancaires et les revenus des placements. La règle de gestion financière 9.3 relative à la comptabilisation du revenu des placements prévoit notamment que celui-ci est porté au crédit du Fonds de financement du programme annuel, sauf si on en a besoin pour maintenir le Fonds de roulement et de garantie au niveau voulu.

**f) Ajustements de change**

Les comptes sont libellés en dollars des États-Unis. Les opérations sont effectuées dans un certain nombre de monnaies et les montants sont convertis en dollars des États-Unis, au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU (fixé par le Contrôleur de l'ONU) à la date des opérations. À la clôture des comptes, les soldes des comptes débiteurs et créanciers, des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie et des engagements sont réévalués aux taux de change officiels de l'ONU en vigueur le 31 décembre.

Les ajustements de change concernent les gains ou pertes de change qui résultent des écarts entre les taux du marché et les taux en vigueur pour les opérations de l'ONU, ou bien de la réévaluation des soldes des comptes d'actif et de passif en fin d'exercice, sur la base des taux en vigueur pour les opérations de l'ONU. Tous les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés au débit ou au crédit du Fonds de roulement et de garantie.

**g) Recettes accessoires**

Les recettes accessoires sont les produits de la vente de biens durables usagés ou excédentaires.

**h) Dépenses**

Les dépenses sont les sommes engagées conformément à l'article 8 des règles de gestion financière. Le Haut-Commissaire peut engager des fonds pour l'exécution des projets, jusqu'à concurrence des sommes disponibles ou des contributions annoncées par des gouvernements pour le fonds ou le compte correspondant. Chaque fois que c'est possible et souhaitable, la réalisation des projets est confiée à des partenaires d'exécution (organes gouvernementaux, intergouvernementaux ou non gouvernementaux, entreprises privées ou experts indépendants, par exemple), par accord ou par un échange de lettres officiel. Les projets sont exécutés conformément aux termes d'une lettre d'instruction adressée au fonctionnaire ou à l'unité administrative du HCR qui en est chargé.

**i) Charges comptabilisées d'avance**

Les dépenses engagées au titre d'exercices financiers à venir sont inscrites dans les comptes en tant que charges comptabilisées d'avance (voir la note 14, intitulée « Autres éléments d'actif »).

**j) Versements à titre gracieux**

Les versements à titre gracieux sont régis par la règle de gestion financière 10.5. Ils peuvent être approuvés par le Contrôleur, si leur montant ne dépasse pas 5 000 dollars, lorsqu'ils sont jugés souhaitables dans l'intérêt de l'organisation. Les versements supérieurs à 5 000 dollars doivent être approuvés personnellement par le Haut-Commissaire. Un état des versements à titre gracieux est présenté au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.

**k) Passation par profits et pertes**

La passation par profits et pertes de numéraire disparu ou de la valeur comptable des comptes débiteurs, y compris la conversion de prêts en dons, est régie par la règle de gestion financière 10.6. Les montants passés par profits et pertes sont comptabilisés comme dépenses. Lorsqu'il s'agit de la perte de biens du HCR, l'écriture est régie par la règle 10.7, qui dispose que le Contrôleur peut l'approuver, pour les montants ne dépassant pas 10 000 dollars, après avoir procédé, dans chaque cas, à une enquête approfondie. Pour les montants supérieurs à 10 000 dollars, il faut l'accord du Haut-Commissaire. Un état de tous les montants passés par profits et pertes est remis au Comité des commissaires aux comptes avec les comptes annuels.

**l) Provision pour créances douteuses**

Une provision est constituée pour les créances que l'on ne peut raisonnablement espérer recouvrer. Elle est comptabilisée comme charge se rapportant aux exercices antérieurs.

**m) Biens durables**

On entend par biens durables les actifs dont le coût d'achat est égal ou supérieur à 1 500 dollars et la durée de vie égale ou supérieure à cinq ans, ainsi que tous les articles spéciaux. On entend par articles spéciaux les véhicules, le matériel informatique, les machines et l'outillage, le matériel de télécommunication, les équipements de sécurité et les groupes électrogènes, dont le coût d'achat est égal ou supérieur à 100 dollars.

Conformément aux normes comptables du système des Nations Unies, les biens durables achetés avec des fonds provenant de contributions volontaires versées au HCR ne figurent pas au bilan mais sont passés en charge et leur coût est imputé au budget du projet concerné, l'année de leur achat. Dans les registres supplémentaires tenus pour leur gestion, leur valeur est évaluée en équivalent-dollars sur la base du taux de change de la date d'achat. Ils sont amortis selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile probable, mais ne sont pas enregistrés dans les livres de compte.

**n) Comptabilisation d'avance des prestations dues à la cessation de service**

En vertu de leurs conditions d'emploi, les employés ont droit au paiement des reliquats de congés payés, ainsi qu'aux prestations payables à la cessation de service et aux prestations liées au rapatriement. Le HCR reconnaît les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, des reliquats de congé annuel et des primes de rapatriement. Il s'agit de passifs non provisionnés, qui apparaissent sous la rubrique Fonds de financement des prestations dues au personnel.

**Note 3**

**Budget ordinaire de l'ONU**

En 2007, les recettes provenant du budget ordinaire de l'ONU se sont élevées à 33 853 600 dollars et la totalité de cette enveloppe a été reçue. Les dépenses correspondantes se sont élevées à 33 853 600 dollars, dont 28 622 681 dollars consacrés aux dépenses de personnel, y compris les postes du Haut-Commissaire et du Haut-Commissaire adjoint, et 5 230 919 dollars aux frais divers d'administration et de gestion.

**Note 4**

**Virements entre programmes et entre fonds**

Les virements suivants ont été effectués :

a) Conformément à ce qui est indiqué à l'alinéa iv) du paragraphe b) de la note 2, un montant de 43 887 189 dollars a été viré du Fonds de financement des programmes supplémentaires au Fonds de financement du programme annuel. Ce montant comprend 5 823 497 dollars, soit 7 % du montant total des contributions au financement des programmes supplémentaires, destinés à couvrir la part des dépenses d'administration financées en 2008 au moyen du Fonds de financement du programme annuel consacrée à l'appui des programmes supplémentaires;

b) Un montant net de 8 271 044 dollars a été viré du Fonds de financement du programme annuel au Fonds de financement des programmes supplémentaires;

c) Un montant de 1 327 147 dollars, soit 12 % des dépenses du HCR, a été viré du Fonds de financement des administrateurs auxiliaires au Fonds de financement du programme annuel, pour tenir compte des dépenses engagées par le HCR pour la gestion du Fonds de financement des administrateurs auxiliaires.

**Note 5**

**Répartition des dépenses**

Le tableau 1 donne la ventilation par fonds et par catégorie de l'ensemble des dépenses de 2008 du HCR.

Tableau 1  
**Dépenses du HCR pour 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Fonds</i>	<i>Programme<sup>a</sup></i>	<i>Appui aux programmes<sup>b</sup></i>	<i>Gestion et administration<sup>c</sup></i>	<b>Total</b>
Fonds de financement du programme annuel	703 847	292 804	62 961	<b>1 059 612</b>
Fonds de financement des programmes supplémentaires	467 248	25 700	0	<b>492 948</b>
Fonds alimenté par le budget ordinaire de l'ONU	0	0	33 854	<b>33 854</b>
<b>Total partiel</b>	<b>1 171 095</b>	<b>318 504</b>	<b>96 815</b>	<b>1 586 414</b>
Fonds de financement des administrateurs auxiliaires <sup>d</sup>				<b>11 060</b>
Plan d'assurance maladie <sup>e</sup>				<b>3 111</b>
Fonds de roulement et de garantie				<b>1 704</b>
Fonds de financement des prestations dues au personnel				<b>25 983</b>
<b>Total</b>				<b>1 628 272</b>

<sup>a</sup> Les dépenses de la colonne « Programme » sont celles qui sont consacrées directement à la réalisation des objectifs d'un projet ou d'un programme; elles comprennent les dépenses de personnel, les honoraires d'experts consultants, le coût des fournitures et du matériel, la sous-traitance, l'assistance en espèces et les frais de formation, ainsi que les versements échelonnés aux partenaires d'exécution. Ceux-ci sont tenus de rendre compte des décaissements imputés sur les versements périodiques du HCR, conformément aux conditions et modalités des accords conclus avec celui-ci. En 2008, le HCR a versé aux partenaires d'exécution, par tranches, un montant total de 531 514 068 dollars. Sur ce total, des décaissements de 347 221 476 dollars avaient été déclarés au 31 décembre 2008, ce qui laisse un solde de 184 292 592 dollars dont les partenaires d'exécution devront rendre compte en 2009.

<sup>b</sup> Les dépenses de la colonne « Appui aux programmes » sont celles relatives aux unités administratives dont la fonction principale consiste à élaborer, formuler, exécuter et évaluer les programmes du HCR, y compris les dépenses d'appui aux programmes sur les plans technique, thématique, géographique, logistique et administratif.

<sup>c</sup> Les dépenses de la colonne « Gestion et administration » sont celles qui concernent les unités administratives dont la fonction principale est d'entretenir le sens de l'identité du personnel du HCR, de l'encadrer et d'assurer son bien-être et sa sécurité, y compris les unités responsables de la direction exécutive, des politiques de l'organisation et de l'évaluation, des relations extérieures, de l'information et de l'administration.

<sup>d</sup> Le tableau suivant donne, par région, les dépenses financées en 2008 au moyen du Fonds pour les administrateurs auxiliaires (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Région</i>	<i>Dépense</i>
Afrique . . . . .	4 264
Moyen-Orient et Afrique du Nord . . . . .	804
Amériques . . . . .	519

<i>Région</i>	<i>Dépense</i>
Asie et Pacifique . . . . .	1 491
Europe . . . . .	1 070
Programmes mondiaux . . . . .	418
Siège . . . . .	2 494
<b>Total . . . . .</b>	<b>11 060</b>

<sup>e</sup> En 2008, le Plan d'assurance maladie a encaissé au total 5 683 275 dollars sous forme de cotisations (part des fonctionnaires et part de l'organisation) et 806 867 dollars d'intérêts créditeurs. Les demandes de remboursement présentées par les assurés ont donné lieu au versement de 3 111 249 dollars.

## Note 6

### Provision pour comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont présentés dans l'état II, déduction faite d'une provision de 10 688 214 dollars pour créances douteuses se décomposant comme suit :

Tableau 2

### Provision pour comptes débiteurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Provisions au 31 décembre 2007</i>	<i>Sommes passées par profits et pertes</i>	<i>Montants recouvrés</i>	<i>Nouvelles provisions</i>	<i>Provisions au 31 décembre 2008</i>
Partenaires d'exécution	2 031	–	(4)	–	2 027
Taxe sur la valeur ajoutée	6 109	–	(48)	1 631	7 692
Soldes bancaires	463	(73)	–	92	482
Personnel	374	(33)	–	146	487
<b>Total</b>	<b>8 977</b>	<b>(106)</b>	<b>(52)</b>	<b>1 869</b>	<b>10 688</b>

## Note 7

### Montants passés par profits et pertes

En 2007, le HCR a dû passer par profits et pertes des actifs liquides d'un montant total de 117 713 dollars; il s'agissait de pertes liées à des avances au titre de loyers octroyées à des fonctionnaires évacués d'Iraq en 2003 et de créances diverses dans divers bureaux extérieurs. D'autres sommes, totalisant 818 642 dollars, ont été passées par profits et pertes, leur montant représentant la valeur courante de biens durables et de stocks qui avaient déjà été passés en charges.

## Note 8

### Versements à titre gracieux

Avec l'approbation du Haut-Commissaire, le HCR a payé au total 216 036 dollars à titre d'indemnisation aux agents contractuels ou aux membres des familles d'agents contractuels victimes de l'incident de sécurité survenu à Alger le

11 décembre 2007. Bien que le personnel contractuel ne soit pas couvert par l'assurance contre les actes de violence, à laquelle a souscrit le HCR, le Haut-Commissariat ressentait l'obligation morale de procéder à ces paiements dans l'intérêt de l'organisation.

## Note 9

### Dépôts à vue et à terme

Le montant des dépôts à vue et à terme indiqué dans l'état II représente le total de tous les soldes de trésorerie (y compris les liquidités en monnaie non convertible), déduction faite des éventuels découverts bancaires. Le tableau 3 donne : a) la répartition entre comptes courants et comptes de dépôt au 31 décembre pour les exercices 2004 à 2008; b) le montant des dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2008; c) le détail en équivalent-dollars des fonds détenus en monnaie non convertible au 31 décembre 2008.

Tableau 3

#### a) Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2008 (2004-2008)

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Dépôts à vue au 31 décembre</b>					
Comptes à vue et comptes courants	69 047	41 715	20 047	47 597	60 525
Comptes de dépôt	78 129	91 620	205 239	253 159	281 602
<b>Total</b>	<b>147 176</b>	<b>133 335</b>	<b>225 286</b>	<b>300 756</b>	<b>342 127</b>
<b>Montant moyen des disponibilités sur la durée de l'exercice</b>					
Comptes courants rémunérés	84 666	78 895	136 019	137 312	163 771
Placements (dépôts à vue et à terme, valeurs)	48 797	42 335	46 270	147 004	152 933
<b>Total</b>	<b>133 463</b>	<b>121 230</b>	<b>182 289</b>	<b>284 316</b>	<b>316 704</b>
<b>Intérêts créditeurs</b>					
Compte courants	968	1 565	3 194	4 235	3 263
Placements	849	1 121	2 038	7 492	3 830
<b>Total</b>	<b>1 817</b>	<b>2 686</b>	<b>5 232</b>	<b>11 727</b>	<b>7 093</b>
<b>Taux moyen des intérêts créditeurs (en pourcentage)</b>					
Sur l'encaisse et les fonds en banque	1,14	1,98	2,35	3,08	1,99
Sur les placements	1,74	2,65	4,40	5,10	2,50

**b) Dépôts à vue et à terme au 31 décembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Banque</i>	<i>Durée (en jours)</i>	<i>Taux annuel (%)</i>	<i>Date d'échéance</i>	<i>Montant du dépôt</i>	<i>Intérêts courus</i>
BNP-Paribas	84	2,14	13 février 2009	30 000	73
BNP-Paribas	71	1,98	13 février 2009	30 000	46
Citibank	18	0,54	9 janvier 2009	55 000	8
Deutsche Bank	18	0,30	16 janvier 2009	30 000	1
HSBC Bank	36	1,52	9 janvier 2009	30 000	36
ING Bank	57	1,92	30 janvier 2009	30 000	45
Nordea Bank	43	1,93	16 janvier 2009	30 000	45
<b>Total</b>				<b>235 000</b>	<b>254</b>

**c) Sommes détenues en monnaie non convertible au 31 décembre 2007**

(Équivalent en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Pays</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Dépôt</i>	
		<i>2008</i>	<i>2007</i>
Afghanistan	afghani	62	29
Albanie	lek	8	3
Angola	kwanza	101	201
Azerbaïdjan	manat	66	2
Bosnie-Herzégovine	mark	59	33
Burundi	franc	197	1 364
Érythrée	nafka	55	75
Mozambique	métical	39	–
Myanmar	kyat	50	12
Nigéria	naira	191	159
République arabe syrienne	livre	230	726
Somalie	shilling	210	210
Turkménistan	manat	0	2
<b>Total</b>		<b>1 268</b>	<b>2 816</b>

**Note 10****Contributions volontaires à recevoir**

Le solde des contributions à recevoir, qui apparaît dans l'état II, correspond au montant des contributions que les donateurs doivent encore verser, calculé après ajustements de change en fin d'exercice. Le tableau 4 donne l'ancienneté des contributions à recevoir. Les plus-values non réalisées au 31 décembre 2008 s'élevaient à 249 233 dollars, contre 2 772 577 dollars en 2007.

Tableau 4  
**Ancienneté des contributions à recevoir**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contributions</i>	
	<i>2007</i>	<i>2006</i>
Exercice considéré	60 498	–
2007	13 008	54 561
2006	3 513	6 036
2005	2 915	4 584
2004	1 402	1 729
2003	0	7
2002	0	396
<b>Total</b>	<b>81 336</b>	<b>67 313</b>

**Note 11**  
**Contributions volontaires annoncées au titre**  
**du budget-programme annuel pour 2009**

Au cours de la conférence annuelle d'annonces de contributions tenue en décembre 2007, les donateurs gouvernementaux ont annoncé des contributions d'un montant total de 355 971 911 dollars au titre du budget-programme annuel du HCR pour 2009. Ces annonces de contributions n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers de 2007 mais seront passées en recettes en 2009.

**Note 12**  
**Sommes dues par l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies**

Le montant à recevoir de l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies qui figure dans l'état II se décompose comme indiqué au tableau 5.

Tableau 5  
**Sommes dues par l'ONU et d'autres organismes des Nations Unies**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Organisme</i>	<i>Montant dû</i>
Siège de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	1 642
Bureau de la coordination des affaires humanitaires . . . . .	520
Autres . . . . .	416
Programme des Nations Unies pour le développement . . . . .	317
Programme alimentaire mondial . . . . .	62
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida . . . . .	55
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme . . . . .	36
Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité . . . . .	29
Organisation mondiale de la Santé . . . . .	22

<i>Organisme</i>	<i>Montant dû</i>
Fonds des Nations Unies pour l'enfance . . . . .	19
Organisation internationale du Travail . . . . .	13
<b>Total . . . . .</b>	<b>3 131</b>

**Note 13****Autres sommes à recevoir**

Les montants figurant dans l'état II sous la rubrique « Autres sommes à recevoir » comprennent les traitements et prestations connexes et les autres éléments en attente de règlement ou de recouvrement, déduction faite des provisions pertinentes, indiqués dans le tableau 6.

Tableau 6

**Autres sommes à recevoir**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Élément</i>	<i>Montant</i>
Avances au titre de l'indemnité pour frais d'études . . . . .	10 527
Avances au titre des traitements . . . . .	5 298
TVA remboursable . . . . .	3 667
Autres . . . . .	2 805
Avances au titre des opérations sur le terrain . . . . .	2 581
Avances au titre des voyages . . . . .	1 895
Avances au titre des loyers . . . . .	1 591
Dépôts auprès des fournisseurs . . . . .	617
Soldes bancaires . . . . .	(482)
<b>Total . . . . .</b>	<b>28 499</b>

**Note 14****Autres éléments d'actif**

Le solde de 2 632 293 dollars indiqué dans l'état financier II sous la rubrique « Autres éléments d'actif » tient compte des frais engagés au titre d'exercices financiers à venir et des intérêts des placements.

**Note 15****Biens durables**

Au 31 décembre 2008, la valeur d'acquisition des biens durables comptabilisée était de 350 349 093 dollars et leur valeur après amortissement de 110 654 995 dollars, contre 96 564 832 dollars en 2007.

## Note 16

### Comptes créditeurs

La somme figurant dans l'état II sous la rubrique « Comptes créditeurs » correspond aux montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service, aux dettes envers des fournisseurs et à d'autres éléments de passif en attente de règlement, comme indiqué dans le tableau 7.

Tableau 7  
Comptes créditeurs au 31 décembre 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Élément</i>	<i>Montant</i>
Assurance maladie après la cessation de service <sup>a</sup> . . . . .	307 846
Congé annuel <sup>b</sup> . . . . .	33 470
Prestations liées au rapatriement <sup>c</sup> . . . . .	27 680
Fournisseurs commerciaux . . . . .	19 544
Départs volontaires . . . . .	19 396
Traitements et prestations connexes . . . . .	4 077
Taxes des États-Unis . . . . .	3 916
Autres sommes à payer . . . . .	2 693
Autres organismes des Nations Unies . . . . .	441
<b>Total . . . . .</b>	<b>419 063</b>

<sup>a</sup> Voir note 17 a).

<sup>b</sup> Voir note 17 b).

<sup>c</sup> Voir note 17 c).

## Note 17

### Montants à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite

#### a) Assurance maladie à la cessation de service

Cette couverture est assurée après la cessation de service en maintenant l'affiliation à l'Assurance mutuelle du personnel des Nations Unies, à un régime d'assurance d'un autre organisme des Nations Unies ou au Plan d'assurance médicale des fonctionnaires recrutés sur le plan local dans certains lieux d'affectation hors Siège qui sont à la retraite et leurs ayants droit.

Les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ont été estimées par un actuaire-conseil. Calculé sur cette base, le montant à provisionner par le HCR en ce qui concerne l'assurance maladie après la cessation de service s'établissait à 307 846 000 dollars au 31 décembre 2008, comme indiqué dans le tableau 8.

Tableau 8  
**Montant à provisionner au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, au 31 décembre 2008**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Valeur actuelle des prestations futures</i>	<i>Charges à payer</i>
Charges brutes	528 155	398 125
À déduire : cotisations des retraités	120 647	90 279
<b>Charges nettes</b>	<b>407 508</b>	<b>307 846</b>

La valeur actuelle des prestations futures correspond à la valeur actualisée de toutes les prestations qui seront versées plus tard à tous les retraités actuels et à tous les fonctionnaires en activité appelés à prendre leur retraite ultérieurement, déduction faite des cotisations des retraités. Les charges à payer représentent la part de la valeur actuelle des prestations acquise par les fonctionnaires entre la date de leur entrée en fonctions et la date de l'évaluation actuarielle. Les prestations concernant les fonctionnaires en activité leur sont totalement acquises à la date à laquelle ils peuvent faire valoir leurs pleins droits à la retraite. Ainsi, pour les retraités et les actifs ayant droit aux prestations après leur départ à la retraite, la valeur actuelle des prestations futures et les charges à payer sont de montant égal. Les charges à payer ont été évaluées sur la base d'un taux d'actualisation de 5,5 %.

Les charges à payer au titre des prestations dues après le départ à la retraite sont passées en charges lors des décaissements. Aucune provision n'a encore été constituée pour les financer.

**b) Jours de congé annuel accumulés**

À la cessation de service, les fonctionnaires ont droit au paiement des jours de congé annuel qu'ils ont accumulés, jusqu'à un maximum de 60 jours. Le montant total des charges à payer à ce titre par l'organisation est estimé à 33 470 275 millions de dollars.

**c) Prime de rapatriement, frais de voyage et déménagement**

Conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, certains fonctionnaires ont droit, lorsqu'ils quittent l'organisation, à une prime de rapatriement et au remboursement de certains frais de réinstallation, en fonction de leur ancienneté dans le service. La provision actuarielle à constituer par l'organisation au titre de la prime de rapatriement et des voyages est estimée à 27 680 000 dollars au 31 décembre 2008. Les charges ont été évaluées en appliquant un taux d'actualisation de 5,5 %.

**d) Régime de retraite**

Le HCR est une organisation affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour fournir des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité et des prestations connexes. La Caisse commune des pensions est un régime par capitalisation à prestations déterminées. Le HCR est tenu de verser des cotisations à la Caisse au taux fixé par

l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, le HCR doit également verser à celle-ci une part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions. L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2007 faisait apparaître un excédent de 0,49 % de la rémunération considérée aux fins de la pension.

**Note 18**

**Terrains et constructions**

En 2008, le HCR a acquis des locaux à usage de bureaux destinés à accueillir sa représentation à Kinshasa. La propriété a été acquise le 5 décembre 2008 pour un coût de 3,6 millions de dollars. Conformément à la politique comptable qui régit les biens durables, cet achat a été passé en charges de l'exercice au cours duquel il a été effectué.

09-40451 (F) 240809 280809



Merci de recycler 